

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

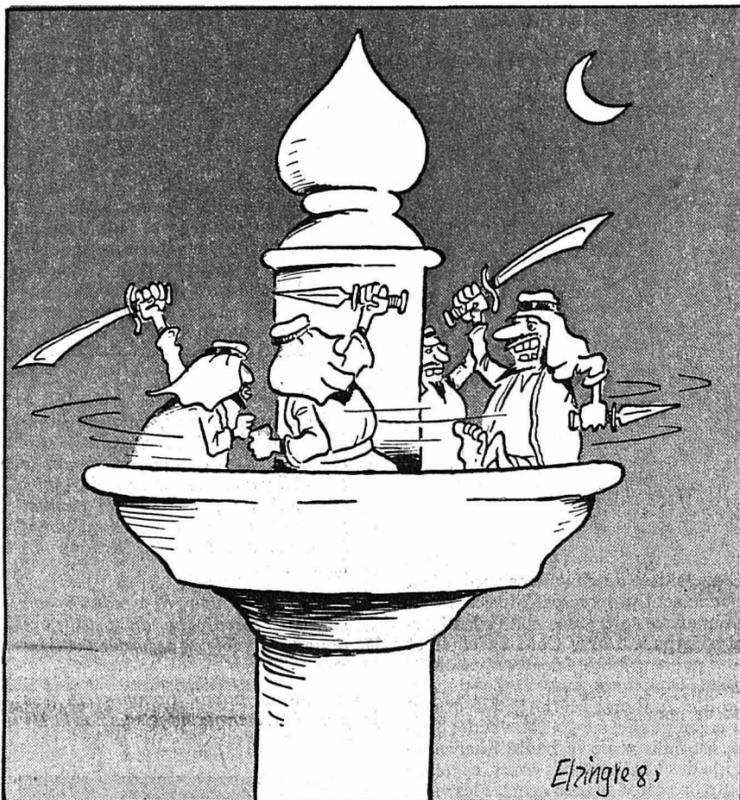
Dans la capitale jordanienne Ouverture du sommet arabe

La presse syrienne a lancé hier de violentes attaques contre la Jordanie et contre le sommet arabe qui s'y est ouvert hier matin, le qualifiant de «sommet de l'effondrement arabe». Elle a déclaré que la Syrie s'opposerait à la «conspiration» destinée à remettre la cause arabe entre les mains du roi Hussein, de M. Ronald Reagan et du chef de l'opposition en Israël, M. Shimon Peres.

«La Syrie ne restera pas oisive en se contentant de boycotter le sommet, écrit un journal, mais elle utilisera tous les moyens possibles - sans regarder aux difficultés ou aux dangers - pour empêcher le régime jordanien de maltraiter et de jouer avec la destinée arabe.»

En Israël cependant, on observait de près une concentration de troupes syriennes signalée à la frontière de la Syrie

et de la Jordanie, et la radio nationale a annoncé que Menahem Begin avait fait une déclaration à ce sujet devant la Commission des affaires étrangères et de défense du Parlement. La presse israélienne a vu dans ces mouvements militaires un exemple de «la pression psychologique» imposée par Damas à l'égard de la Jordanie à l'occasion du sommet arabe. **► Suite en dernière page**



OPINION

Appréhension polonaise

«Dans une guerre, la force décisive demeure l'homme, avec ses qualités morales, politiques, psychologiques et militaires; aucune arme, aucune technique ne peuvent le remplacer ni les créer artificiellement. Les armes mêmes ne peuvent manifester leur pleine puissance que si elles se trouvent dans les mains d'un homme, d'un combattant ayant un moral élevé.»

Le jugement est du maréchal Gretchko, prononcé en 1974. Il aurait pu servir d'épilogue aux revers essuyés par l'ours soviétique contre la petite, mais efficace armée finlandaise du maréchal Mannerheim en 1939, à la défaite de l'Allemagne d'Hitler dans les plaines de l'URSS, ou à l'enlèvement du corps expéditionnaire américain dans le borbier indochinois.

Depuis, le critère de masse et de motivation est resté valable. Mais la crédibilité d'une armée «d'hommes» ne peut plus être admise si elle ne repose pas sur des moyens techniques suffisants. Les Russes aussi l'ont compris qui viennent, en quelques années, de faire des progrès énormes dans la technologie militaire, aidés parfois... par l'informatique américaine. Dernière création en date: celle d'un sous-marin nucléaire de 30.000 tonnes baptisé «Typhoon» par l'OTAN qui serait bientôt lancé. Capable de descendre à moins 1200 mètres, d'une vitesse en submersion de 45 nœuds (83 kmh!), capable de lancer des missiles atomiques à têtes multiples à 8000 km. A titre de comparaison, la nouvelle génération de sous-marins nucléaires US, de la série «Trident» - qui doteront également la Grande-Bretagne - n'atteignent que 18.000 tonnes

et leur «homologue» français, «Le Provence», ne jaugera que 2700 tonnes pour une vitesse de 25 nœuds (45 kmh.) en plongée.

Ce monstre ne constitue qu'une nouvelle étape dans le développement de la marine soviétique dû à l'amiral Sergueï Gorchkov, vice-ministre de la Défense. Développement qui fait que cette armée navale encore vétuste et embryonnaire voici 15 ans, dispose maintenant de 90 sous-marins stratégiques armés de plus de 1000 fusées balistiques, d'un porte-avions de 40.000 tonnes (bientôt trois) embarquant des avions à décollage vertical, et d'une armada de croiseurs, destroyers et autres bâtiments lance-engins ultra-modernes. L'URSS projette maintenant la construction de quatre porte-avions géants de 75.000 tonnes.

Avec des ports d'attache sous toutes les latitudes - bientôt même à Aden, position-clé du trafic pétrolier - la marine soviétique offre des capacités d'intervention aussi importantes que celles des Etats-Unis. Ceci s'ajoutant à l'arsenal nucléaire «classique» - 1400 fusées intercontinentales, 700 missiles à moyenne portée tournés vers l'Europe, 5000 avions de combat - qui forment une incomparable force «de dissuasion».

Dissuasion pour l'Occident d'employer le langage de la fermeté. Et liberté, pour les 46 divisions de chars, les 115 divisions d'infanterie motorisée et les huit divisions aéroportées soviétiques d'intervenir dans la «sphère d'influence» de Moscou pour faire la police du marxisme.

C'est vers elles que les Polonais regardent avec appréhension.

J.-A. LOMBARD



Dans un hôpital de Los Angeles Mort de George Raft

L'acteur George Raft, le «dur» du cinéma américain des années 30, dont le mode d'existence s'inspirait parfois de ses rôles à l'écran, est mort lundi d'une leucémie dans un hôpital de Los Angeles. Il était âgé de 85 ans.

Il avait tourné 105 films mais sa notoriété datait de 1933 où son interprétation dans «Scarface» l'avait propulsé au premier rang des vedettes hollywoodiennes.

Par la suite et même au cours des années 40 il était l'une des vedettes les mieux payées d'Hollywood.

► Suite en dernière page

REVENDECTIONS DE JEUNES A LA CHAUX-DE-FONDS

Une fête au lieu d'une «manif»

Lire en page 3

AFFAIRE PERRET

Quatre questions pour un malaise

Lire en page 5

FEMMES ET ARMÉE

Un choix très complet

Lire en page 13

FOOTBALL

Didi Andrey au FC Sion

Lire en page 16

Horlogerie à quartz analogique Première mondiale à La Chaux-de-Fonds

Calculez un mécanisme assez mince pour conserver à la montre projetée toutes les caractéristiques attachées au mouvement à quartz «flat line» - extra plat - que vous aurez choisi comme base de temps. Concevez un cadran aérodynamique et des guichets suffisamment larges pour que la précision de la lecture des affichages complémentaires soit aussi élevée que celle des heures, des minutes et des secondes.

par Roland CARRERA

Mijotez une combinaison équilibrée de ces éléments et vous aurez les ingrédients d'une première mondiale: la première montre bracelet à quartz du monde avec mécanisme de date et des aîges de la lune.

Prenez ensuite toute la science horlogère classique contenue dans le cerveau et les mains d'artisans vouant leur savoir à la pièce inédite. Affinez votre projet.

Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage: car la vraie noblesse du mécanisme d'une montre est de se faire oublier en ne posant jamais de problème, l'authentique élégance de la pièce résidant dans la discrète harmonie de ces lignes.

C'est à peu de choses près la recette appliquée par le concepteur et fabricant de cette réalisation: Comor Watch à Berne (dont les bureaux techniques sont à La Chaux-de-Fonds). Une maison qui est spécialisée dans la recherche et la création horlogère inédite et à laquelle on doit notamment la relance de la belle pièce à répétition dans nos régions, ainsi que des montres de poche avec fond émaillé dans la ligne de la tradition genevoise. Entre autres choses.

Affiner, c'est vite dit. Cela sous-entend de nombreuses recherches au plan des matériaux par exemple qui doivent être amagnétiques et convenir à la réalisation des disques, des roues-étoiles, des sautoirs qui seront très minces, sans courir le risque de les voir gauchir... Il s'agit



de calculer les forces d'entraînement, de résistance entrant en jeu, afin d'éliminer toute friction qui générerait la précision du quartz, procéder aux indispensables essais et retouches.

Etendre les calculs techniques jusqu'à ceux du coût de la recherche et de la production, des étampes, exécutions et outillages spéciaux. Bref, la même démarche que pour réaliser un calibre complet... C'est cela une première: une longue patience. Au moment où les montres à phases de lune même en métal commun sont si recherchées qu'elles s'achètent à prix d'or, cette montre vient à son heure.

Comme disent les Russes en éclusant le leur: encore un verre que les autres n'auront pas! On se souviendra à ce propos que les Japonais avaient «triomphé» en présentant une montre à quartz doté d'un mécanisme de réveil. Ils n'auront pas celle-ci...

A l'Union de Banques Suisses à Genève Explosion d'une bombe

Une bombe a explosé hier en milieu d'après-midi à l'agence centrale de l'Union de Banques Suisses à Genève, blessant légèrement une femme âgée et provoquant d'importants dégâts.

Cette femme était un des rares clients qui se trouvaient à l'intérieur du hall lorsque l'explosion s'est produite. Souffrant de coupures superficielles, elle a été hospitalisée en état de choc. Le police ne dispose pour le moment d'aucun indice sur le ou les responsables de cette explosion.

Il s'agit de la deuxième explosion à Genève en trois semaines. Le Palais de justice avait été fortement endommagé le 4 novembre par un attentat à la bombe, qui avait été revendiqué par un groupe terroriste s'intitulant «L'organisation 3 octobre» et qu'on croit être constitué d'Arméniens.

Selon la police, la bombe a explosé peu après 15 heures. Elle avait été dissimulée dans un pot de fleurs près de la cabine vitrée du caissier au rez-de-chaussée. Des artificiers fédéraux ont été envoyés sur place pour déterminer la nature de l'explosif qui a noirci les murs de la banque et a endommagé le plafond. (ap)

Ceinture de sécurité et casque obligatoires Un débat plus philosophique que technique

«Le Conseil fédéral peut prescrire
a) que les occupants de voitures automobiles utilisent les dispositifs de retenue (ceintures de sécurité ou systèmes analogues);
b) que les conducteurs et passagers de véhicules à deux roues équipés d'un moteur portent un casque protecteur.»

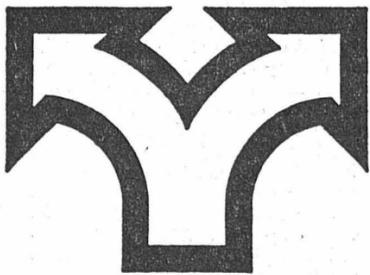
Tel est le libellé d'un nouvel alinéa 5 que le Conseil fédéral propose d'ajouter à l'article 57 de la Loi fédérale sur la circulation routière. Cette proposition est une de celles sur lesquelles les citoyens et citoyennes suisses devront se prononcer cette fin de semaine. Ceux qui l'acceptent devront voter «oui», ceux qui la refusent devront voter «non».

par Michel-H. KREBS

En pratique, donc, il s'agit d'accepter ou de refuser un nouvel article de loi donnant au Conseil fédéral la compétence de décréter l'obligation de s'attacher et de se casquer. Les intentions du gouvernement sont pourtant claires: cette obligation sera décrétée le plus rapidement possible en cas d'acceptation. Concernant le port du casque, on n'a enregistré que peu ou pas d'opposition. En revanche, la question de la ceinture de sécurité est vivement controversée.

UN PEU D'HISTOIRE

Dès le début du siècle, on a vu, assez anecdotiquement, apparaître ici ou là



VOTATIONS FÉDÉRALES 29-30 NOVEMBRE 1980

sur certaines automobiles des ceintures de maintien en cuir. Mais il a fallu attendre les années 50, avec l'accroissement

du parc et du trafic automobiles mondiaux, et l'augmentation parallèle du nombre des accidents, pour qu'on se préoccupe à nouveau de systèmes de retenue. La Suède fut une pionnière de la ceinture de sécurité moderne. En 1956 déjà, sous l'influence de la Prévention routière de ce pays, l'industrie des accessoires mit sur le marché des ceintures ventrales. Au début, elles étaient destinées aux véhicules lourds. C'est au début des années 60 que les ceintures firent leur apparition sur des voitures. Volvo fut la première marque à les installer de série. La police suédoise avait donné l'exemple en équipant toutes ses voitures. Il s'agissait alors de ceintures diagonales, à deux points d'ancrage seulement.

L'exemple danois fut suivi par la RDA, le Danemark, la Tchécoslovaquie.

En 1967, la Grande-Bretagne la première en rendit le montage obligatoire. Dans tous les pays cette obligation d'équiper les voitures de ceintures s'est répandue. Les plus avancés les prescrivent maintenant aussi pour les places arrière.

► Suite en page 13

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
 EDUCATION - MODE - JEUX
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
 EDUCATION - MODE - JEUX
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
 EDUCATION - MODE - JEUX
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
 EDUCATION - MODE - JEUX

Annoncé à la Salle de Musique
Nicolas Peyrac



On aime sa voix chaleureuse, ses musiques pleines de recherches et de finesse, ses paroles sensibles, intelligentes et d'une grande poésie. On apprécie aussi sa simplicité, sa gentillesse, sa spontanéité. C'est pourquoi il faut souhaiter qu'un public nombreux aille applaudir samedi soir à la Salle de Musique de La Chaux-de-Fonds Nicolas Peyrac, qui termine ici une longue tournée européenne.

Auteur-compositeur-interprète de grand talent, il fera sans doute l'unanimité de tous les amateurs de belle chanson française qui iront l'écouter, d'autant qu'il n'est plus apparu dans notre région depuis plus de quatre ans. Les chansons de son dernier 33 tours, comme ses anciens succès seront au programme de son récital, perspective d'une belle soirée.

BOB JAMBÉ

En première partie du spectacle, c'est un chanteur plein de qualités et d'originalité que l'on entendra, accompagné à la basse par Daniel Gigon, Bob Jambé, qui a su se faire un nom dans notre contrée et au-delà de nos frontières. (Imp)

Jazz 1980

Concert du 35e anniversaire du Dutch Swing College



L'existence des orchestres de jazz, très variable, connaît des formations éphémères ne durant que le temps d'une séance d'enregistrement. Il est aussi des exemples de longévité: Ellington 51 ans, Basie ou Goodman 45 ans, Armstrong 42 ans.

Peter Schilperoort fonde son «école du jazz» sous l'occupation, se joue des interdictions pour propager le jazz et dès la libération de La Haye par les troupes canadiennes (mai 1945), ouvre le St-Régis avec son quartet. La même année il fonde les Dutch Swing College (DSC), enregistre, devient professionnel. Leurs gravures actuellement se comptent par centaines, et, au cours de la soirée du 30 mai de cette année, ce sont plus de quarante musiciens qui étaient réunis à La Haye, au William Alexander Hall (Concertgebouw) pour fêter cet anniversaire...

Peter avait retrouvé, en Europe, à New York, au Canada ses anciens camarades et musiciens. Douze formations font revivre les époques «line-up» de ces 35 années et regroupent ces artistes qui, une nouvelle fois, font merveille avec leurs succès de l'époque.

Une heure trente de concert est éditée par Philips No 6601 003, en un album de 2 LP. Pour quiconque aime ou a aimé une de ces 12 périodes, c'est une joie que de retrouver «l'état d'esprit musical» de l'une ou de l'autre de ces dates. Amateur fervent des DSC, nous sommes un des initiateurs de l'arrivée en Suisse - via Londres - de leur premier 78 tours, puis

Au Club 44: un ambitieux projet

Plaidoyer pour une histoire industrielle de La Chaux-de-Fonds

Plusieurs aspects de l'histoire des Montagnes neuchâteloises ont déjà été étudiés et les résultats ont donné lieu à diverses publications de valeur. Néanmoins des lacunes importantes subsistent, particulièrement en ce qui concerne la période moderne, celle qui a vu naître et se développer l'industrie horlogère... Tel était le «mobile» que portait l'invitation adressée à ses membres par le Club 44 afin d'entendre l'exposé du professeur François Jéquier, de l'Université de Lausanne intitulé: «De l'entreprise à la région, plaidoyer pour une histoire industrielle de La Chaux-de-Fonds».

Cette période «moderne» dit encore le document, présente pourtant des traits d'une telle originalité, par exemple le rôle joué par les émigrants juifs dès la fin du siècle passé ou l'alternance des dépressions et des phases de prospérité que les historiens aussi bien que les sociologues et les urbanistes commencent à s'y intéresser sérieusement...

Un groupe de chercheurs chaux-fonniers se propose déjà d'approfondir l'histoire sociale de la collectivité horlogère et procède à l'inventaire des données démographiques, sociologiques et politiques éparses dans les archives publiques et privées.

L'Université de Neuchâtel envisage pour sa part d'entreprendre prochainement une série de travaux sous l'égide du Fonds national de la recherche scientifique...

Enfin, Portescap a décidé de marquer son cinquantième anniversaire en chargeant le professeur François Jéquier de faire l'historique de l'entreprise et par conséquent celui du développement industriel de La Chaux-de-Fonds durant les dernières décennies.

Une coordination de ces diverses approches pourra-t-elle avoir lieu pour aboutir finalement à une publication qui les concrétiserait? Telle se posait la question au moment où l'orateur entra dans le détail, l'illustration, les raisons de sa méthodologie, de ses choix.

Des archives familiales à celles de l'entreprise, l'intérêt de ces dernières pour l'histoire régionale, en ce sens qu'elles permettent de nuancer des phénomènes généraux en jouant un rôle de complément, de précision, en introduisant l'original et le particulier à côté des données plus abstraites de la statistique... Bref, c'est un appel qui est lancé à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre pourraient apporter leur contribution.

tournée en Suisse avec naturellement le Théâtre de La Chaux-de-Fonds. A cinq reprises encore par la suite, ces dixielanders reviendront dans notre cité et les gravures du présent recueil remémoreront pour des milliers de spectateurs de chez nous ces concerts, souvent matérialisés par une mélodie ou une formation:

1952, c'est une réminiscence du 6 décembre grâce à *Mandy, 1919, Absent mindet blues* avec les Van Dorseer trompette, Kolstee trombone, Kesber clarinette, Lighthart banjo et naturellement Schirer piano et chef d'orchestre; tous sont dans le concert du 35e.

Au cours de six galas chez nous les DSC ont fait l'unanimité et leur *Careless Love Blues* (chanté ici par Beryl Bryden) a souvent été un Hit apprécié. Il faudrait parler des 25 thèmes de cette soirée d'exception, mais nous nous bornerons à mettre «l'eau à la bouche» des lovers de ces crues immortels que furent et restent: *Ice cream* et ses clarinettes; *Creole love call* une des plus belles parmi les innombrables compositions d'Ellington; Oskar Klein à la trompette dans *Please don't talk about me* qui fait époque, pour la première fois en cette année 1960, le saxophone baryton de Schilperoort fait son apparition. Enfin, nous ne pourrions omettre «35 ans» écrit tout exprès par Schilperoort, car il remémore étrangement «par son intro» le style dixieland de Bob Cats de Crosby à leur début...

Roger QUENET

LEVER UNE AMBIGUÏTÉ...

Le professeur Jéquier a donc esquissé quelques perspectives dans lesquelles le terrain reste encore à défricher.

Il y a toute une série de gens qui ont déjà travaillé sur La Chaux-de-Fonds cependant et, même dans la pluridisciplinarité, l'apport, le résultat des travaux individuels demeure important.

On connaît des cas où d'excellents ouvrages sont sortis sous la signature d'universitaires qui n'en avaient pourtant écrit que quelques lignes... Certaines personnes pouvaient donc avoir l'impression que l'orateur était à La Chaux-de-Fonds pour tenter de récupérer le maximum de documentation et faire un beau travail à son honneur propre...

«Il n'est pas question de cela, le but de ma plaidoirie est de demander à ceux qui ont envie de faire quelque chose, à ceux qui ont quelque chose à dire, de le faire et de le dire!»

L'idée est donc de susciter, d'aider, de canaliser, de faciliter les conférences, colloques et publications «afin que l'histoire de La Chaux-de-Fonds prenne naissance».

ON NE RETOMBERA PAS DANS L'ORNIÈRE

Ce n'est pas la première fois que l'on suscite, ou cherche à susciter des vocations dans cette perspective. Il y a quelques années, plusieurs journalistes, auteurs, professeurs, avocats avaient été sollicités en vue de participer à une première approche... Temps perdu...

Aussi, est-il particulièrement agréable d'entendre qu'il n'est aujourd'hui plus question d'institutionnaliser quoi que ce soit, mais simplement de lancer un projet, au sens le plus large possible pour permettre à ceux qui désirent travailler sur l'histoire de leur région de réaliser leurs ambitions.

Peinture

Un petit cow-boy, rouge de fureur, entre dans un saloon et il se met à hurler:

- Qui c'est qui a peint mon cheval en vert? Si c'est un homme, qu'il le dise, cet enfant de salaud!

Alors un bonhomme haut de deux mètres, avec trois revolvers dans la ceinture, s'approche nonchalamment de l'intrus et il répond avec un petit sourire de biais:

- C'est moi qui ai peint ton cheval en vert! Ça ne te plaît pas?

- Euh... si, ça me plaît, bre-douille l'autre. C'est la couleur que je préfère. Je voulais seulement savoir quand vous allez passer la seconde couche...

Pensée

Es-tu esclave? Tu ne peux donc pas être un ami. Es-tu un tyran? Tu ne peux donc pas avoir d'amis.

Nietzsche

Après le cana...

Un film sur le scoutisme

Le camp national des éclaireurs et éclaireuses suisses (Cana) qui a eu lieu l'été dernier dans la région de l'ancien Comté de Gruyère a fait l'objet d'un film. Il s'agit là d'un souvenir vivant du plus grand camp qui ait jamais eu lieu en Suisse et dont le but est de montrer au public ce qu'est actuellement le mouvement scout.

La première de ce film a eu lieu à l'aula de l'école normale de Bienne. La direction du camp et l'association du Cana ont eu l'honneur d'y accueillir de nombreux invités venus de toute la Suisse et, parmi eux, les donateurs - pour la plupart de la région de Bienne - qui ont permis à ce film de voir le jour.

«La Marmite», «der Kochkessel», tel est le titre de ce film en couleur de 33 minutes qu'a réalisé l'équipe Cochet-production, de Bienne. La marmite, cet instrument indispensable à tout campeur qui se respecte, apparaît comme un fil conducteur tout au long de ce film vivant, animé et joyeux, où s'expriment la bonne camaraderie des jeunes et leur enthousiasme pour le scoutisme.

Le film ne comporte aucun commentaire. La bande sonore reproduit uniquement les paroles, les chants et la musique de ces garçons et filles venus des quatre coins de la Suisse et de l'étranger. L'équipe des cinéastes ne s'est pas contentée de faire un film commémoratif. Elle a su composer une fresque vivante du Cana avec ses 22 000 participants, les divers thèmes de leurs camps, leurs nombreux ateliers, leurs impressionnantes constructions de toile, leurs activités et leurs fêtes.

Ce film fait véritablement le point sur le mouvement scout en 1980 et peut intéresser tous ceux qui s'occupent de la jeunesse.

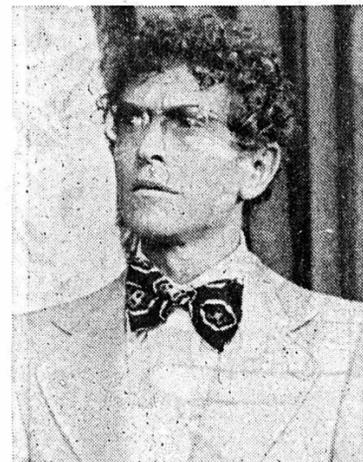
Le film sera bientôt à la disposition de tous les groupements scouts et des orga-

NE PAS S'ILLUSIONNER

Quant à l'histoire industrielle, il ne faut pas trop se faire d'illusions: c'est avant tout celle du développement des produits et des marchés, des inventions et des techniques. A défaut de pouvoir-comparer celles qui avaient conduit à la réalisation de plusieurs milliers de calibres de montres, d'avoir guidé de ses propres mains la lime sur le bloc de métal, d'avoir tourné, forgé, ou plus simplement... emballé une grosse de tournevis en colimaçon comme le voulait la tradition, sans parler de métiers comme la noble profession de boîtier or, ce n'est jamais que l'histoire du patron horloger que l'on pourra écrire, mais non celle de l'industrie et de ses travailleurs. N'oublions pas que la tête d'un simple fournisseur spécialisé dans l'exportation de pièces de rechange et d'outillages - et qui en a suivi l'évolution pendant des décennies - contient davantage d'«archives» qu'une bibliothèque entière! Et ce n'est là qu'un exemple à multiplier par cent... Saura-t-on tenir compte des particularités n'appartenant qu'à l'horlogerie? La question reste ouverte. R. Ca.

Annoncé au Théâtre

Ferme les yeux et pense à l'Angleterre



C'est le titre du cinquième spectacle à l'abonnement proposé par Musica-Théâtre dimanche soir, grâce aux Galas Karsenty-Herbert. Darry Cowl en chair et en os l'anima en tête de distribution.

John Chapman, avec l'aide de son complice Anthony Mariott, fait découvrir à son public, sur un ton vaudevillesque, les milieux de la haute finance, le monde des Cheiks et des émirs, capables à coup de pétrodollars d'acheter les villes et les consciences.

Dans «Ferme les yeux et pense à l'Angleterre», adaptée avec brio par Pol Quentin, c'est un continuel chassé-croisé d'hommes d'affaires et de jolies filles qui, comme dans tout bon vaudeville, se ren-

● **éphéméride** ●

Mercredi 26 novembre 1980, 331e jour de l'année.

FÊTES À SOUHAITER:
 Conrad, Kurt.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:
 1979. - L'ayatollah Khomeiny appelle tous les Iraniens à apprendre à se servir d'armes et demande au pays de tout mobiliser contre les Etats-Unis.
 1978. - Les dirigeants religieux et les hommes politiques musulmans hostiles au chah déclenchent une grève générale qui paralyse l'Iran.
 1977. - Israël accepte l'invitation de l'Egypte de participer à la conférence internationale du Caire destinée à préparer les négociations de paix de Genève.
 1970. - Un peintre bolivien déguisé en prêtre tente d'assassiner le pape Paul VI à Manille.
 1940. - Un demi-million de Juifs polonais reçoivent l'ordre de s'enfermer dans le ghetto de Varsovie.
 1922. - Ouverture du tombeau de Toutankhamon.

contrent quand il ne faut pas et se prennent mutuellement pour ce qu'ils ne sont pas.

Darry Cowl tombe dans l'action comme un pavé dans la mare. Juste le temps de pousser la porte du bureau de son directeur, un samedi matin, et de découvrir celui-ci entre les bras d'une call-girl. Et le voilà précipité dans une suite de situations inénarrables. De la bonne humeur en perspective! (sp)

QUESTIONS

Dans une Jaguar, un petit jeune homme distingué est en train de suivre un camion de douze tonnes, sur lequel il y a l'inscription: freins puissants. A un feu rouge, le camion freine brusquement et naturellement la Jaguar lui rentre dedans en beauté.

Le camionneur descend de son siège, il s'approche du petit gars dans sa baignole en accordéon et il lui dit:

- Alors, papa? Comment tu fais pour l'arrêter quand je suis pas là?

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT. - 1. Qui garantissent de l'humidité. 2. Peuplier blanc. 3. Mesure agraire; S'emploie contre certaines maladies. 4. Démonstratif; Hommes réduits au dernier degré d'abjection. 5. Porte de secours; De bonne famille. 6. Permettent souvent de trouver ce qu'on cherche. 7. Baigne Tôle et Talavera; Fut gardée par Argus; Vieille préposition. 8. Pour faire avancer un cheval; Passe à Pise. 9. Parfois pronom; Adverbe de lieu, Saint de la Manche. 10. Favorisa; Espace de temps.

VERTICALEMENT. - 1. Pierres précieuses d'un rouge orangé. 2. Ville belge qui fut sans cesse attaquée par les Allemands de 1914 à 1918; N'est pas une mesure pour l'homme. 3. Celui du cheval doit commencer tôt. 4. Note; Seule; Dans une raison sociale. 5. Se rapporte à un lieu de fraîcheur; Rivière de France. 6. Moitié du nom d'une huile comestible industrielle; De bas en haut; du nom d'une ville du Brésil. 7. Murmure entre ses dents. 8. Chacun a le sien. 9. Pratique artificieuse pour faire réussir un projet; Note. 10. Possessif; Durée d'une assemblée.

(Copyright by Cosmopress No 10/009)

Solution du problème paru samedi 22 novembre

HORIZONTALEMENT. - 1. Cochechoc. 2. Arrachée. 3. Abri; Mir. 4. Via; Ra. 5. Abats; Atre. 6. Tuez; Oil. 7. Suède; Amel. 8. Is; Ese; Eue. 9. Esus; Mess. 10. Réa; But; Ev.

VERTICALEMENT. - 1. Carnassier. 2. Or; Usse. 3. Cravate; Ua. 4. Habitues. 5. Ecrasées. 6. Hi; Emu. 7. Ce; Ra; Et. 8. Hématomes. 9. Rieuse. 10. Cervelle.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Conseil général: rapport sur la planification de la protection civile
Un investissement global de près de 20 millions encore

En temps de guerre comme en temps de paix, le service de la protection civile est amené à intervenir, d'une part pour protéger, sauver et secourir hommes et biens lors de conflits armés, d'autre part, pour seconder les organisations existantes lors de catastrophes. Ses tâches sont donc multiples et nécessitent une organisation, un fonctionnement et une infrastructure opérationnelle adaptés aux différentes missions qui lui incombent.

Conçue en 1971, la planification fédérale de la protection civile fixe à 1990 la date limite de réalisation des mesures de protection dont doivent disposer les communes en cas de conflits.

La situation actuelle de la PC dans notre ville, les réalisations prévues pour cette prochaine décennie, leur financement et l'instruction des cadres, font l'objet d'un rapport du Conseil communal à l'ordre du jour du prochain Conseil général, jeudi à l'Hôtel-de-Ville. A but uniquement informatif, ce rapport permettra aux conseillers généraux de prendre position au moment où il s'agira de voter les demandes de crédit nécessaires à la réalisation des prescriptions de la planification fédérale.

La protection civile est une composante de notre défense nationale. Les buts fixés par la conception de 1971 qui doivent être atteints en 1990 sont les suivants: une place protégée pour chaque habitant, la planification générale de la protection civile en vue d'un engagement efficace et coordonné des investissements, la planification des abris de fortune, la préparation de l'occupation préventive des abris, l'instruction des organismes locaux de protection et des cadres, la fourniture du matériel et l'information.

DE QUELS MOYENS DISPOSE LA VILLE ACTUELLEMENT?

L'organisation de la protection civile dans notre ville comprend un organe directeur local et deux secteurs - est et ouest - délimités par l'axe nord-sud s'étendant entre le chemin de Pouillerel et la piscine des Mélézes. Chaque secteur est lui-même divisé en quatre quartiers d'environ 5000 habitants chacun.

La protection civile locale possède jusqu'à ce jour un ouvrage combiné au centre scolaire Numa-Droz, comprenant le poste de commandement du secteur est, un poste d'attente et un abri public de 1240 places protégées. De plus, un poste sanitaire de 104 lits est aménagé à Bellevue, un deuxième de 58 lits, dans les sous-sols de l'hôpital et un troisième de 14 lits à la rue du Châtelot. La commune dispose donc de 176 lits dans ces postes sanitaires.

Les abris actuellement aménagés peuvent recevoir 27.758 personnes, soit le 73 % de la population, un pourcentage supérieur à celui d'autres communes du canton.

QUE RESTE-T-IL À METTRE SUR PIED?

Les chefs de secteurs et de quartiers doivent, selon les nouvelles prescriptions fédérales, pouvoir disposer d'un poste de commandement chacun. Les postes de quartiers doivent comprendre soit des postes d'attente pour les détachements d'intervention, soit des postes sanitaires pour recevoir des malades. Il faudra donc d'ici 1990 mettre sur pied un poste de commandement pour l'organe directeur local, un second pour le secteur ouest, 7 postes de commandement et d'attente pour les quartiers, un centre opératoire protégé, un poste sanitaire de secours de 128 lits et 8 postes sanitaires de 32 lits (un par quartier). La commune devra aussi combler le manque de lits dans les postes sanitaires et porter leur nombre de 176 actuellement à 800, qui correspond au 2 % de la population, norme arrêtée. La planification prévoit aussi, nous l'avons dit, une place protégée dans les abris pour chaque habitant. Il faudra là, aménager encore quelques milliers de places supplémentaires puisque les abris actuels correspondant aux normes peuvent assurer une place aux 73

% de la population. On arrive à une proportion plus grande en comptant les abris de conception ancienne et les installations de fortune, mais ceux-ci sont en général non ventilés et n'accorderaient pas une protection absolue. Il faudra donc prévoir pour les années à venir, l'aménagement de nouveaux abris publics.

QUI FINANCE ET COMMENT?

Ces travaux de construction, d'aménagement, le matériel et les frais d'instruction des cadres sont subventionnés à 65 % par la Confédération jusqu'à fin 80 et à 58,5 % depuis début 81. Le solde des dépenses est pris en charge par le canton et la commune à raison d'une moitié chacun.

Lors de l'élaboration du plan général de protection civile, un plan de financement a été dressé sur la base des taux de construction en 78-79. Il prévoit, pour atteindre les objectifs visés, un investissement global de 19.900.000 fr. La part de la commune s'élèverait à 4.129.250 fr. en tenant compte du taux de subvention applicable dès 81.

3307 personnes sont actuellement in-

corporées dans le service de la protection civile et astreintes à servir. Ce chiffre est supérieur au quota minimum réglementaire qui prévoit pour notre ville 2046 personnes. Une partie de ce contingent a été formée de manière à pouvoir intervenir aussi en cas de catastrophe. En cas de réelle nécessité, 3900 personnes peuvent être incorporées comme auxiliaires après avoir suivi une formation sommaire.

L'Office fédéral de la protection civile forme les cadres supérieurs ainsi que les spécialistes de certains services; l'Office cantonal instruit les cadres des détachements d'intervention et les spécialistes des divers services et enfin, l'Office communal dirige les cours à Sugiez pour les personnes nouvellement incorporées et s'occupe des exercices et cours de répétition qui ont lieu en ville.

La protection civile désirerait disposer d'un terrain en ville, dans le secteur de Bonne-Fontaine ou celui de la STEP, à l'intention des services de pionniers et de lutte contre le feu. Un tel aménagement coûterait quelque 25.000 fr. mais permettrait de faire des économies sur les cours de Sugiez qui sont assez onéreux en raison des dispositions de logement et de déplacement qui doivent être prises.

DANS LES DÉLAIS LES PLUS COURTS

La planification fédérale de la protection civile requiert certainement un investissement important mais qui permettrait à la population d'être en possession d'une infrastructure conforme aux objectifs de la défense générale. D'autre part, les prévisions des Autorités fédérales font envisager une baisse des subventions pour les années à venir. Les communes ont donc avantage à présenter des projets dans les délais les plus courts afin d'être encore bénéficiaires des subventions applicables dès 81. (cm)

Salle de musique
Orchestre du Gewandhaus de Leipzig
Kurt Masur et Peter Rösel, pianiste

Ce cinquième Concert de l'abonnement de la Société de musique promettait de grandes joies. Des œuvres, belles entre toutes, figuraient au programme, un pianiste parmi les plus brillants lauréats des concours de ces dernières années, un orchestre, un chef parmi les meilleurs. Les interprètes mirent âme et passion dans leurs interprétations, ils en firent un concert d'une émotion artistique inoubliable.

Etait-ce Brahms que l'on était venu applaudir ou Kurt Masur célébrant Brahms? On ne savait plus très bien tant l'intimité, la familiarité entre interprète et créateur était grande, la ressemblance physique entre l'un et l'autre, par ailleurs, troublante.

L'exécution de la «première» de Brahms pose des problèmes de maturité, d'infirmité. La version de cette «première» fut en tous points digne de ce qu'on attend d'un orchestre comme celui de Gewandhaus de Leipzig, c'est-à-dire d'un ensemble qui a une forte personna-

lité, qui est capable de donner une véritable vie intérieure à une œuvre comme celle-là. Cette version fut chaleureuse, généreuse, dans la splendeur instrumentale, dans la véritable et profonde émotion. Les tempi prirent le temps de donner à l'œuvre tout son mystérieux modelé intérieur, sa pulsation interne. Conception humble et sereine qui procura un bonheur sans prix et pourtant il n'y a chez Kurt Masur aucune prétention de délivrer un message, ce n'est pas l'homme des vérités assénées, mais l'intercesseur qui nous invite à sauter le pas, à participer à l'aventure de l'interprétation. Masur peut se définir comme le chef communicatif par excellence, vivant dans la musique et l'exprimant totalement, on comprend qu'avec une telle force de conviction il soit payé de résultats prodigieux.

Dans le deuxième concerto pour piano de Prokofiev, Peter Rösel, générique, se donna entièrement à son art. La technique de ce pianiste est remarquable, toucher précis, phrasé, virtuosité constamment là. Une telle beauté, un tel sens musical, le cœur et la technique, était-ce possible, était-ce envisageable? C'est pourtant arrivé...

En ouverture de soirée, Mozart, symphonie No 31 KV 297, d'excellent augure.
D. de C.

Revendication de jeunes: une fête au lieu d'une «manif»
Pour un dialogue, rendez-vous au «Sout'»

A QUI PROFITERAIT UN CENTRE AUTONOME?



«Ne pas fermer des portes sur des a-priori»...

Ils avaient dit: «La Chaux-de-Fonds n'est ni Lausanne, ni Zurich». Ils le prouvent. «Ils», c'est-à-dire ce groupe de jeunes Chaux-de-Fonniers qui revendiquent un lieu de rencontre mis à leur disposition de façon très libérale, ce qu'ils appellent un «Centre autonome autogéré». Cette revendication est commune à toutes les villes où des mouvements de jeunes se sont manifestés dans la rue ces derniers temps. Mais à La Chaux-de-Fonds, elle prend une expression moins «explosive». Au lieu d'organiser une «manif» traditionnelle, avec pancartes, banderoles, slogans et peut-être échauffourées à la clé, le mouvement chaux-de-fonnier a préféré organiser une fête. A laquelle il a donné - une campagne d'affichage «sauvage» en témoignage - le sens d'une invitation au dialogue.

A cette fête, le «Comité d'action en faveur d'un centre autogéré» invite la population en général, les autorités communales en particulier. Elle aura lieu samedi prochain 29 novembre, dès 17 heures, avec musique, boire et manger. L'endroit choisi a valeur de symbole, puisqu'il s'agit du passage souterrain Zimmermann.

Le «sout'», dans l'esprit de plusieurs, c'était l'amorce de ce rêve qu'ils nourrissaient d'un endroit «bien à eux», où les contraintes du monde des adultes pénètrent le moins possible, où la marginalité puisse largement se donner libre cours. Parce qu'au nom de ce rêve le passage souterrain avait été un peu trop accaparé par une catégorie d'usagers au détriment des autres, l'autorité communale en est arrivée à décider de le fermer la nuit. Accessoirement, les jeunes qui organisent la fête de samedi à cet endroit entendent revendiquer sa réouverture nocturne.

En invitant la population à discuter avec eux, ils cherchent aussi à démontrer que s'ils se sentent bien au «sout'», ils ne veulent ni exclure ni effrayer les autres.

Mais l'essentiel de la démarche est d'entrer en négociation avec les représentants des autorités, avec quelques contribuables aussi peut-être, sur la revendication de «centre autonome».

Pour l'instant, cette revendication porte sur «une maison et les moyens de l'aménager».

La manière pourra paraître cavalière aux interlocuteurs! Il faut peut-être l'inscrire dans la perspective d'une catégorie de population où l'on cultive un idéal de collectivité qui paraît peu compatible avec la formation de délégations et le respect du protocole...

Le fond pourra paraître excessif. Il faut peut-être le considérer davantage comme une base de discussion, comme l'expression d'un besoin qu'on peut définir et satisfaire diversément, mais qui paraît peu contestable, dans son expression la plus large. C'est vrai qu'il existe un besoin de quelque chose qui soit l'extension de ce que la ville a déjà réalisé avec le Centre de rencontre et peut-être même - au niveau de l'intention première en tout cas - avec le passage Zimmermann. C'est vrai aussi que ce n'est pas le seul besoin auquel la ville est confrontée. On peut discuter largement la revendication, sa justification, la représentativité de ceux qui la posent, son opportunité en regard de l'ensemble des charges et moyens de la commune de l'ensemble des revendications formulées ou non de la collectivité chaux-de-fonnienne...

L'essentiel, à ce stade, c'est de discuter plutôt que de fermer des portes sur des a-priori, non?
Michel-H. KREBS

Coiffeurs à l'honneur

Dimanche dernier se sont déroulés au Palais des congrès de Bienne, les championnats du Cercle des Arts techniques suisses (CATS), qui ont réuni des coiffeurs des quatre coins de la Suisse, dont plusieurs participants de La Chaux-de-Fonds. Deux de ces derniers se sont particulièrement distingués: Mlle Heidi Scherer, 2e prix juniors dames, et M. Carmelo Cavaleri, 2e prix fantasia messieurs. (sp)

communiqués

Petit Cercle de la Maison du Peuple: Ce soir, 20 h. 30, assemblée publique d'information de la Ligue des locataires. Exposé de M. Jean Queloz, secrétaire général de la Fédération romande des locataires: Initiative populaire fédérale pour la protection des locataires. Ensuite discussion.

Ancien Stand: Ce soir, 20 h., loto organisé par et au profit de la Croix-Rouge.

Au Conservatoire: La première «Heure de musique» de la saison aura lieu jeudi 27, 20 h. 15. Walter Kägi, altistes bernois bien connu, interprétera Schumann, Hindemith et Brahms. Il sera accompagné par Elise Faller que l'on réentendra avec joie.

Maison du Peuple: Vendredi 2, 20 h., match au loto du Cercle ouvrier.

avis urgent
SOMMELIÈRE

est demandée tout de suite.
DÉBUTANTE acceptée
CONGÉ: Samedi et dimanche
Chambre à disposition
Tél. (039) 23.18.68 29420

PUBLI-REPORTAGE
Marending SA: un nouveau laboratoire



La boulangerie-pâtisserie Marending SA, inaugurée jeudi en fin de journée son nouveau laboratoire à l'avenue Charles-Naine 55, en présence de MM. André Sieber, préfet des Montagnes neuchâteloises, Charles Augsburger, conseiller communal et André Kohler, capitaine de police.

Samedi, par contre, c'était au tour du public de faire connaissance avec ces nouvelles installations, bien mécanisées mais pas automatisées, lors d'une journée portes-ouvertes. La centralisation qui s'est opérée permet ainsi une bonne organisation, nécessaire de nos jours pour survivre à la concurrence des grands magasins. 29420

mémento

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h., 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
La Sombaille, home méd.: Artisans m'ateurs du 3e âge.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: 14-17 h.
Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Galerie Manoir: Fred Perrin, 15-22 h.
Club 44: expos. Aloys Perregaux, 18-20 h.
Galerie Cimaise: Pierre Christie, 19-21 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque S.F., Recrètes 29, 17-19 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.

ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
Ludothèque, Serre 3: Mardi 16-19 h.; jeudi 16-18 h.
Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), lundi à vendredi, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 70, 14-19 h.

Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
SOS Alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-tendue: No 143, 20" d'attente.
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Henry, L.-Robert 68. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Protection des animaux: tél 23 58 82 et 26 77 75.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, Les petites fugues.
Eden: 20 h. 30, Un mauvais fils; 18 h. 30, Les amours de Misty Beethoven.
Plaza: 20 h. 30, Chromosome 3.
Scala: 20 h. 45, Guet-apens.

Fleuriste de service cet après-midi:
Turtschy, Léopold-Robert 57

RADO
Style sûr. Inrayable. Précise.

Le diamant
Av. L.-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds 25824

DEMAIN
10%
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés)

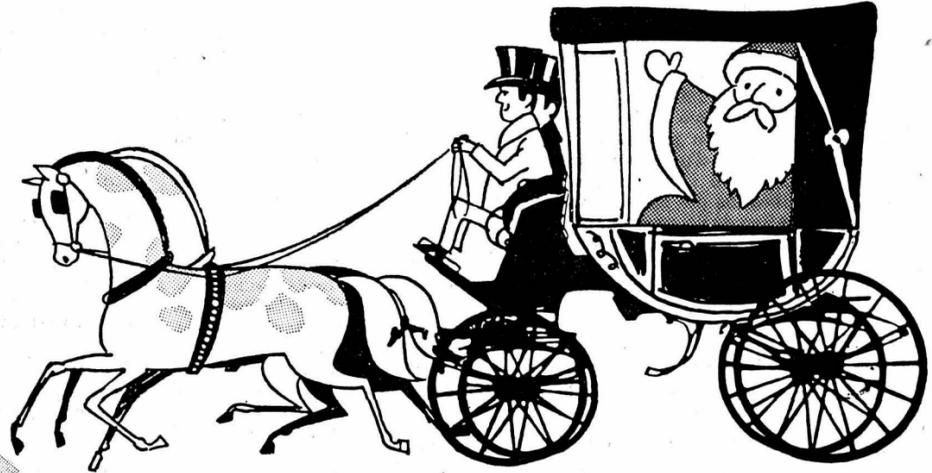
Information

Père Noël

arrive aujourd'hui
mercredi 26
vers 14 heures 30



Dans sa calèche, tirée par un poney pommelé, il s'y rendra en passant du Crêt-du-Loche au centre ville, pour revenir devant notre magasin rue Marie-Anne-Calame



Dès 14 h. 30, les enfants pourront être photographiés avec le Père Noël, au 1er étage de notre magasin

Le Locle

DE NOUVEAU LÀ ! Spécialité maison
PETITS FOURS AUX AMANDES
garantis extra tendres - CONFISERIE MASONI LE LOCLE

OFFICE DES FAILLITES DU LOCLE

Enchères publiques d'immeuble au Locle

Le mercredi 10 décembre 1980, à 14 heures 30, à l'Hôtel Judiciaire du Locle, Salle du Tribunal 1er étage, l'Office des Faillites du Locle vendra par voie d'enchères publiques l'immeuble sis au Col-des-Roches 14, dépendant de la masse en faillite de Hubert Froidevaux, Carrosserie, savoir

Cadastre du Locle

Article 6047, plan folio No 73, Nos 80, 70, 39, 40, 41 et 81 - Aux Granges, bâtiments, place-jardin de 3111 m².

Il s'agit d'un immeuble industriel (ancienne fonderie), soit bâtiment principal, hangar, remise, couvert de 1567 m² et place de 1544 m².

Estimation cadastrale, 1975 Fr. 245.000.-
Assurance-incendie, 1975 Fr. 1.228.400.-
Estimation officielle Fr. 301.000.-

Article 4988, plan folio No 73, Nos 82 et 83 - Aux Granges, bâtiment, place jardin de 1185 m².

Il s'agit d'un hangar de 242 m² et d'une place de 943 m².

Estimation cadastrale, 1975 Fr. 5.000.-
Assurance-incendie, 1975 Fr. 74.500.-
Estimation officielle Fr. 27.000.-

Pour une désignation plus complète des immeubles, on se réfère au Registre Foncier dont un extrait est déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente, l'état des charges, l'extrait du Registre Foncier et le rapport de l'expert pourront être consultés à l'Office des Faillites dès le 24 novembre 1980.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du Commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble pourra être visité les mercredi 3 et vendredi 5 décembre 1980, de 14 h. à 15 heures.

Le Locle, le 31 octobre 1980 OFFICE DES FAILLITES
LE LOCLE

Appartements à louer

À LOUER cause départ, appartement 3 pièces bain, vue et soleil en campagne. Peut convenir à couple retraité. Loyer bas. Tél. 039/31 51 51
29161

LE LOCLE

À LOUER

BEL APPARTEMENT DE 2½ CHAMBRES

tout confort, salle de bain, balcon, conciergerie.

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau.
29178

Mélanges

ANGLAIS

Diplômée de Cambridge, donne leçons privées d'anglais, commercial et conversation. Tél. (039) 31 89 22 ou (039) 22 12 88

DÉBARRAS

caves, galetas, fonds d'appartements
Tél. 038/42 49 39

TOUTES vos FLEURS chez Coste
Tél. (039) 31 37 36
Le Locle, Côte 10



VILLE DU LOCLE

Pour compléter l'équipe du personnel chargée de la surveillance des Musées au Château des Monts le dimanche après-midi, un

POSTE DE SURVEILLANT

est à repourvoir: Entrée en fonction: 15 décembre 1980 ou date à convenir.

Convientrait à retraité ou étudiant.

Pour tous renseignements, téléphoner au 039/31 85 58.

Faire offres manuscrites à la Chancellerie communale, Hôtel de Ville, jusqu'au 30 novembre 1980.
91-220

A Neuchâtel, une boulangerie-pâtisserie moderne et de 1er ordre, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

BOULANGER - PÂTISSIER

Place stable et bien rémunérée.
Téléphone (038) 24 09 09
87-31228



1er choix et qualité pour toutes constructions et rénovations. Du stock ou rendu posé: toutes dimensions standard ou sur mesure. A coup sûr meilleur marché! Demandez notre documentation gratuite!

Uninorm SA
1018 Lausanne ☎021/373712 • 5623 Boswil ☎057/74771
uninorm

109.119.636

OFFRE D'EMPLOI

Nous cherchons pour engagement de courte et longue durées

NURSES

diplômées, de nationalité suisse, susceptibles de travailler en privé.

Service Babysitters-Nurses

2, place du Grand-Saint-Jean
1003 Lausanne
tél. (021) 23 89 86 22-3041

LA COMMUNE DES BRENETS

offre à vendre

au lieu-dit: Les Champs Ethévenots

Immeuble No 101

Ancienne ferme à transformer. Belle construction, façade Sud en pierre naturelle, avec balcon, 3 logements avec dépendances (caves, écurie, remise, grange, grenier).

Cube SIA: 3200 m³. Superficie avec dégagements: 1900 m² environ.

Situation sur pente Sud-Ouest, avec vue dominante et imprenable sur la vallée du Doubs. Altitude: 920 m.

Accès: en bordure de route communale. Assurance incendie 1975: Fr. 240 000.- + 75%.

Immeuble No 102

Ancienne ferme à transformer. 2 appartements avec dépendances (caves, galetas, chambres-hautes, écurie, grange et remise).

Cube SIA: 3624 m³. Superficie avec dégagements: 1585 m² environ.

Situation sur pente Sud-Ouest, avec vue dominante et imprenable sur la vallée du Doubs. Altitude: 920 m.

Accès: en bordure de route communale. Assurance incendie 1972: Fr. 124 000.- + 75%.

Renseignements auprès de l'Administration communale, 2416 Les Brenets, tél. 039/32 10 06.
29299

Fabrique de boîtes de montres du plateau cherche

RÉGLEUR

sur machines «MACODEL-EBOSA» Maison en pleine expansion. Situation stable. Salaire en rapport avec capacités. Appartement par nos soins.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre 22-143630 à Publicitas, 1400 Yverdon.

GALERIE ARTS ANCIENS

P.-Y. Gabus - 2002 Bevaix

Nous avons le plaisir de vous convier à une

IMPORTANTE EXPOSITION

consacrée à une famille de peintre genevois

MUNTZ-BERGER 1793-1878
ALEXANDRE CALAME 1810-1864
ARTHUR CALAME 1843-1919

Peintures, aquarelles, dessins. Nous attirons votre attention sur cette collection exceptionnelle qui sera mise en vente durant l'EXPOSITION du 29 novembre au 31 janvier 1981, ouvert tous les jours. Dimanche compris, de 8 heures à 18 heures.

Téléphone (038) 46 16 09

VERNISSAGE

Samedi, 29 novembre à 16 heures.
87-141

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune dame

anciennement dans le commerce représentant une grande marque en Suisse et à l'étranger - gérance de succursales - achat - vente cherche un

travail à temps partiel

région Jura, éventuellement Suisse Romande.

Faire offre sous chiffre 14-22530 à Publicitas SA, 2800 Delémont.

Au Château des Monts

Nouvel enrichissement pour le Musée d'horlogerie

Dans notre édition de samedi dernier, nous avons brièvement évoqué la cérémonie qui s'est déroulée au Château des Monts à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle bibliothèque destinée au Musée d'horlogerie.

Il s'agit d'une réalisation attendue depuis longtemps, qui permet un classement rationnel des innombrables ouvrages en possession du Musée d'horlogerie. Ceux-ci sont en provenance, parfois d'achats, mais essentiellement de familles qui ont eu la généreuse pensée de confier à notre institution revues et livres relatifs à l'industrie horlogère et aux automatés.

Faite d'une très belle ébénisterie, dont l'exécution a été confiée à M. Louis Cupillard, menuisier au Locle, la bibliothèque, qui s'intègre parfaitement aux boiseries et au style du salon qui l'abrite, comporte de nombreux rayons et armoires dans lesquels plus de 7000 périodiques, brochures, catalogues de vente et autres précieux ouvrages sont déposés.

Quant aux revues, elles représentent plus de trois mètres cubes de boîtes de classement qui sont rangées et dûment répertoriées dans les combles du Château.

C'est à Mlle Marie-Claude Tröhler, élève de l'Ecole de bibliothécaire, de Genève, que l'importante tâche de classement de toute cette documentation a été confiée et elle s'en est brillamment acquittée en réalisant, parallèlement, son travail d'examen et de fin d'étude, qui lui a valu - ce jour-là précisément, et par pure coïncidence - de recevoir son diplôme de bibliothécaire.

M. Maurice Huguénin, président de la ville du Locle, a remercié ses hôtes d'avoir répondu nombreux à l'invitation qui leur était adressée et il a plus particulièrement témoigné sa reconnaissance à Mlle Marie-Claude Tröhler qui a eu la riche idée de consacrer son travail de diplôme de bibliothécaire sur l'organisation et le rangement de ce qui était considéré comme la bibliothèque du Musée d'horlogerie, jusque-là sommairement éparpillé aux quatre coins du Château.

Il s'est agi d'un vrai travail de bénédictin et sans doute, par moments, c'était plus le labeur d'une démenageuse que celui d'une bibliothécaire, que Mlle Tröhler accomplissait. Mais elle a su le faire en affirmant sa forte personnalité, tout en conservant un sens profond de l'humour, trouvant par instants autant de poussière que de littérature.

Grâce à elle, la bibliothèque existe et elle sera sans doute un précieux instrument de travail pour les chercheurs s'intéressant à l'histoire et à l'évolution technique de l'industrie horlogère. Et au nom des autorités communales, M. Huguénin a remis à la jeune lauréate un souvenir tangible de leur immense gratitude.

LE COMMENCEMENT D'UNE BELLE ET LONGUE HISTOIRE

Comme devait le rappeler M. François Mercier, conservateur du Musée d'horlogerie, dans le bref message qu'il a adressé à ses hôtes, ce sont cinq mois de labeur et d'énergie que Mlle Marie-Claude Tröhler a consacrés à cette tâche, dans la belle demeure des Monts dont le cadre lui a été particulièrement propice, par sa poésie et la vue qui lui était offerte sur le parc, et plus loin sur les Monts-Perreux et la Chaîne du Jura.

Il n'y a pas de véritable histoire de la bibliothèque du Musée d'horlogerie, puisque celle-ci s'est constituée au fil des ans et de manière fort disparate, grâce à la générosité de collectionneurs et de donateurs. La première mention d'un don d'ouvrages au Musée d'horlogerie est datée du 5 juin 1903, s'agissant des «Principes généraux de l'exacte mesure du temps par les horlogers», de Urbain Jurgensen, ouvrage offert par M. Guillaume Perret. Depuis 1908, certes, on constate des dons et des achats réguliers d'ouvrages, mais en petit nombre et c'est M. Alfred Chapuis, qui a donné toutes ses archives, indépendamment de toute sa production écrite, qui a constitué le vrai noyau de la bibliothèque, suivi des ou-

Attention aux habiles manipulateurs

Une fois de plus, ils sévissent dans la région, ces habiles et peu scrupuleux manipulateurs qui, en un tournemain, subtilisent un billet de cinquante francs sur la base duquel vous avez rendu la monnaie, puis le reprennent sous un prétexte quelconque, en vous refilant une autre coupure, habituellement d'un montant plus élevé, puis reprennent le tout alors que vous n'y avez vu que du feu! Et froidement, sans gêne aucune - éventuellement la main sur le cœur - ces escrocs de bas étage partent gentiment, emportant tout aussi aisément, la monnaie que vous leur avez généreusement rendue... pour des prunes!

Et ce sont les pharmacies, ces jours-ci, qui ont fait l'objet des sollicitudes de ces spécialistes, vraisemblablement de nationalité française, qui roulent dans une voiture portant des plaques minéralogiques du département de la Seine. F 75 pour ceux qui pourraient renseigner la gendarmerie, téléphone (030) 31.54.54. (m)

vrages scientifiques de Charles Février, ensuite des périodiques du Technicum neuchâtelois, puis, plus récemment, d'une importante documentation offerte par les fabriques Gyma et Ulysse Nardin et M. Ephrem Jobin, ancien conservateur.

Les achats d'ouvrages contemporains contribuent également à l'enrichissement des collections du Musée d'horlogerie, tout en maintenant sa bibliothèque dans l'actualité.

ENTHOUSIASME ET DÉVOUEMENT POUR UNE NOBLE TÂCHE

D'autres tâches, maintenant, attendent les responsables du Musée d'horlogerie, s'agissant notamment d'éditer un catalogue dont le classement et la mise en page seront inspirés d'une documentation semblable du Musée international de l'horlogerie, de La Chaux-de-Fonds, afin d'unifier les méthodes de travail et de recherche. Une fois encore, il faut relever le dévouement et l'enthousiasme de Mlle Tröhler, qui a consacré ses heures de loisirs à l'établissement du projet de ce catalogue, s'agissant de dépouiller des revues ou catalogues de vente renfermant une quantité impressionnante de renseignements sur l'histoire de l'horlogerie, parallèlement au dépouillement des archives de MM. Alfred Chapuis et Defosse.

LA VOIE EST OUVERTE À LA GÉNÉROSITÉ

Une fois encore, M. Mercier a témoigné sa reconnaissance à Mlle Tröhler, lui disant le plaisir qu'il a eu, avec ses collaborateurs, en l'accueillant sous ce même toit du Château des Monts, apportant dans cette austère demeure l'empreinte de son amabilité, de sa gentillesse et de son sourire. Puis M. Mercier a dit sa gratitude à la famille Gabus-Savoie, représentée ce jour-là par M. et Mme Michel Gabus, qui a eu la générosité d'offrir au Château des Monts un

On en parle au Locle

Dans un restaurant où elle avait pris de l'avance pour réserver une table, une fort jolie dame attendait son mari. Lorsqu'il entra à son tour, tout petit et tout timide, elle se leva pour l'appeler: «Ici, gros minet!».

Au début d'un contrat de mariage, toutes les femmes disent «mon chéri» à leur mari. Et puis, au fil des ans, les choses évoluent tout gentiment et, sans aucune nuance péjorative, le «mon chéri» devient mon grand, mon papillon, mon Jules, mon lapin, mon biquet, mon étoile. Certains de ces surnoms, voire de ces sobriquets, sont de vraies réussites, tandis que d'autres... Il en va d'ailleurs de même pour nombre d'hommes à l'égard de leur femme. Conscients de leur puissance et de leur capacité de domination et de protection, ils les appellent volontiers: ma tulipe, ma colombe, mon ange, mon trésor, ma vedette, allant dans quelques cas extrêmes et très rares jusqu'à ma lionne ou mon phénomène. On pourrait en faire un livre! A la maison, en famille, entre amis, tout cela passe fort bien. En ville, dans les magasins, au bistrot, sur la rue, c'est parfois comique et un brin gênant.

Il y a tellement de tendresse et d'amour dans ce langage du cœur, qu'on lui pardonne aisément de n'être pas toujours adapté aux circonstances, au physique des élus, à la réalité des faits. Ce qui compte davantage que le choix du nom, c'est la façon de le dire et là, maris et femmes ont l'art des intonations exactes. Comme de grands comédiens!

Après tout, la vie conjugale se divise aussi en actes et en tableaux, et elle exige des partenaires qu'ils sachent interpréter les jeunes premiers, certes, avec fougue et passion, durant de longues années, mais aussi plus tard les rôles de composition, tous les rôles du grand théâtre qu'est la vie de tous les jours.

Ae.

meublier de salon de style Louis XVI qui complète admirablement la bibliothèque, ainsi que partiellement la salle Frédéric Savoie dans laquelle quatre chaises ont été placées, en voisinage harmonieux avec les magnifiques et rarissimes pendules neuchâteloises qui y sont installées.

HOMMAGE À LA VILLE DU LOCLE

A son tour, Mlle Marie-Claude Tröhler a dit tout le plaisir et toute la joie qu'elle a ressentis en arrivant au Locle pour aborder l'importante tâche qui l'attendait. Elle a exprimé sa gratitude à ceux qui l'ont efficacement secondée, notamment M. Fernand Donzé, directeur de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, M. François Mercier et ses deux collaborateurs, MM. Gérard Vouga et Thierry Pellaton, passionnés de leur métier et qui l'ont entretenue de leurs horloges tout au long de son séjour au Château des Monts. A M. Ephrem Jobin, ancien conservateur, toujours affable et disert sur les horloges locloises, elle adresse une pensée amicale, ainsi qu'à M. et Mme Félix Pochon, toujours présents, sans oublier Mlle Ramseyer, documentaliste au MIH qui l'a judicieusement conseillée dans le choix d'un classement.



Bien intégrée, faite d'une belle ébénisterie, la nouvelle bibliothèque complète admirablement bien le petit salon sis dans l'aile ouest du Château des Monts.

Et ce n'est pas sans quelque émotion qu'elle a adressé ses remerciements sincères aux Loclois, y compris les autorités locales, qui l'ont accueillie aussi simplement que chaleureusement. Et cette émotion, elle l'exprime mieux encore dans son travail de diplôme dont un passage remarquable traduit les sentiments qui furent les siens en apprenant à

connaître notre ville, son château et les lieux qui l'environnent.

Enfin, avant de convier ses hôtes à la traditionnelle verrée, le dévoué conservateur du Musée d'horlogerie a remercié les autorités qui suivent avec attention - en les soutenant efficacement - les pas franchis régulièrement chaque année, pour l'amélioration des lieux et des collections dont il a la garde. (rm)

tribune libre • tribune libre

Quatre questions pour un malaise

Monsieur le rédacteur en chef

Je vous saurais gré de publier la lettre ci-jointe en «Tribune libre» et de répondre aux questions posées, cela va sans dire.

A plusieurs reprises, vous avez abreuvé vos lecteurs d'articles sur les déboires de M. André Perret et, tout récemment, vous avez dit, en deux longs articles, les avatars de la Clinique Roc-Montés du Noirmont, gérée par le même M. A. Perret.

Je ne vous connais pas, sinon par vos écrits; je n'ai jamais eu le moindre contact avec M. André Perret. Epris d'objectivité, éprouvant à vous lire un malaise certain, je vous pose les questions suivantes:

● Quel mobile vous anime-t-il pour que vous vous acharniez sur les activités d'un prévenu? Vos articles ne relèvent

plus de la seule volonté d'information, ils ont un pénible relent de règlement de comptes.

● Quelle méthode utilisez-vous pour en savoir tant? Vient-on spontanément vous informer ou vous complairiez-vous dans les cheminements nauséux d'une répugnante presse à sensation?

● Journaliste, mais simple citoyen toutefois, croyez-vous pouvoir vous substituer à un appareil judiciaire chargé d'une enquête officielle et donc plus objective, discrète et donc plus humaine?

● Quelle idée vous faites-vous de l'efficacité et de l'objectivité de la justice neuchâteloise si vous croyez nécessaire de la stimuler en conditionnant l'opinion publique avant même l'ouverture des Assises?

Veillez agréer...

Michel Benoit, Les Brenets

Mais quelle presse voulez-vous?

D'entrée de cause vous estimez que j'«abreuve» mes lecteurs, alors permettez: je ne m'adresse pas à des bovins mais à des femmes et des hommes qui, très nombreux et depuis deux ans et demi se posent d'autres questions que vous s'agissant non de M. Perret mais de ce qu'il faut nommer «l'affaire Perret» en raison de son ampleur par tout ce qu'elle met en cause et par son caractère exceptionnel.

Vous me posez quatre questions suivies de quatre appréciations qui ont forme de réponse.

Ainsi posées, vos interrogations sont de fait un réquisitoire contre ma manière de pratiquer mon métier. Tel est votre bon droit d'y voir de «l'acharnement», «un pénible relent», de la répugnance même. Votre vocabulaire est tout de mansuétude pour les «déboires de M. André Perret» et d'une singulière vigueur pour m'interpeller! Ce sont les mêmes «nuances», tour à tour tendres ou vigoureuses dont je dois faire preuve presque quotidiennement.

En vous lisant je redécouvre combien il est difficile d'écrire quand on sait être lu par des dizaines de milliers de personnes qui toutes vous déchiffrent avec une optique personnelle.

Quel est le vocabulaire employé par les personnes, fortunées ou petits rentiers, qui s'estiment abusés par celui en qui ils avaient mis leur confiance?

Contrairement à vous, ils m'accusent de complaisance parce que, précisément, j'estime qu'il n'appartient qu'à un tribunal de rapporter certains faits et que je n'ai pas à me «substituer à un appareil judiciaire».

Alors quel «mobile» me pousse au crime de chercher ce qui peut être une face de la vérité?

Vous me prêtez des sentiments de vengeance ou de je ne sais quel besoin de «règlement de comptes».

Il n'existait aucun différend entre M. Perret et moi en dehors du cadre de cette affaire.

Il existe un différend entre le prévenu Perret et la société, ce que relate le journaliste Baillois étant entendu que la cause a précédé l'effet.

Cette affaire est conséquente à travers tout ce qu'elle implique, raison pour laquelle je suis revenu à plusieurs reprises, et longuement, c'est vrai, sur ses différents aspects. Vous y voyez de «l'acharnement» alors que je n'y mets que de la constance à suivre chaque épisode.

Le seul «mobile» qui m'anime est de cerner au mieux l'événement et cela d'autres avec vous ne me le pardonneront pas tout simplement parce que je trouve de l'hypocrisie derrière bien des pudeurs et que je l'écris.

Or, «ça», ça ne se fait pas, pensez-vous. Je n'ai pas encore trouvé au nom de quoi me taire à partir d'un certain seuil, et je trouve même que, compte tenu de ce que je sais, de tout ce que l'on s'emploie à me faire connaître, en cette affaire comme en d'autres, j'ai encore des silences coupables...

Nous voici à votre question de la «méthode» qu'utilise. Elle n'est pas fétide pour vous suivre sur «les chemins nauséux d'une répugnante presse à sensation».

Ma «méthode» consiste simplement à trouver un fil conducteur et à ne plus le lâcher. C'est pratiquement toujours une personne impliquée de près ou de loin qui nous ouvre la première porte. A la suite d'un article, les informations affluent d'elles-mêmes, par écrit ou par téléphone. Il faut ensuite vérifier. Cela n'est jamais facile même au niveau des faits matériels et d'autant plus sujet à caution dès qu'il faut faire la part de la subjectivité. C'est alors qu'il faut mesurer ses pas. Vous en faites la démonstration: on n'aime pas en Suisse regarder la vérité en face et moi je ne cherche que ça. Alors, inévitablement, je collectionne les problèmes et croyez que cela ne con-

tribue en rien à mon confort personnel, ni intellectuel ni physique.

Quant à l'idée que je me fais de la justice neuchâteloise, elle est plutôt bonne. Cette justice vaudra toujours ce que valent ses magistrats. Je les préfère plutôt courageux, mais avec un courage égal en chaque cause. Il ne m'apparaît pas qu'elle ait besoin d'être stimulée. Je sais nos juges assez distants des appréciations plus ou moins éphémères de la presse en général. Cela est bien, car il en va de leur sérénité.

Pour en terminer avec «l'opinion publique», je sais d'expérience qu'elle a plus d'influence sur les médias que l'inverse.

J'espère avoir répondu correctement à vos questions dans la mince marge de manœuvre que vous me laissez.

Et je conclus, si vous le permettez, par cette question que je crois essentielle: entre ceux qui voudraient que leur canard leur en «dise un peu plus» et d'autres qui préfèrent que nous traitions les événements et l'actualité en sourdine, quelle presse voulez-vous?

Une presse passive, oblongue, à la traîne des ombres et qui crévera de sa propre morosité ou une presse qui dérange parce qu'elle interroge sans jamais oublier de s'interroger elle-même!

Merci de m'en avoir permis l'exercice en votre compagnie.

Gil BAILLOD

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

sociétés locales

Le Locle

Semaine du 26 novembre au 2 décembre

CAS Section Sommarteil. - Vendredi 28, à 20 h. 30, assemblée générale au Foyer Sandoz, Grand-Rue 6. Gardiennage: MM. F. Jaques et J.-L. Kerhly.

CAS Dames. - Lundi 1er, rencontre mensuelle au Cercle de l'Union. Samedi 29, triples au chalet. Inscriptions chez Mme Myotte, tél. 31 25 73.

Club des loisirs. - Jeudi 27, à 14 h. 30, au Casino: causerie de Mme Alfred Bourquin, sur Loèche-les-Bains, avec projection de magnifiques diapositives.

Contemporaines 1902. - Mercredi 3, dîner de Noël à 11 h. 30. S'inscrire s.v.p.

Contemporaines 1903. - Mardi 2, dîner de Noël, au Cercle de l'Union.

Contemporaines 1907. - Jeudi 4, à 12 h., dîner de Noël à l'Hôtel des Trois-Rois.

Contemporaines 1915. - Vendredi 28, dès 14 h., au Cercle de l'Union: match au loto. Apportez des quines, s.v.p.

Contemporaines 1918. - Samedi 29, à 19 h. 30, au local habituel, Fête de Noël. Venez nombreuses.

Contemporaines 1919. - Mercredi 26, à 20 h., Hôtel des Trois-Rois: match au loto. Inscriptions pour le souper de Noël. Venez nombreuses.

Contemporaines 1909. - Mardi 2, rendez-vous sur la place de Marché à 14 heures. Echo de l'Union. - Vendredi 28, match au loto à la salle de la FTMH. - Samedi 29, chants au Noël de l'AVIVO. - Lundi 1er, à 20 heures, répétition.

mémento

Le Locle

Musée des Beaux-Arts: expos. de Noël - 3 graveurs, 14-18 h., 20-22 h. Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugale: (038) 24 76 80. Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22. Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70. La Main-Tendue: tél. No 143.

Pour des revêtements de sol
à toute épreuve

**Pfister
Meubles**

FA 21

92-350

BON

Helena Rubinstein
La Science de la Beauté

Nous vous montrons comment mettre
votre beauté en valeur

Conseils de Beauté

Votre cadeau

Ce cadeau précieux vous sera remis à l'achat de produits Helena Rubinstein d'une valeur de trente francs (jusqu'à épuisement du stock).



Découpez cette annonce et apportez-la nous dans notre magasin.

Rayon de parfumerie, rez-de-chaussée

printemps

29312

AIDE DE BUREAU

sachant dactylographier, est cherchée pour tout de suite ou date à convenir, à temps complet.

Offre sous chiffre DS 29275 au bureau de L'Impartial.



Cafétéria cherche

auxiliaire

lundi à vendredi
17 à 20 h.

Tél. 039/25 11 01
interne 51 22-6633

Fabrique de boîtes
désire engager

**UN MÉCANICIEN
OU UN
RÉGLEUR**

pour son département machines semi-automatiques et automatiques.

Le candidat devra s'occuper du réglage, de l'entretien des machines et de la production journalière.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Adresser offre sous chiffre DS 29279 au bureau de L'Impartial.

29279

Un événement exceptionnel

La Chaux-de-Fonds - SALLE DE MUSIQUE
MERCREDI 3 DÉCEMBRE à 20 h. 15

grand concert militaire

donné par la fanfare de la division frontière 2,
120 exécutants.

Directions: adj. P.-M. Solioz - adj. L. Salamin

L'entrée au concert est gratuite.

138.359.515



SERVICES INDUSTRIELS

vous proposent dans leur magasin rénové - rue du Collège

GAZ NATUREL

Grand choix de cuisinières à gaz
remise jusqu'à 40%

Armoires frigorifiques - congélateurs - machines à laver la vaisselle - cuisinières électriques - petits appareils ménagers - à des prix nets SI.

Lustrerie - lampes de table - lampadaires.

A VOTRE SERVICE 24 HEURES SUR 24.

Heures d'ouverture du magasin:

lundi - mardi	08.15 - 12.00 13.30 - 18.30
mercredi matin fermé après-midi	13.30 - 18.30
jeudi - vendredi	08.15 - 12.00 13.30 - 18.00
samedi	08.30 - 12.00 13.30 - 17.00

facilité de parage sur la place du Gaz



28922

OFFRES D'EMPLOIS

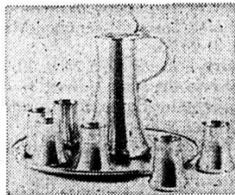
ETUDES D'AVOCATS

cherchent

secrétaire qualifiée

pour le 1er janvier 1981 ou date à convenir.

Faire offre sous chiffre AN 29277 au bureau de L'Impartial.



Grande exposition d'étain

Hôtel Bellevue - Saignelégier

vendredi 28 novembre dès 18 h.
samedi 29 et dimanche 30 novembre dès 9 heures

et d'horloges comtoises



Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie
Saignelégier
tél. (039) 51 19 14

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département Microhorlogerie, un **mécanicien de précision ou électricien**

Travail de nuit du lundi au samedi

Horaire: 22 heures à 6 heures

La pratique de cet horaire donne droit à un supplément de salaire de 25% en plus du salaire normal.

Activité: Mise en train, réglage et entretien de machines semi-automatiques effectuant des travaux fins de microhorlogerie.

Nous demandons: - CFC de mécanicien
- Quelques années de pratique.

Nous offrons: - Travail indépendant
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites au Service du Personnel ou prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 11 41, interne 425.

28-12035

Votre journal: L'IMPARTIAL

138.155.245-7-05

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. _____
 Je rembourserai par mois Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____ No. _____
 NP/localité _____

rapide simple discret



à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

M. André Brandt, seul candidat radical au Conseil d'Etat

Le Parti radical neuchâtelois a tenu hier soir une assemblée extraordinaire dans le chef-lieu.

Le président cantonal, M. Claude Frey, a salué une assistance très fournie avant de rendre hommage à M. Jean-Claude Landry, chancelier d'Etat récemment décédé.

Le comité comprend deux vice-présidents, M. Pierre Brossin pour le Haut du canton, M. Charles Grossen pour le Bas. Ce dernier a donné sa démission pour des raisons de santé; M. Claude Weber, de Peseux, lui succédera.

Le point le plus important de l'ordre du jour avait trait aux élections cantonales des 4 et 5 avril 1981.

M. Jacques Béguin ayant décidé de se représenter, les libéraux ne dési-

gneront qu'un seul candidat pour remplacer M. François Jeanneret, soit M. Jean Cavadini, conseiller communal de Neuchâtel. De ce fait, il apparaît judicieux aux radicaux de ne présenter eux-mêmes qu'un seul candidat, soit M. André Brandt. C'est à l'unanimité et par applaudissements que cette proposition est acceptée.

L'actuel chef du Département des travaux publics remercie l'assemblée.

— Les années à venir seront encore difficiles pour notre canton; le peuple neuchâtelois aura des défis à relever. Pour nous les élections de 1981 seront celles de la confiance retrouvée; le parti radical prouvera qu'il reste un parti majoritaire.

Les élus donnent compétence à leur comité directeur pour ce qui est de l'établissement d'une liste commune avec les libéraux et le ppn pour le renouvellement du Conseil d'Etat. Quant aux élections du Grand Conseil, il appartient aux districts de prendre leur propre initiative.

MESURES D'ÉCONOMIES: TROIS FOIS OUI

M. Yann Richter, président du Parti radical suisse, résume brièvement les mesures d'économies qui seront soumises aux votations populaires des 29 et 30 novembre. Il recommande trois acceptations, soit la suppression des parts cantonales au droit de timbre et au bénéfice de la Régie des alcools, et le démantèlement de la subvention au prix du pain.

A la quasi unanimité, les votations confirmeront ces trois oui.

PORT DE LA CEINTURE: NON

Un débat contradictoire était prévu au sujet du port obligatoire de la ceinture de sécurité. M. André Gallay, délégué du Bureau suisse de prévention des accidents, a développé les arguments du «pour», et M. Jean Gay, de la section valaisanne de l'ACS, ceux du «contre».

Après de longues et nombreuses interventions, les délégués se sont finalement déclarés opposés au port obligatoire de la ceinture de sécurité par 75 voix contre 15. (rws)

En vue d'une prochaine votation communale à Marin Les nouveaux David et Goliath

Les habitants de Marin voteront: le référendum lancé contre une décision récente au Conseil général (dézouage de trois parcelles agricoles) a abouti. Plus de 420 signatures ont été déposées alors qu'il n'en fallait que 270. La votation aura lieu les 17 et 18 janvier. Le Conseil communal a même déjà agendé une séance d'information contradictoire pour le 13 janvier. Enjeu indirect mais principal de cette votation: le maintien du siège social de Migros-Neuchâtel à Marin, c'est-à-dire une rentrée d'impôt qui devrait largement dépasser 180.000 francs par an si la construction de la centrale de distribution peut se faire. Ce genre d'arguments, quand on l'assène, en réduit passablement d'autres en miettes...

Le 30 octobre dernier, le Conseil général décide, à environ trois contre un, de passer une zone agricole de 82.000 m² en zone industrielle. Dans un second arrêté, il réserve un sort semblable à deux autres parcelles sans toutefois prendre de décision définitive. Les groupes politiques sont pratiquement tous divisés. But de l'opération: permettre à Migros de construire une centrale de distribution à proximité du supercentre qui va s'ouvrir l'an prochain.

Emmenés par un agriculteur et conseiller général radical, M. A. Bangerter, les opposants lancent le référendum contre les deux arrêtés. Pas contre Migros, disent-ils bien fort, mais pour la défense de l'agriculture et de l'écologie. Le terrain qui est prévu pour ces constructions est un des plus fertiles du canton. Marin n'a déjà plus tellement d'espaces verts. Il est temps de faire un choix définitif: ou bien continuer et finir par tout bétonner, ou bien s'arrêter et

conserver des surfaces agricoles. Et si financièrement on y perd, tant pis: on réduira notre train de vie à nos moyens.

De l'autre côté, l'argumentation avance comme un rouleau compresseur. En 1971, Migros achetait du terrain au Landeron, mais la commune s'opposait à la construction d'entrepôts. Lorsqu'elle s'y rallia, plusieurs années plus tard, c'était cuit: Marin était intervenu. Comme Dubied et Ebauches ne lui rapportaient presque plus rien, il fallait absolument avoir la Migros. Et l'Etat ne disait pas non. Alors Migros s'est installé à Marin, et le groupe a demandé de la place pour ses entrepôts.

Pour la commune, c'est une substantielle promesse de revenus, et Marin en a besoin: le tribut à l'instruction publique, pour sa jeune population, est lourd. Migros fait vivre beaucoup de monde dans la commune. Du moment qu'on l'a voulu et accepté, il faut lui fournir les moyens de rester. L'exécutif communal (présidé par un cadre de chez Migros) n'a pas envie de laisser fuir la poule aux œufs d'or. Car Migros n'en fait pas mystère. Si c'est non, le siège social déménage. Non seulement hors de la commune, mais aussi hors du canton. Voyez les francements de sourcils que les référendaires doivent provoquer au Château. Surtout que l'Etat est aussi directement intéressé. Les deux parcelles, promises à plus ou moins long terme à la zone agricole, comprennent un terrain de l'Etat, lequel a toujours besoin de surfaces à proposer à d'éventuelles nouvelles industries, diversification oblige.

C'est dire que le comité référendaire s'est attaqué à forte partie... R. Gt.

BÔLE

Cycliste blessé

Hier à 17 h. 20, un automobiliste de Cortaillod, M. S. S., circulait rue de la Gare en direction de Colombier. A la hauteur de la rue des Sources, il se trouva en présence du jeune cycliste David Elsig, 10 ans, de Bôle, qui circulait dans le même sens et se trouvait arrêté en présélection au centre de la chaussée avant de tourner à gauche pour emprunter la rue des Sources. L'avant gauche de l'auto heurta l'arrière de la bicyclette qui fut projetée contre l'auto conduite par M. J. M. H., de Saint-Blaise, qui montait en sens inverse, alors que le jeune Elsig chutait sur la chaussée. Blessé, il a été transporté chez un médecin de Colombier.

mémento

Neuchâtel

Temple du Bas. 20 h., Serge Lama. Jazzland: Sonny Rhodes, 22-2 h. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Bornand, rue St-Maurice. Ensuite tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Vivre ou laisser mourir; 17 h. 45, Quai des Orfèvres. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Shining. Bio: 15 h., 18 h. 30, 20 h. 45, Loulou. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, La banquière. Rex: 15 h., 20 h. 45, Cruising. Studio: 15 h., 21 h., Nom de code: Jaguar.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56; non-réponse, tél. 53 22 87. Main-Tendue: tél. 143. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33. Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31. Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvert, cinéma Colisée: relâche. Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h. La Main-Tendue: tél. 143, 20^e d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Temple du Bas - Neuchâtel
MERCREDI 26 NOVEMBRE 1980
à 20 heures
En première avant Paris
SERGE
LAMA
accompagné par Yves Gilbert
et sa formation
Il est prudent de réserver ses places à l'avance.
Location: ADEN, tél. 038/25.42.43
27991

Votations fédérales Ouverture des bureaux de vote

SAMEDI 29 NOVEMBRE 1980
Neuchâtel, Peseux, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, de 9 à 18 heures.
Fleurier, de 11 à 19 heures.
Les Bayards, La Brévine et Bémont, de 14 à 16 heures.
Boudry, Colombier et Corcelles-Cormondrèche, de 16 à 19 heures.
Serrières, Vauseyon, La Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Cortaillod, Auvernier, Bôle, Rochefort, Brot-Dessous, Bevaix, Saint-Aubin-Sauges, Môtiers, Couvet, Noiraigue, Boveresse, Buttes, Saint-Sulpice, Les Verrières, Cernier, Chézaré-Saint-Martin, Dombresson, Fontaine, Fontainemelon, Les Hauts-Geneveys, Valangin, Les Geneveys-sur-Coffrane, Les Brenets, Le Cerneux-Péquignot, Les Planchettes et La Sagne, de 17 à 19 heures.
Lignières, Gorgier - Chez-le-Bart, Fresens, Travers, La Côte-aux-Fées, Villiers, Le Pâquier, Savagnier, Fenin-Vilars-Saules, Boudevilliers, Montmollin, Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, de 18 à 20 heures.
Enges et Vaumarcus, de 18 à 19 heures.

Montalchez, Engollon, Coffrane et La Chaux-du-Milieu, de 19 à 20 heures.
DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1980
Neuchâtel, Serrières, Vauseyon, La Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Boudry, Cortaillod, Colombier, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Bôle, Rochefort, Bevaix, Gorgier - Chez-le-Bart, Saint-Aubin-Sauges, Couvet, La Côte-aux-Fées, Cernier, Dombresson, Savagnier, Fontainemelon, Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Locle, Les Brenets, Le Cerneux-Péquignot, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds et La Sagne, de 9 à 13 heures.
Thielle-Wavre, Enges, Lignières, Auvernier, Brot-Dessous, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Môtiers, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice, Les Verrières, Les Bayards, Chézaré-Saint-Martin, Villiers, Le Pâquier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Engollon, Les Hauts-Geneveys, Boudevilliers, Valangin, Coffrane, Montmollin, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Bémont, Brot-Plamboz et Les Planchettes, de 10 à 13 heures.

Les électeurs peuvent exercer leur droit de vote par anticipation au cours de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin, soit les mercredi, jeudi, vendredi ou le samedi matin jusqu'à 6 heures dans les villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds et jusqu'à 9 heures dans toutes les autres localités du canton, dans un bureau désigné par le Conseil communal.

29/30 novembre 1980 votations fédérales

POP: 3 x non aux autres ceintures

Alors que l'on fait un grand tapage à propos de la ceinture de sécurité qui brusquement devient le symbole de notre liberté individuelle, bien peu de milieux vous parlent d'une autre atteinte à la liberté - une autre ceinture - beaucoup plus grave: la réduction du budget des travailleurs.
Si dans le pays le plus riche du monde, les caisses de la Confédération sont malades, c'est qu'il y a tricherie quelque part! Et le pop n'accepte pas que des économies soient faites sur le dos du peuple et des cantons.
La révision du «régime du blé» entraînera une augmentation du prix du pain. La diminution de la part des cantons sur le produit du «droit du timbre» et de la «Régie fédérale des alcools» fera perdre à notre canton quelque 10.000.000 de francs. Qui peut croire que le Conseil d'Etat, qui approuve ces mesures, aurait accepté de diminuer, pour la même somme, les impôts des petits et moyens contribuables!
Pourtant le pop n'est pas indifférent à la situation financière de notre pays et ses représentants ont fait plusieurs pro-

positions pour l'améliorer. Mais avec une politique différente:
- Augmenter le taux d'imposition du capital, des réserves des sociétés et de leurs bénéficiaires;
- supprimer l'arrêt du taux de progression pour les hauts revenus;
- instaurer un impôt fédéral sur les plus hautes fortunes amassées en trente ans de haute conjoncture;
- lutter efficacement contre la fraude fiscale;
- économiser sur les dépenses militaires et combattre le gaspillage;
L'Etat a besoin d'argent pour remplir ses tâches, assurer l'avenir du pays et le bien-être de ses habitants, mais il doit le prendre là où il est! Aussi, avec le pop, refusez les propositions insolentes, anti-sociales et antipopulaires du Conseil fédéral que soutiennent libéraux, radicaux et, sur le plan suisse, les socialistes. Votez trois fois non aux «mesures d'économies».

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

MICHEL DAVET UN DÉSERT DE BRUYÈRES Roman

(C) Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève
- J'ai l'impression que j'ai à faire à un guet-apens bien organisé, hé ?
- Nous étions les amis de votre frère et nous restons les amis de sa jeune femme.
- Me fous de vos sentiments. Cette personne s'est permis de vider la maison de ses meubles et l'écurie de ses chevaux, elle ne partira pas avant de m'avoir rendu les meubles et l'argent.
Ulla ouvrit la barrière; von Berg la referma, empoigna une fois encore le bras de Ulla. La masse brunâtre des paysans avança jusqu'à la barrière. Un géant coiffé d'un chapeau de femme l'ouvrit et pénétra dans le jardin.
- Est-ce que je cogne, M'dame Ulla ?
De sa main libre, von Berg tripota le canon de sa carabine.
- Je vous conseille aux uns et aux autres de ne

pas vous mêler de mes affaires et de regagner vos pénates. Qui vous a alertés ? Combien vous a-t-on payés pour cette manifestation ?
- Seulement le plaisir de vous taper dessus si l'occasion s'en présente.
- Toi, je te connais. Tu es la forte tête. Et tu es aussi l'idiot du village. Nous nous retrouverons. Je n'admets pas...
Quelqu'un cria:
- Faites pas le maroufle voilà les gendarmes !
Kristian ne bougea pas mais regarda intéressé, les paupières plissées, par-dessus le groupe, une tâche sur le ciel pâle. Elle bougeait insensiblement. Elle n'était pas un groupe de cavaliers mais une voiture, on ne distinguait pas quel genre de voiture. Ulla avec fureur se dégagea et se précipita derrière les paysans. Von Berg ne la poursuivit pas.
- Aujourd'hui ou demain, pas d'importance ! J'ai le temps et j'ai aussi le meilleur avocat du Danemark.
Ulla ne s'intéressa pas à la menace. Elle regardait intensément se dessiner la voiture qui avançait. Se pouvait-il que Niels...
- C'est un tape-cul... Non ! Une carriole avec un petit cheval.
Les paysans étaient extrêmement intéressés; ils attendaient une aventure. Ulla épuisée, décida de profiter de leur présence pour s'en aller. Si Niels était dans la carriole elle pourrait lui

parler un moment. Mais la voiture s'avancait, se dessinait mieux; ce n'était pas une carriole et ce n'était pas Niels mais les frères Vinding dans un petit attelage au cheval nerveux qui semblait trotter par-dessus les bruyères. En vestons clairs et canotiers, les deux frères se doutaient-ils qu'ils arrivaient comme des archanges prêts à pourfendre ? Ils atteignirent Ulla; le cabriolet s'arrêta.
- Dieu soit loué, vous voilà ! Comme vous le voyez nous accourons, brides abattues, ayant appris le retour de von Berg. Montez, Ulla. Notre entrée à Lidarende et l'explication qui suivra. cela sera du beau théâtre !
- Savez-vous pourquoi Kristian a été relâché si vite ?
- Sa mère a écrit qu'elle se mourait après vous avoir vu dévaliser la maison. L'avocat s'est servi de cette lettre. Nous avons eu très peur pour vous... Qu'est-ce que c'est que ce rassemblement ?
- Les défricheurs que j'ai fait appeler. Je ne dis pas qu'ils m'ont sauvé la vie, néanmoins... Attention ! Kristian ignore la vente de Lidarende. Il faut s'attendre à une réaction de fou.
- Nous aurions dû vous faire accompagner d'un huissier, ou tout au moins d'un gendarme. De toute façon, nous sommes des hommes plutôt courageux. J'ai fait la guerre du Schleswig, ma petite dame, et mon frère, en tant que magistrat, est cuirassé d'expérience et de dignité.
Les paysans regardaient s'avancer la voiture.

Kristian aussi dont la brutale carrure barrait l'entrée de la cour. Nerveux, méfiant, animale- ment aux aguets, il avait planté son fusil entre ses pieds, et il cherchait à distinguer l'identité des arrivants. Là-bas, contre l'écurie, les coiffes blanches des deux bonnes restaient prudemment écartées.
- En fait de gendarmes, je vois deux petits hommes grassouilleux, ricana Kristian restant néanmoins attentif.
Les frères Vinding sautèrent de voiture et firent un salut de la main.
- Bonsoir, la compagnie. Il se termine le défrichement ?
Ils ne saluèrent pas Kristian lequel restait figé, furieusement en attente.
- Rude travail mais le résultat en vaudra la peine... Von Berg, avez-vous été mis au courant de la situation ?
- De quelle situation ?
- Il est évident que madame votre mère n'a pu vous écrire la nouvelle puisqu'elle a par trois fois refusé de me recevoir... Je vous présente mon frère, le magistrat d'Aarhus.
Kristian, le cou tendu, ne répondit pas. Hubert Vinding continua, la voix amène:
- Magistrat d'Aarhus et nouveau propriétaire de Lidarende. Apprenant, il y a une heure votre sortie de prison, nous n'avons pas voulu attendre pour vous tenir au courant des événements.
(à suivre)

Des intérêts plus élevés, au CS

dès le 1.12.1980

L'épargne devient encore plus intéressante, et sous toutes ses formes: choisissez celle qui vous convient le mieux.

Comptes et carnets
d'épargne CS:
désormais**3%**

Retraits mensuels (resp. * par an) jusqu'à Fr. 25000.-, sans avis préalable.

Comptes et carnets
d'épargne-placement CS:*
désormais**3½%**Comptes et carnets
d'épargne «3e âge» CS:
désormais**3½%**Comptes et carnets
d'épargne «Jeunesse»:
désormais**3½%**CREDIT SUISSE
CS

Dès le 1.12.1980

NOUVEAU!

Davantage d'intérêts pour les jeunes de moins de 21 ans: sur le compte salaire «Jeunesse»,

désormais **3½%**
et suppression des frais.

Informez-vous auprès de votre caissier CS.

printemps

Mini-Poster Effet maxi!

28x28cm.
24x35cm.**Fr. 8.-**

(au lieu de 12.-)

NOUVEAU D'après diapos de toutes marques.
• D'après films négatifs.
• Aussi livrable monté sur alu, prêt à suspendre.

Du Laboratoire couleur de Kodak SA, Lausanne

Vous reconnaissez les photos et agrandissements couleur Kodak à ce label de qualité au verso.



Valable jusqu'au 6.12.80

A vendre à Bevaix

BÂTIMENT INDUSTRIELcomprenant ateliers et habitation. Bonne situation, accès aisé, places de parc, dégagements (terrain de 2 000 m²) en zone industrielle.

A vendre à Bevaix

PARCELLE DE 900 m²

pour villa.

A vendre à Chez-le-Bart

ANCIENNE MAISON

comprenant magasin, habitation, vastes combles aménageables au gré de l'acquéreur.

S'adresser à FIDUCIM SA Neuchâtel - Tél. (038) 24 47 48

A louer à Saint-Imier, quartier Champs-Meusel

APPARTEMENT DE 3 CHAMBRES

hall, cuisine, salle de bains, chauffage général.

Libre dès le 1er mai 1981.

Loyer mensuel Fr. 205.- + charges. S'adresser à Jean-Claude Kohler Champs-Meusel 10

2610 Saint-Imier 06-126612

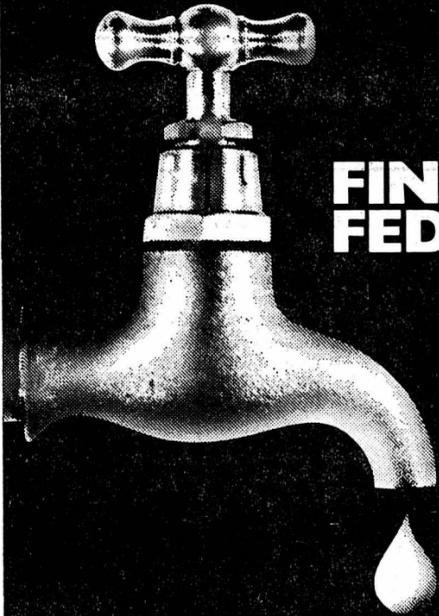
A LOUER

dans petit immeuble neuf
MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4 CHAMBRES

grand confort, cuisine agencée, ascenseur, Coditel, balcon.

Tél. (039) 26 75 65 ou 23 78 33.

29179

**FINANCES FEDERALES**

De déficit en déficit, la Confédération a accumulé les dettes ces dernières années. Elles se montent aujourd'hui à plus de 17 milliards de francs.

Les intérêts de ces dettes nous coûtent 2,5 millions par jour, chaque jour de l'année, soit près de 145 francs par habitant annuellement.

Ces chiffres font réfléchir.

La Confédération ne devrait-elle pas dépenser nos impôts d'une manière plus intelligente?

Pour réduire les déficits, il faut économiser, tout de suite, sans attendre. C'est pourquoi, le 30 novembre,

ECONOMIES**3 x UI**Comité neuchâtelois pour les économies.
Responsable François Reber.**A LOUER POUR LA FIN DE L'ANNÉE****APPARTEMENT**

de 3 pièces, dans immeuble moderne, service de conciergerie, tout confort, rue Abraham-Robert. 29092

APPARTEMENT

de 5 pièces, dans immeuble ancien complètement rénové, avec cheminée de salon, rue du Progrès. 29093

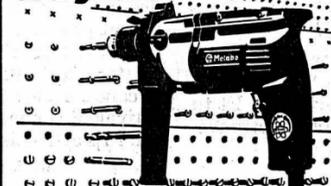
APPARTEMENTS

de 2 pièces, dans immeubles anciens rénovés, chauffage central, rues du Progrès, T.-Allemand, Doubs. 29094

APPARTEMENT

de 3½ pièces, dans immeuble moderne, tout confort, rue du Nord. 29095

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Elle marche à droite... et à gauche

Perceuse à percussion à deux vitesses Sb E 480/2 S-automatic R+L avec variateur électronique, conçue pour marche à droite et à gauche

- débrayage de sécurité Metabo S-automatic incorporé
- variateur électronique de vitesse
- grâce à la marche à gauche également indiquée pour le desserrage de vis et pour le taraudage

Prix spécial **Fr. 318.-**
incl. attaché case

A. & W. KAUFMANN & FILSP.-A. KAUFMANN succ.
Marché 8-10, tél. (039) 23 10 56

29127

Qualité, puissance et sécurité

LA FAUNE ET LA FLORE DES MARAIS**Concours WWF 1980**avec **L'IMPARTIAL****QUI SUIS-JE ?**

Question (No 8)



Le WWF vous propose chaque jour la photo d'un animal ou d'une plante qui vivent dans les zones marécageuses. Il vous appartient de le (ou la) reconnaître et d'en inscrire le nom précis (en français) sur la grille-réponse publiée dans nos numéros des 18 novembre et 4 décembre 1980.

Question subsidiaire: Combien le WWF compte-t-il de membres en Suisse ?

Campagne PRO NATURA HELVETICA 1980, menée par le WWF et la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, pour la sauvegarde de la rive sud-est du lac de Neuchâtel, Grande Cariçaie, dernier grand paysage marécageux de Suisse.



Vignette à découper et à coller sur la grille-réponse.

Liste des prix

1er prix: Un voyage de 3 jours à Londres (vol et hôtel) pour deux personnes, offert par Cosmos SA, bureau de voyages, Genève.

2e prix: Un week-end pour deux personnes au Parc National Suisse, y compris le transport en chemin de fer, offert par la direction du Parc National et notamment les Chemins de Fer Rhétiques.

3e prix: 1 vol Genève - Zurich - Genève par Swissair et billets d'entrée au zoo.

4e prix: 1 enregistreur à cassettes offert par le Journal d'Yverdon.

5e prix: 1 stylo Madison chromé noir offert par Caran d'Ache.

6e au 20e prix: abonnements semestriels à l'un des quotidiens participant au concours et jeux WWF Europe Nature.

28496

LE MEILLEUR DE L'AUTOMOBILE



Mazda 323 1300 GL
3 portes: 9'990.—

LA TOUTE NOUVELLE MAZDA 323

UNE CONCEPTION NOUVELLE, SANS COMPROMIS

Une bonne traction avant, ça tient la route. Evident. Mais ça ne suffit pas. La nouvelle Mazda 323 est une traction avant douce à conduire, qui braque très court. Sa boîte de vitesses est précise.

L'INDÉPENDANCE DANS LA STABILITÉ

Une suspension indépendante sur les 4 roues, c'est stable. Exact. Mais elle est parfois trop... indépendante à l'arrière. La géométrie auto-stabilisatrice de la nouvelle Mazda supprime cet inconvénient.

L'ÉCONOMIE DANS LA PERFORMANCE

Une voiture moyenne, c'est économique. Vrai. Mais son moteur manque souvent de tempérament. La nouvelle Mazda 323 a un

moteur transversal, robuste, sobre, et performant à tous les régimes. Consommation ECE/DIN à 90 km/h: 5,3 à 5,6 l/100 km.

UN CONFORT GRAND COMME ÇA!

Une compacte, c'est pratique. D'accord. Mais à l'intérieur, on manque un petit peu

d'espace et de confort. La nouvelle Mazda 323 est très spacieuse. Les sièges sont enveloppants et bien dessinés. A l'arrière, les dossiers sont rabattables séparément pour augmenter encore, à volonté, le volume du coffre. Le tableau de bord, esthétique et fonctionnel, est très complet.

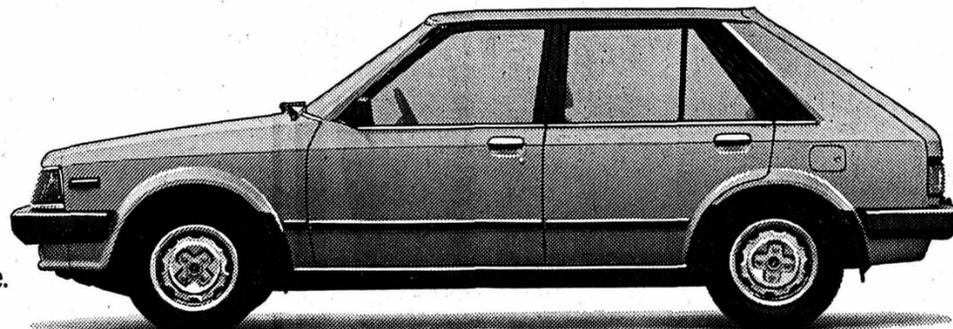
... ET UNE CLASSE IRRÉSISTIBLE

Quand une voiture réunit toutes ces qualités, elle n'est pas forcément belle. Oui. Mais la carrosserie de la nouvelle Mazda 323 prouve qu'une voiture techniquement parfaite peut aussi être une réussite esthétique.

1100, 1300 OU 1500 CM³, À VOUS DE CHOISIR ENTRE 7 MODÈLES

Mazda 323 1100 GL	3 portes	9'490.—
Mazda 323 1300 GL	3 portes	9'990.—
Mazda 323 1300 GLS	3 portes 5 vitesses*	10'900.—
Mazda 323 1300 GLS	5 portes 5 vitesses	11'400.—
Mazda 323 1500 GLS	3 portes 5 vitesses	11'900.—
Mazda 323 1500 GLS	5 portes 5 vitesses*	12'400.—
Mazda 323 1500 GT	3 portes 5 vitesses	13'400.—

* Transmission automatique: Fr. 900.—
Toit ouvrant (modèles 1500) Fr. 450.—



MAZDA 323

OFFRE PLUS POUR MOINS

Mazda (Suisse) SA, 1217 Meyrin 1 (Groupe Blanc & Paiche)

CSWH Univas

La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir,
rue du Progrès 90-92, 039/22 18 01
Colombier Garage du Vieux Moulin,
038/41 35 70

Le Locle Garage des Eroges,
Giovanni Rustico, 039/31 10 90
Hauterive-Neuchâtel
Garage Schenker + Cie, 038/33 13 45

St-Martin Garage Michel Javet,
038/53 27 07
Buttes Garage J.-M. Vaucher, 038/61 25 22

148e5

CE SOIR dès 20 h.
à
l'ANCIEN-STAND

MATCH AU LOTO
+ organisé par et au profit de la Croix-Rouge
Section de La Chaux-de-Fonds

Abonnement 25 tours
Fr. 20.-
Achats maximum autorisé
2 tours gratuits
2 cartons

ANGLAIS À LONDRES
Angloschool, l'école spécialisée - Méthodes d'enseignements modernes
COURS INTENSIFS: Fr. 295.- + TVA, par semaine
y compris chambre et pension dans une famille choisie. 30 leçons par semaine. Différents cours d'examens (Cambridge, TCEFL etc.)
Prospectus - Renseignements - Inscription
ANGLOSTUDY L. Steiner, Hofgutweg 3 D 3400 Berthoud/Berne
09-74

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée à convenir

chef tourneur
ou
chef boîtier

connaissant parfaitement la boîte acier et or, pour s'occuper d'un département ou éventuellement comme chef d'atelier.

Faire offres sous chiffre DF 28970 au bureau de L'Impartial.
28970

FA-AL

Pour nos magasins de matières premières et fournitures, nous cherchons

un adjoint-magasinier
un employé pour le débitage

Faire offres ou se présenter au bureau du personnel de FAEL SA - Musinière 17 - 2072 Saint-Blaise - Tél. (038) 33 23 23.
28-341



« Nous voulons être libres comme l'étaient nos pères, et jamais plus esclaves de la raison. »

30 novembre:
PORT OBLIGATOIRE DE LA CEINTURE

OUI
Comité romand en faveur du port des ceintures de sécurité, Delémont

05-232
Resp. P. Paupe, Delémont

SULZER

Envisagez-vous de retourner prochainement en Suisse alémanique ?

Si vous êtes une

secrétaire bilingue (allemand et français)

et que vous avez l'intention de rentrer de votre séjour en Suisse romande, vous ne devriez pas hésiter à prendre contact avec nous.

Nous aimerions vous offrir une activité variée dans un secrétariat de vente où vous pourrez utiliser jour après jour vos connaissances linguistiques.

Nous serons heureux de recevoir votre candidature, que vous voudrez bien adresser à notre bureau du personnel pour les employés de secrétariat.

SULZER FRÈRES, Société Anonyme, 8401 Winterthour.
Téléphone 052/81 36 54 ou 81 36 05.
41-225

OCCASIONS

BMW 3.0 SI	rouge	1976
BMW 3.0 SI	grise	1974
BMW 520	bleue	1976
BMW 2002 TII	bleue	1974
BMW 2002	bleue	1972
BMW 316	bleue	1979
Lancia Gamma	grise	1979
Ford Granada 2800 A	grise	1978
Lancia Fulvia 1300	rouge	1976
Opel Kadett 1200 S	jaune	1977
Volvo 144	rouge	1973
Alfa Romeo Giulia	blanche	1972

Ces véhicules sont vendus expertisés

Vente - Crédit - Echange

Garage - Carrosserie de la Charrière
G. Andrey
Charrière 24
Tél. (039) 23 10 44
25551

printemps

Prix choc

39.-

FLASH TEAM

25.-

Pour toute la famille à l'unanimité: Moon-Boots «Flash Team»!

Ces Moon-Boots font échec aux plus grands froids. Semelle caoutchouc antidérapante et remontante tout autour du pied. Tige resserrée par un élastique. En bleu foncé. Du 22 au 45. De 25.- à 39.-

35.-

22-4060
1.24/1180

Notre force, c'est le choix



A propos rides...
C'est FAUX de ne pas croire aux bienfaits des crèmes...
C'est FAUX de se répéter que cela ne sert à rien...
C'est JUSTE d'agir et d'essayer sur une longue période

l'ENTAL DELICATE et l'ENTAL RIMSER de Pier Augé

Décidez-vous tout de suite, votre résolution sera doublement récompensée:

- par un tube de 15 gr. d'une valeur de Fr. 15.- qui vous sera remis contre l'achat d'une des deux crèmes
- par un ravissant flacon-surprise d'une valeur de Fr. 8.- qui vous sera remis gracieusement en plus.

du mardi 25 au vendredi 28 novembre

pharmacie centrale
Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.
avenue Léopold-Robert 57, La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 11 33-34

TRAMELAN

TRAMELAN

CANTON DE BERNE

Tramelan abritera ce week-end l'une des plus grandes expositions de lapins de toute la Suisse

Insigne honneur, la Société d'ornithologie de Tramelan a été pressentie pour mettre sur pied l'une des plus grandes expositions de lapins de toute la Suisse avec la trentième Exposition de l'AJO (Association jurassienne d'ornithologie). Grâce à un comité actif et dévoué, à de nombreuses bonnes volontés aussi, cette exposition qui regroupera une grande sorte de variétés de lapins, s'annonce sous les meilleures auspices. C'est la halle des fêtes qui abritera cette manifestation qui rassemblera plus de 1500 spécimens qui seront jugés jeudi 27 novembre, alors que l'exposition sera ouverte au public du vendredi 28 au dimanche 30 novembre. De plus, ce dernier jour verra aussi se réunir les délégués de l'AJO en assemblée générale.



LE COMITÉ D'ORGANISATION

L'organisation d'une telle exposition nécessite le dévouement de nombreuses personnes. Pour mener à bien cette grande tâche, un comité d'organisation a été formé et comprend les personnes suivantes: président, Pierre-Michel Farron; vice-président (commissaire), Rénald Boillat; secrétaire, Rémy Burkhard; caissier, Charles Joye; annonces et dons, Frédy Gerber; catalogues, Pierre Lovis; tombola, Pierre Ramseyer et Charles Joye; parc, signalisation, Jean Noirjean; cantine, Ursula et Gilbert Meyrat, Anne-Marie et Walter Burri; halle, décoration, construction, Werner Linder; transports, Fritz Linder; fourrage, André Pisvin, Gaston Gindrat; presse et propagande, Rémy Burkhard et Pierre-Michel Farron; prix et médailles, Pierre-Michel Farron; nettoyeurs, André Pisvin et Ernest Jourdain.

L'EXPOSITION

Cette trentième exposition de l'AJO sera marquée d'une pierre blanche dans les annales de la Société d'ornithologie: tout a été mis en œuvre afin d'en faire une réussite complète. Un programme chargé attend les organisateurs, programme ainsi conçu: mercredi 26 en début de soirée, arrivée des 1500 lapins. Jeudi 27, jugements par 15 juges expérimentés. Ouverture au public: vendredi 28, de 18 à 22 heures; samedi 29, de 9 à 22 heures; dimanche 30, de 9 heures à 16 h. 30. Dimanche matin, assemblée des délégués de l'AJO au Restaurant de l'Union.

LA SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

Il semble que c'est en 1898 déjà que l'idée de former une société d'ornithologie ait germé à Tramelan; mais divers obstacles empêchèrent les deux promoteurs, MM. Jean-Samuel Monbaron et Adam Rossel, de poursuivre leur but. Pourtant, en 1902, une exposition était mise sur pied. Il fallut attendre une vingtaine d'années pour voir enfin se consti-

tuer, en novembre 1921, une société d'ornithologie. Une trentaine de membres participaient à cette assemblée. Dans le but de sauvegarder les intérêts des éleveurs de lapins, poules, pigeons et autres animaux de basse-cour, un premier comité fut constitué. Il comprenait les personnes suivantes: Charles Mathez-Tschanz, président; René-Etienne Voumard, vice-président; André Châtelain, secrétaire; Luc Gagnebin-Mathez, caissier; Paul Châtelain-Peçon, Charles Châtelain et Paul Monnier-Widmer, membres.

Immédiatement après la fondation, une campagne de recrutement fut mise sur pied alors qu'une action parallèle, mais touchant toute la population, permettait de meubler la bibliothèque avicole, puisque tous ceux qui possédaient quelques livres étaient sollicités. Forte de 72 membres en 1923, la société organisait la première Exposition jurassienne qui connaissait le succès. De plus, à cette occasion, la société se voyait décerner un premier prix en catégorie «collection de société».

Poursuivant son chemin, la Société d'ornithologie participait à différentes expositions où elle se classait toujours fort honorablement. Un geste qui fut apprécié: en 1943 il fut décidé de poser des nichoirs et abris pour les oiseaux en différents endroits du village.

L'idée de posséder son propre matériel pour l'organisation d'expositions était caressée depuis longtemps; mais il fallait attendre 1954 pour pouvoir acheter 126 cases. Aujourd'hui, la société possède plus de 300 cases d'exposition, et on peut en tout temps organiser de grandes expositions. Grâce à la mise sur pied de manifestations de grande envergure, le renom de la société de Tramelan s'établit alors loin à la ronde. En 1972, la société faisait dignement ses cinquante années d'existence; et aujourd'hui, forte de huit années de plus d'expérience, la société affiche un bel esprit de jeunesse.

QU'EST-CE QUE L'AJO ?

Cette exposition, la trentième du nom, est placée sous l'égide de l'Association jurassienne d'ornithologie (AJO). C'est en 1921 déjà que sur l'initiative de la société de Tavannes, on discuta le principe de la fondation de l'association. Et c'est finalement le 29 janvier 1922 que l'association prit son nom actuel. On décida d'intégrer dans cette association toutes les sociétés existantes dans les sept districts jurassiens d'alors. M. Jules Allemand en fut le premier président. Il sera par la suite remplacé par M. Arnold Felber. On parlait déjà d'expositions concentrées: expo AJO à Tavannes et expo locale à Moutier. La première exposition officielle boucle avec un déficit de 274 fr. 60 et les membres en furent réduits à verser des dons volontaires.

C'est en 1924 que le premier matériel du parc d'exposition est commandé. Durant toutes ces années, différents challenges sont prévus pour récompenser les meilleurs éleveurs dans différentes disciplines. En 1925, il est décidé d'élaborer un règlement d'exposition AJO, afin qu'à l'avenir toutes les expositions offrent les mêmes prestations et conditions. Après des années de délibérations sur le pour et le contre d'une adhésion à l'Association cantonale bernoise, et par ce biais à la Fédération suisse d'ornithologie, le pas est définitivement franchi. L'AJO gardera tout de même son autonomie d'association régionale et ses propres statuts. L'AJO groupe actuellement une trentaine de sections provenant du canton

BIENNE

25e anniversaire de la Société biblique suisse

La journée du 27 novembre à Bienne mettra un point final aux différentes manifestations qui ont marqué cette année les 25 ans de la Société biblique suisse. Une grande manifestation publique est prévue en soirée à la maison Farel. On y entendra le pasteur Ulrich Fick et M. Odd B. Telle, respectivement secrétaire général et responsable européen de l'Alliance biblique universelle, parler des récentes conférences mondiales sur la mission et l'évangélisation.

Le Conseil suisse des missions évangéliques siègera ce jour-là à Bienne où se tiendra également une consultation internationale de traducteurs de la bible. A noter encore que la Société biblique suisse a tiré une édition spéciale de son périodique «Bible actuelle». (Comm)

du Jura et du Jura bernois, y compris cinq groupements féminins qui mettent en valeur les peaux de lapins pour la confection d'articles en tous genres (habillement, jouets, objets de décoration). Elle compte plus de 700 membres individuels. Le comité comprend depuis 1975 des membres provenant de toutes les régions affiliées. Président, Georges Tatti, Courgenay; vice-président, Pierre Wyssbrod, Courtelary; secrétaire, Pierre Lovis, Courrendlin; caissier, Rénald Boillat, Tramelan; responsable du parc, Raymond Saunier, Tavannes; assesseurs, René Grütter, Sorvilier, et Joseph Jungo, Laufon.

L'AJO comprend également un groupe «junior» pour les moins de 20 ans. Elle a pour but premier de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les sociétés et leurs membres, en vue du développement de l'élevage des animaux de basse-cour, du clapier et du pigeonier, des oiseaux chanteurs et d'agrément, de la protection des oiseaux utiles, la mise en valeur des produits cynicoles par les groupements féminins, la vulgarisation au moyen de conférences, rapports et travaux écrits, côtés pratiques et connaissances dans tous ces domaines. (vu)

Deux montgolfières atterrissent



L'atterrissage aux «Navaux» aidée par quelques promeneurs.

Dimanche aux environs de 16 heures deux montgolfières pointaient au loin dans le ciel tramelot. Quelque vingt minutes plus tard, elles atterrissaient après avoir perdu de l'altitude et trouvé un terrain favorable dans la région, l'une au «Pied d'Or», l'autre aux «Navaux» soit 30 mètres en dessus de la buvette du téléski. Parties du Locle, les deux aéronefs emmenaient 6 passagers au total. L'un d'entre eux profita de l'altitude et peu de temps avant la descente sur les pâturages, il effectua un saut en parachute. (texte et photo F. M.)

29/30 novembre 1980 votations fédérales

Recommandations du PDC du Jura-Sud

Le pdc Fédération du Jura-Sud recommande:

Vote cantonal: 2 x oui, une fois pour l'initiative populaire «Pour une répartition équitable des mandats au Grand Conseil» et une fois pour le transfert de l'Ecole normale cantonale de Berne de la Bühplatz à la Lerbermatt.

Vote fédéral: 3 x oui, une fois pour la «Suppression de la quote-part des cantons au produit net des droits de timbre», une fois à la «Réduction de la quote-part des cantons au bénéfice net de la Régie des alcools» et une fois à la «Suppression de la subvention destinée à abaisser le prix du pain».

Quant à la loi fédérale sur la circulation routière (ceintures de sécurité et casques protecteurs), le pdc reconnaît qu'une ceinture convenablement portée protège l'usager et qu'il faut constater une sorte de laisser-aller dans le port de la ceinture de sécurité. Mais dans un pays qui s'enorgueillit, à juste titre de ses libertés individuelles, il appartient aux citoyens d'apprécier librement les risques qu'ils acceptent de courir. De ce fait, le pdc du Jura-Sud laisse la liberté de vote. (Comm)

L'industrie graphique enrichit votre vie.

La rage à Prêles

Deux renards porteurs de la rage ayant été découverts dans la commune de Prêles, le vétérinaire cantonal à Berne a déclaré zones de protection les communes de Prêles et de Longeau (district de Buren).

Dans ces zones, chacun est tenu d'annoncer au poste de police ou au vétérinaire le plus proche les cadavres d'animaux - domestiques ou sauvages - ou les animaux présentant des symptômes suspects. Les animaux domestiques d'autrui ou les animaux sauvages - vivants ou morts - ne doivent pas être touchés. Toute personne ayant eu un contact avec un animal atteint de la rage ou en présentant les symptômes doit consulter immédiatement un médecin et en informer la police et l'Office vétérinaire du canton de Berne.

Dans les forêts et leur voisinage, les chiens doivent être tenus en laisse. Les chats ne sont tolérés que dans les zones d'habitation ou à proximité des immeubles ruraux. La disparition d'un chien ou d'un chat doit être annoncée sans tarder au poste de police le plus proche. Les organes de la police des épizooties et les fonctionnaires chargés de surveiller la chasse sont tenus d'abattre le gibier suspect de rage, ainsi que les chiens

et chats errants qui ne peuvent être capturés.

Les chiens de plus de cinq mois doivent être vaccinés. La vaccination doit être renouvelée tout les deux ans au moins. L'Office vétérinaire recommande instamment de faire vacciner les chats également. Les autres prescriptions concernant la lutte contre la rage seront affichées publiquement (avis jaune) dans les zones mises à ban. (oid)

Visite à l'artillerie bernoise

Le président du gouvernement bernois, M. Henri-Louis Favre, vient de se rendre sur la place d'armes de Bière (VD) pour y visiter le groupe obusier 7. Le gr ob 7, constitué en majeure partie de militaires bernois et commandé par le major Urs Kohli, fait partie du régiment d'artillerie de la division de campagne 3. Il accomplit cette année son cours de répétition en qualité de troupe d'exercice pour les écoles de tir d'artillerie I et II. Cet engagement est une excellente occasion, pour cette unité qui dispose d'une forte dotation en munition, de parfaire le tir d'artillerie dans la pratique. Dans quelques années, le gr ob 7, qui dispose aujourd'hui d'obusiers 10,5 cm, sera doté d'obusiers blindés de 15,5 cm. (oid)

DISTRICT DE COURTELARY

Au Conseil municipal de Cormoret

Petit déficit pour 1981

Les 12, 13 et 14 décembre prochain, le corps électoral sera invité à élire, par le système des urnes, le successeur de M. Gilbert Wisard qui avait quitté la commune, en juillet dernier, pour poursuivre sa carrière à Grandval, sa cité d'origine.

Dans les délais, trois postulations sont parvenues à la Commission d'école. Elles émanent de Mlle Christine Marti, remplaçante actuelle, née en 1959, de Prêles; de Mlle Claudine Stegmüller, née en 1959, de Saint-Imier; de M. Eric Niklès, né en 1952, de Bienne. En cas de ballottage, un deuxième tour de scrutin est prévu une semaine plus tard.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un petit permis de construire a été accordé à la maison Courtec SA, pour l'aménagement d'un parc à voitures. Un préavis favorable a été donné à la demande présentée par M. Norbert Augsburger, restaurateur à Mont-Crosin, en vue de transformations à son restaurant.

OUVERTURE DES ROUTES ET DISPOSITIONS HIVERNALES

Dès cet hiver, une nouvelle lame à neige sera mise en service. L'ancienne lame, utilisée pendant une dizaine d'années, présentait des signes de vieillesse.

Le nouvel engin permettra un travail plus efficace et plus rationnel puisqu'il sera muni d'un système de pivotement hydraulique. Pour permettre le déneigement, il est rappelé qu'il est interdit de

parquer des véhicules en bordure des routes communales, la nuit entre 20 heures et 8 heures.

La commune et l'entrepreneur chargé de l'ouverture des routes déclinent toute responsabilité quant aux dommages que pourront subir les véhicules qui enfreindraient cette interdiction. De plus, les contrevenants pourront être mis à l'amende.

A la veille de l'hiver, il est aussi utile de rappeler qu'il est interdit de pratiquer la luge sur les voies publiques ouvertes à la circulation.

BUDGET 1981

Elaboré par la Commission des finances dans un premier temps, puis discuté en séance du Conseil, ce budget prévoit des charges totales de 813.300 francs pour des produits de 809.050 francs. L'excédent des charges s'élève ainsi à 4250 francs.

Malgré l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi fiscale, le produit des impositions n'a pas été modifié dans une notable mesure, puisque les allègements seront compensés par l'augmentation des revenus. Ce budget 1981 n'est donc pas très différent des précédents, si ce n'est dans certains investissements en relation avec les canalisations et l'école.

ASSEMBLÉE MUNICIPALE

Cette assemblée a été fixée au mardi 16 décembre. En plus de l'approbation du budget, elle aura à élire des membres à la Commission de vérification des comptes communaux, en remplacement de M. Richard Liengme, arrivé au terme de son mandat, non rééligible. Un autre membre, M. Georges Jenzer, sera par contre rééligible pour une nouvelle période. Quant aux deux vérificateurs suppléants, MM. Frank Vaucher et Rolf Péquignat, ils seront aussi rééligibles pour une nouvelle période. (comm.)

VILLERET

Bureau de vote

En vue des votations cantonales et fédérales du 30 novembre, le bureau de vote a été constitué comme suit: président, M. Jean Bourquin; membres: Mmes et Mlles M. Bourquin, F. Chappatte, D. Chautems, C. Boillat et D. Crevoisier et MM. A. Cuhe, P. Bourquin, R. Boillat et M. Bourquin.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu leur carte de légitimation peuvent les retirer au Bureau communal jusqu'au vendredi à midi. Le bureau de vote sera ouvert vendredi de 17 à 19 h., le samedi de 11 à 12 h. et le dimanche de 10 à 12 h. (mb)

DISTRICT DE MOUTIER

MALLERAY

Initiative communale rejetée

Plus de deux cents personnes de Malleray, réunies en assemblée extraordinaire (législatif communal), ont refusé lundi soir, par 120 voix contre 84, une initiative communale en vue de déclassement d'un terrain situé dans la partie nord-ouest du village. Un promoteur envisage d'y construire un immeuble en trois parties d'une vingtaine d'appartements et haut de trois étages. Les signataires de l'initiative (147 personnes) auraient souhaité, pour des questions de visibilité et d'ensoleillement, que seuls des immeubles de deux étages soient autorisés. (ats)

TAVANNES

Concert en faveur des œuvres sociales et des réfugiés

Le grand concert que donnera vendredi soir, à la Salle communale de Tavannes, le NewCastle Jazz Band, attirera à n'en pas douter un public très nombreux.

Partout où cet ensemble s'est produit, ce fut un véritable triomphe, tant par la qualité musicale que par l'ambiance que crée le leader de la formation François Jacot-Descombes.

Tavannes saura aussi faire un accueil chaleureux à cet important ensemble. On sait que la recette intégrale est répartie aux œuvres sociales et à l'aide aux réfugiés, ce sera faire preuve de générosité en assistant nombreux à ce concert. (comm)

L'assainissement des finances fédérales est dans l'intérêt de chaque citoyen.
30 novembre: mesures d'économies
3x oui
Parti radical-démocratique suisse
Resp. Beusch

mémento

SAINT-IMIERS

La Main-Tendue: téléphone 143. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).

A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30. Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30. Aide familiale: tél. 97 42 50. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Nouveau Contre la migraine et les maux de tête.

Aspro 500 effervescent est entièrement soluble dans l'eau. C'est pourquoi il agit vite et ménage l'estomac.



Vente en pharmacies et drogueries: Fr. 3.90. Action rapide et bien tolérée.

Agencement de cuisine Radio TV Hi-Fi Electro Ménager



Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 00 55 27879

JUVET INTERIEUR
STYLE ANCIEN MODERNE
KNOLL International 19162
P. AUBRY NUMA-DROZ 27

A louer
quartier ouest, dans maison tranquille

deux appartements
de 3 pièces, tout confort.

Chauffage par compteurs individuels. Trolleybus à proximité. Libres fin décembre ou à convenir.
Tél. 039/22 46 91 sauf jeudi. 29162

Entreprise de la branche horlogère à La Chaux-de-Fonds cherche

employée de bureau

pour assumer la responsabilité administrative d'un atelier indépendant d'environ 20 personnes:
- Réception
- Fabrication
- Correspondance française
- Facturation
- Salaires

Diplôme de commerce ou équivalence désiré.

Faire offre écrite sous chiffre AN 29294 au bureau de L'Impartial.

von gunten
OPTIQUE
OCULAIRE par
ORDINATEUR
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

FRANÇAIS
Je donne leçons privées de français. Tél. (039) 31 89 22 ou (039) 22 12 88.

On demande à acheter

CHIEN
Je cherche à acheter jeune cocker. Tél. 039/23 39 68 heures repas. 29157

J'achète
vieux fusils, baïonnettes et sabres.
Tél. 039/23 49 88 28953

A louer APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES
Situation rue du Communal. Confort, libres tout de suite ou à convenir. Loyer des Fr. 294.- charges comprises. Tél. (039) 22 11 14-15. 28-12214

Publité intensive - Publité par annonces.



Articles de voyage Maroquinerie Sacs de dames Ch. Weber
12, rue Fritz-Courvoisier
Bons de fidélité CID 24529

A vendre une banque frigorifique
occasion, en bon état, longueur 3.05 m.
Tél. 039/22 22 21 (11 h. 30 - 12 h. 30) 28-12162

Mélanges PIANO
Leçons privées, classiques et moderne. Tél. (039) 31 89 22 ou (039) 22 12 88.

GECO
A louer appartements de 3 1/2 pièces
Situation: rue du Locle
Tout confort, libres tout de suite ou date à convenir.
Loyer: Fr. 525.- charges comprises.
Pour traiter: Gérance GECO Jaquet-Droz 58 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 22 11 14-15
UNE PRÉSENCE ROMANDE

Appartements à louer STUDIO
meublé, 2 lits, cuisine installée, douche. Tél. (039) 22 44 85 26758

A louer, rue du Bois-Noir 39, tout de suite ou pour date à convenir
studio
loyer mensuel, charges comprises Fr. 231.-
Tél. 039/26 06 64 87-120

A LOUER STUDIO
Gentiane 21, calme, Coditel. Loyer, toutes charges comprises: Fr. 187.- 29193
S'informer: Gérance Nardin av. Ld-Robert 31 de 14-18 h., tél. (039) 23 59 70

natural
S'OCCUPE EFFICACEMENT DE VOS VACANCES!

NOUVEL-AN 1980-81
FESTIVAL DES ARTS HIVER RUSSE
Variante A, Leningrad-Moscou, 8 jours 26 décembre - 2 janvier Fr. 1 455.-
Variante B, Moscou, 5 jours 29 décembre - 2 janvier Fr. 1 280.-
Variante C, Moscou-Sibérie, 12 jours 24 décembre - 4 janvier Fr. 1 960.-
Variante D, Moscou-Vladimir-Souzdal, 8 jours 28 décembre - 4 janvier Fr. 1 375.-
Supplément pour chambre à 1 lit sur demande.
Les prix forfaitaires comprennent le vol au départ de Genève ou Zurich, le logement en pension complète dans des hôtels de 1ère classe, ainsi que de nombreux spectacles, visites et excursions.
Brochure détaillée à votre disposition. 28-12185

Renseignements et inscriptions:
Voyages NATURAL SA, 51, av. Léopold-Robert 2301 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039 - 23 94 24
(entrée Rue Daniel-JeanRichard)

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Demandes à acheter
CARTES POSTALES anciennes, neuves ou écrites.
Tél. (039) 23 49 88. 91-31637

A vendre
MAQUETTE TRAIN LIMA, 200 x 100 cm. En bois. Cédée Fr. 500.-. Tél. 039/23 78 27. 28836

BELLE ARMOIRE 3 portes. Table de saloir carrée avec 2 fauteuils en rotin.
Tél. (039) 26 91 88 29199

FOURNEAU À MAZOUT en bon état, prix intéressant. S'adresser: Mas, Promenade 9, heures des repas. 29064

TRAIN MÄRKLIN H.O., maquette en construction 2,1 x 1 m. Matériel neuf. Tél. 039/22 41 10. 29140

LE LOCLE
A vendre
VIBROGRAF SELECTA, occasion, au plus offrant. Tél. (039) 26 56 21 dès 20 h. 91-60616

A vendre JANTES AUTO
pour OPEL, PEUGEOT 204, LANCIA FULVIA, VW 5 trous, RENAULT 16, FIAT, SIMCA, FORD ESCORT.
Tél. 039/26 01 71 25233

Un apprentissage CFF

Aux quatre coins de la Suisse...

...on rencontre chaque jour des tas de gens et on voit du pays, quand on est contrôleur CFF.
Au contact des voyageurs, vous apprendrez beaucoup de choses passionnantes. Vous donnerez des conseils utiles. C'est un métier très vivant où vous vous sentirez à la fois libre et responsable.

Les CFF, ça m'intéresse:

J'aimerais recevoir votre documentation gratuite sur la formation de contrôleur.

Nom/prénom: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Né le: _____ Téléphone: _____
Ecoles suivies: _____

Coupon à renvoyer à: Direction d'arrondissement CFF, Centre d'information professionnelle, Case postale, 1001 Lausanne, Tél.: 021/42 20 00

VOLVO OCCASIONS

Volvo 244 GL automatique, servo-direction beige, mod. 79, neuve Fr. 18 000.-
Volvo 244 GL automatique, servo-direction brun-rouge, mod. 78, 40 000 km. Fr. 12 500.-
Volvo 244 GLI injection, mod. 79, 55 000 km., brun-rouge Fr. 13 200.-
Volvo 343 DL, 4 vit. jaune, mod. 79, 33 000 km. Fr. 9 300.-
Honda Civic 1300, 5 vit., or-mét., mod. 80, 6 000 km. Fr. 10 800.-
Mazda 626 4 vit., mod. 79., rouge, 10 000 km. Fr. 9 800.-

GRAND GARAGE DU JURA S.A.
Léopold-Robert 117 - Tél. 23.14.08
LA CHAUX-DE-FONDS

VOLVO

Nous cherchons à louer
maison ancienne
ou
ferme
6 à 7 pièces, avec jardin et garage, aux environs de La Chaux-de-Fonds, Le Locle ou Val-de-Ruz.
Ecrire sous chiffre AS 29020 au bureau de L'Impartial.

A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds tout de suite ou à convenir.
grand 1 pièce meublé
Cuisine agencée séparée, salle de bain. Gérance Charles Berset, tél. (039) 23 78 33. 28-35

OFFRE D'EMPLOI SOMMELIÈRE
est demandée au plus vite. Débutante acceptée.
Téléphone (039) 22 11 29 29018

Dep' SERVICE
20 ans d'expérience!
DÉPANNAGES MACHINES À LAVER
Toutes marques et provenances. Meilleurs délais et conditions. ou REPRISES-ÉCHANGES avantageux, avec facilités de paiement.
DEP'Service (Stations régionales)
(039) 26 71 49 - (038) 46 10 01
(032) 92 18 72 - (066) 22 66 78 83-1770

A VENDRE PEUGEOT 304
Modèle 1974, 60 000 km. en bon état. Avec équipement d'hiver. Prix intéressant.
Téléphone (039) 22 14 06 29052

A VENDRE APPARTEMENT
quartier est. Grand salon avec cheminée, 4 chambres, 2 salles de bain, cuisine bien équipée, garage.
Ecrire sous chiffre DS 28814 au bureau de L'Impartial.

ACTUEL
Occasions AMAG sélectionnées avec garantie à 100% pour ceux qui décident vite.

Citroën CX Break Super 2400 modèle 1980, 5 vitesses
Alfasud Sprint 1,5 Coupé modèle 1979, 24 000 km.
Alfa Romeo Giulietta modèle 1978, 21 000 km.
Toyota Carina 1600 modèle 1980, 500 km.
Lancia Beta 2000 modèle 1980, 4 100 km., toit ouvrant 06-1497

AMAG BIENNE
Nouvelle Route de Berne
Tél. 032/25 13 13

ENTRESOLSA LE PAILLON
TAPIS - Rideaux - Sols
La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3
Téléphone (039) 23 70 75
POSE GRATUITE (tapis) 28-12251

Fust Fust Electro-Ménager
L'hiver n'est pas loin!
Radiateurs à huile, radiateurs-ventilateurs, parois chauffantes, humidificateurs
de marques connues, telles que
Turmix, Jura, AEG, Rotel, König, Philips, Querop, etc.,
aux prix FUST réputés imbattables!
La Chaux-de-Fonds Jumbo tél. 039/26 68 65
Bienne 36 Rue Centrale tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Grandjean & Co
Manufacture de boîtes de montres
Rue des Champs 24
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 36 02

offre les emplois suivants:
polisseur préparateur
sur boîtes de montres extra-soignées en acier et en métal.
horloger-empoîteur
pour montage et contrôle de boîtes étanches à vis.
Les candidats sont priés de se présenter ou de téléphoner pour prendre rendez-vous. 28925

Un loyer à vie? NON! RÉSIDENCE FLORIDA
Vous pouvez acquérir un très bel appartement de 3 1/2 pièces ou 4 1/2 pièces

HABITATIONS POUR TOUS SA
44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

Venez nous rendre visite
RÉSIDENCE FLORIDA
Vous pourrez visiter un appartement dans le cadre de nos journées
PORTES OUVERTES

HABITATIONS POUR TOUS SA
44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

Mercredi 26 novembre
Jeudi 27 novembre
Vendredi 28 novembre
de 13 à 19 heures
PORTES OUVERTES
Rue Fritz-Courvoisier 58 (5^e étage)

HABITATIONS POUR TOUS SA
44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

Pourquoi payer un loyer?
ÉPARGNEZ!
en vous logeant
RÉSIDENCE FLORIDA FINANCEMENT
à des conditions exceptionnelles
Prix de lancement limité fin 1980

HABITATIONS POUR TOUS SA
44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

EXEMPLE
Devenez propriétaire
RÉSIDENCE FLORIDA
Un appartement de 3 1/2 pièces
77,50 m² Fr. 88 000.-
Pour traiter: seulement Fr. 18 000.-
et ensuite:
mensualité tout compris Fr. 527.-
22-1226

HABITATIONS POUR TOUS SA
44 av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

Commission du National et assurance-chômage

«A mi-chemin d'une bonne solution»

Au quatrième jour de ses délibérations, la Commission du Conseil national chargée d'examiner la nouvelle loi sur l'assurance-chômage est arrivée à mi-chemin de son long périple de préparation. C'est ce qu'a annoncé à Berne son président, M. Raymond Junod (rad., VD). Cette œuvre législative comptant 120 articles, il faudra encore au moins deux séances pour en faire le tour, de sorte que la loi ne pourra guère passer en décembre le premier cap parlementaire, à savoir celui du Conseil prioritaire. La solution transitoire devra peut-être subir une rallonge de quelques mois, après son échéance d'avril 1982.

par Hugues FAESI

C'est en 1978 que le peuple et les cantons ont accepté l'article constitutionnel sur l'assurance-chômage obligatoire. Auparavant, la Confédération avait instauré la solution transitoire qui règle encore actuellement cette œuvre importante, et qui arrive à échéance le 1er avril 1982. Le régime définitif est régi par la loi dont le projet est sorti récemment. Bien que la commission ait fait toute diligence, il est impossible qu'elle avance à coups de cravache: non seulement il faut passer au stade de la critique des commissaires les 120 articles du texte de loi, mais encore il faut patiemment liquider plus de 120 propositions de modification, présentées en cours de débat. A côté de l'AVS et AI, du 2e pilier de la prévoyance protection de l'assurance-accidents et maladie, l'assurance-chômage représente un élément très important de la sécurité sociale chez nous, en dépit du fait que la Suisse se trouve actuellement encore pour ainsi dire en état de plein emploi.

La Commission du National se retrouvera donc en janvier à Winterthour, puis plus tard à Berne afin de terminer ses délibérations. De cette sorte, il n'y a pas le moindre espoir de voir traiter cette loi aux Chambres durant la session de décembre. La «navette» de l'élimination des divergences ne sera sans doute pas courte. La loi une fois adoptée par les deux Chambres, il faudra encore mettre au point le texte de l'ordonnance d'exécution et la procédure de consultation de sorte qu'il n'est pas dit que l'on arrive à mettre en vigueur la loi à l'expiration de

l'arrêté transitoire qu'il faudrait alors prolonger de quelques mois.

PROCHE DU TEXTE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Il y a dans le texte de loi toute une série de dispositions où, par la force des choses, les intérêts des deux partenaires sociaux, des travailleurs et du patronat, se trouvent en opposition. La commission a admis le taux de cotisation pour cette assurance obligatoire à 0,5 % du salaire assuré, le Conseil fédéral devant abaisser ce taux avec l'augmentation de la fortune du Fonds de compensation.

A la notion de «travail convenable» qu'un chômeur devrait accepter, la commission demande que l'on tienne

compte de la situation personnelle du chômeur. Quant aux jours libres de contrôle, la commission les renvoie à l'ordonnance. Elle a admis qu'il fallait prendre comme base du salaire assuré le salaire brut, étant entendu que sur son indemnité journalière le chômeur paie ses cotisations de la sécurité sociale, la part de l'employeur étant supportée par l'assurance-chômage.

Quant à l'indemnité journalière, la commission a admis la proposition du Conseil fédéral qui est de 80 % plus les allocations légales pour enfants et de formation pour les assurés avec des obligations d'entretien. Pour les autres assurés, le taux est de 70 % du salaire assuré. La commission a ramené à deux paliers l'échelonnement de la durée maximale d'indemnisation. Six mois de cotisation donneront droit à 125 indemnités journalières, et 12 mois permettront d'allouer 250 indemnités au plus. S'il y a faut de l'assuré, on pourra retrancher de ses indemnités au maximum 40 indemnités (au lieu de 50 selon le Conseil fédéral), ce qui correspond à la réglementation actuelle.

Pour la sauvegarde de l'ordre à Lausanne

Le «Comité pour la sauvegarde de l'ordre à Lausanne», que préside M. Olivier Delacretaz, président de la Ligue vaudoise, a reçu 8324 signatures jusqu'au mardi 25 novembre, soit moins d'une semaine après le lancement de sa pétition. Ces signatures ont été remises au greffe municipal. La récolte continue.

Le comité tient à rappeler que «cette action vise avant tout à permettre à la population lausannoise d'exprimer son sentiment au sujet des manifestations de «Lausanne bouge». Il s'agit également d'affirmer clairement qu'il revient à la municipalité, et à personnes d'autre, d'assurer la défense des personnes et des biens privés et publics». (ats)

Un rapport de l'ancien chef du Service complémentaire féminin Femmes et armée: un choix très complet

Pour Mme Andrée Wetzel, ancien chef du Service complémentaire féminin, les femmes devront être formées en vue d'une participation à la défense nationale, car elles représentent un potentiel de compétence et de possibilité d'engagement dont on aurait absolument besoin en cas de guerre ou de crise grave. Dans son rapport de 226 pages qui a été publié hier, Mme Wetzel indique qu'il n'est pas possible de choisir tout de suite le système adéquat de cette intégration - service militaire obligatoire ou autre système - mais qu'il faut prévoir une période intermédiaire de dix ans au cours de laquelle une information et une instruction seraient données au plus grand nombre de femmes possible. Après cette période, un système définitif pourrait entrer en vigueur, l'introduction ou non d'un service obligatoire devant faire l'objet d'une décision politique.

Mais durant dix années, les Suissesses seraient informées et instruites «à la carte», c'est-à-dire chacune selon ses possibilités, selon ses «lacunes», selon son âge ou sa formation antérieure, son domicile, etc... A cet effet, Mme Wetzel propose un éventail de 18 variantes qui vont de l'instruction volontaire par cours du soir ou de quelques heures par semaine au lieu de domicile à l'obligation de consacrer 6 mois à la fin de la scolarité à une instruction et à des stages pratiques.

Le principe, pour l'ancien chef des SCF, c'est d'étendre progressivement la formation utile pour les cas de guerre ou de crise à l'ensemble de la population féminine. Pour l'instant, seules un petit nombre de citoyennes ont accès à la formation requise pour la défense nationale. Ce sont celles qui participent aux activités des trois organisations existantes: le service de la Croix-Rouge, le ser-

vice complémentaire et la protection civile. On estime, révèle l'auteur du rapport, qu'il faudrait 100.000 femmes exerçant des professions médicales ou paramédicales, ainsi que du personnel auxiliaire pour la gestion et l'administration. De plus en plus, les hommes - il manquera 45.000 hommes environ en 1995 dans les formations d'élite de l'armée - ne suffiront plus à la tâche dans le domaine de la défense nationale. Les disponibilités que représente la femme sont précieuses. Les 18 variantes proposées par Mme Wetzel - certaines pourront être retenues, d'autres pas - comprennent notamment plusieurs cours à donner durant la dernière année de scolarité obligatoire. Par exemple, 20 heures d'instruction en matière de comportement en cas de danger, de survie, d'alarme, de premiers soins et d'aide à autrui.

Une autre variante exigerait une à deux semaines de cours, tandis qu'un service national féminin pourrait appeler les femmes de 18 à 25 ans, déclarées aptes, à 120 jours d'instruction ou de stage à accomplir en une ou plusieurs périodes. D'autres modalités consisteraient à organiser des cours pour du personnel spécialisé, par exemple pour les infirmières (soins multidisciplinaires), les apprenties (survie et travail), le personnel féminin du DMF, celui des ateliers militaires, les fonctionnaires cantonales, les responsables des biens culturels, celles de l'orientation professionnelle.

UN SERVICE SOCIAL VOLONTAIRE?

Un service social volontaire pourrait être institué pour les femmes de 18 à 60 ans, un autre pour les jeunes filles de 16 à 22 ans, un service social communal pourrait être donné sur place aux femmes entre 40 et 65 ans, des cours de perfectionnement pourraient être prévus pour les paysannes. Il en serait de même de cours SOS (premiers secours pour hommes et femmes de 14 à 70 ans), de cours de conductrices pour le transport de malades et d'instruction pour celles dont la fonction disparaîtrait en cas de conflit (Agences de tourisme, Swissair, import-export, etc).

Un seul cours serait obligatoire pour

Ceinture de sécurité et casque obligatoires Un débat plus philosophique que technique

Suite de la première page

Avec la généralisation des ceintures à trois points d'ancrage et à enrouleur automatique, on vit apparaître aussi dans les années 70 l'obligation pour les occupants avant des voitures de boucler cette ceinture. Aux Etats-Unis, les voitures présentaient même dès 1971 des systèmes optiques et sonores d'alarme rappelant de manière insistante au conducteur cette obligation quand il ne s'y soumettait pas.

En Suisse, c'est en 1976 que le Conseil fédéral a rendu, par simple voie d'ordonnance, le port de la ceinture obligatoire pour les passagers avant. Mais à la faveur d'un recours déposé par un automo-

biliste «rebelle», le Tribunal fédéral a constaté, fin 1977, que cette mesure ne reposait pas sur une base légale suffisante. Cet arrêt du TF a eu pour effet pratique de lever l'obligation. Les Chambres fédérales, suivant l'option du Conseil fédéral, ont décidé dans leur majorité de combler cette lacune en légiférant dans le sens de l'obligation. L'Association contre les abus technocratiques (ACAT), organisation dont le siège est à Lausanne et qui a été à la pointe de l'opposition à la ceinture obligatoire, a lancé un référendum contre l'article de loi voté par les Chambres. Ce référendum a abouti, et c'est pourquoi le peuple doit maintenant se prononcer. Il s'agit, notons-le, d'un cas unique: dans aucun autre pays jusqu'ici la question n'a pu être tranchée par les citoyens.

LES ARGUMENTS «POUR»

Les promoteurs du port obligatoire de la ceinture de sécurité invoquent naturellement en premier lieu l'effet protecteur du système. Même si les statistiques sont souvent controversées, l'accumulation des enquêtes, études, analyses, expérimentations faites partout dans le monde depuis des lustres, que ce soit par les milieux officiels, des milieux médicaux, les constructeurs de véhicules, etc. permet tout de même de dégager la certitude que la ceinture correctement installée et portée réduit dans une mesure considérable le risque d'être blessé et celui d'être tué dans un accident. Cette proportion de réduction du risque est de toute façon incomparablement supérieure à la faible proportion de cas où la ceinture peut aggraver les conséquences d'un accident. On constate pourtant que le taux de port volontaire de la ceinture reste insuffisant en dépit des campagnes de sensibilisation. L'obligation seule permet de hausser ce taux à un niveau permettant de réduire sensiblement le nombre de morts et des blessés d'accidents de la circulation. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts généraux accomplis pour limiter au maximum le nombre et les conséquences d'accidents.

Par souci humanitaire bien sûr, mais aussi pour limiter les coûts sociaux de ces accidents.

Dans une société évoluée, en effet, la communauté prend en charge une part notable des frais qu'entraînent les blessures, l'invalidité, le décès de milliers de personnes chaque année. Le port obligatoire de la ceinture est donc, affirment les partisans, une mesure d'intérêt géné-

travail, ont pris du retard par rapport à l'économie privée. De ce fait, le recrutement suffisant d'agents qualifiés devient impossible et le mécontentement s'accroît parmi le personnel. Le danger est très réel que l'on doive procéder à des réductions des prestations ferroviaires et qu'il ne soit pas possible d'introduire la nouvelle conception du trafic voyageurs avec les conditions actuelles de personnel. Enfin, l'amélioration des conditions de salaire et d'horaire de travail devient ainsi l'élément déterminant pour le maintien des prestations des chemins de fer.

La SEV soutient unanimement les revendications de l'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques concernant l'amélioration des salaires réels et de la durée du travail. Elle appuie la décision de l'assemblée des délégués de l'Union fédérative prévoyant, le cas échéant, des mesures de lutte.

La SEV attend des Chambres qu'elles ratifient les propositions du Conseil fédéral concernant la révision de la loi sur la durée du travail afin que le personnel des entreprises de transport concessionnaires soit mis sur un pied d'égalité avec le personnel fédéral. (ats)

Parents des victimes

du séisme en Italie

Voyage gratuit

Les Chemins de fer de l'Etat italien accorderont aux Italiens résidant en Suisse et qui désirent rejoindre des parents qui habitent dans les zones touchées par le tremblement de terre des bons de voyage gratuits. Ces billets pourront être obtenus auprès de toutes les gares de Suisse moyennant présentation d'une attestation qui pourra être obtenue auprès des consulats.

Ces bons de voyage, valables deux mois, pourront être obtenus à partir d'aujourd'hui, à 13 heures. (ats)

ral qui justifie l'atteinte minimale à la liberté individuelle qu'elle représente.

LES ARGUMENTS «CONTRE»

Les adversaires du port obligatoire de la ceinture se déclarent en général partisans de la ceinture elle-même, dont ils reconnaissent les avantages pratiques. Ils mettent toutefois un accent particulier sur les inconvénients: protection hasardeuse dans certains cas; possibilité de blessures, voire de mort, causées par la ceinture; manque d'harmonisation entre les systèmes montés dans les voitures actuellement; etc. Mais ils s'insurgent contre l'obligation surtout. Ils estiment que l'Etat ne doit pas imposer aux citoyens des mesures destinées à les protéger eux-mêmes. Pareille mesure constituerait une atteinte inadmissible à la liberté individuelle, un pas de plus vers une société qui ferait le bonheur des gens malgré eux, qui les «désresponsabiliserait» en quelque sorte. Si l'on voulait inférer du nombre de morts et de blessés évitables, du «coût social» économisable, qu'il faut instaurer le port obligatoire de la ceinture de sécurité, disent aussi les adversaires, il faudrait alors prendre des mesures contraignantes du même ordre à l'égard des pratiquants de nombreux sports comme le ski, par exemple. On met en avant aussi les difficultés auxquelles se heurteraient les contrôles d'application de la mesure, par une police qui a autre chose à faire. Fondamentalement, nombre d'opposants voient dans le projet l'image même de la tracasserie administrative, de la mainmise de l'Etat sur le comportement du citoyen, voire de la pointe d'un iceberg qui serait la tentation du totalitarisme technocratique...

DEUX REGARDS

La manière d'aborder le sujet est donc différente selon l'option de base: d'un côté, on voit dans la ceinture de sécurité un simple équipement, dont l'efficacité a fait ses preuves même si quelques inconvénients subsistent, et dont on constate que l'usage volontaire est deux fois moindre, en tout cas, que sous le régime de l'obligation. De l'autre côté, on ne nie pas fondamentalement cette efficacité, mais on a des réticences variées et surtout on fait de la ceinture un symbole, on cristallise sur cet objet les craintes générales ressenties face à un Etat considéré comme liberticide. Il y a sans doute là plus que deux manières de considérer un problème précis: deux manières de considérer la société, la vie en collectivité... MHK

Arts graphiques

Une ultime chance

Le comité central du Syndicat du livre et du papier a offert une «ultime chance» à l'Association suisse des arts graphiques (ASAG) de négocier une convention collective afin de sortir de l'impasse actuelle et d'éviter la grève décidée pour le 1er décembre à 12 heures.

Selon un communiqué diffusé mardi par le SLP, les négociations éventuelles devraient s'engager sur la base des propositions déjà formulées par le syndicat lors des discussions du 18 novembre dernier, discussions qui s'étaient soldées par un échec. (ats)

A Lucerne Bureau de poste attaqué

Deux inconnus ont attaqué, hier vers 18 heures, un bureau postal de Lucerne et réussi à dérober 26.000 francs. Alors que l'un d'eux attendait à l'extérieur du bâtiment sur une motocyclette, le second, masqué et armé, a menacé l'employé et son aide qui lui ont remis le contenu de la caisse. Après avoir mis l'argent dans un sac qu'il avait emmené avec lui, il a rejoint son complice et les deux hommes ont pris la fuite. (ats)

MARTIGNY. - «Nous irons jusqu'au bout. Nous serons d'une intransigeance sans faille» notent à Sion les responsables de la protection de l'environnement à l'Etat du Valais, questionnés sur les suites que va entraîner la découverte à Evionnaz de tonnes de déchets industriels dissimulés depuis des années dans une décharge communale.

ZURICH. - Dans l'avis qu'il a remis au Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, le vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie se prononce en faveur de l'octroi d'une concession à la SA Tel-Sat en vue de diffuser des programmes de télévision par satellites.

La VPOD a 75 ans

La fédération suisse du personnel des services publics (VPOD) a fêté mercredi son 75e anniversaire. C'est en effet le 19 novembre 1905 que des représentants d'organisations locales de Bâle, Berne, Winterthour et Zurich se sont réunis au Restaurant «Grütliheim» de Zurich. Après avoir entendu un discours du secrétaire ouvrier suisse Hermann Greulich, ils décidèrent de créer une fédération suisse des ouvriers des communes et des Etats. Son comité fédératif sera constitué le 17 décembre de la même année, et le premier président en fut Hermann Greulich, qui devait par ailleurs assumer cette fonction pendant 10 ans.

A Zurich Bijouterie cambriolée

Après avoir enfoncé la porte d'une bijouterie de la Bahnhofstrasse, à Zurich, des inconnus ont fait main basse dans la nuit de dimanche à hier sur des bijoux et des montres d'une valeur totale d'environ un million de francs. La police n'a pas retrouvé leur trace. (ats)



Volvic eau pure d'Auvergne.

Captée au flanc de la Chaîne des Puy en Auvergne, l'eau de Volvic jaillit remarquablement pure et préservée, légère et équilibrée. Elle doit ses qualités à la nature de son sous-sol de roches au pouvoir filtrant exceptionnel, et aussi à la situation de la source dans le Parc Naturel des Volcans. Ste des Eaux de Volvic à Volvic (Puy-de-Dôme, France)

LA PATERNELLE



Société neuchâteloise de secours mutuels aux orphelins
**a le plaisir de vous présenter ses spectacles
 de Noël 1980 et sa soirée**
 à la grande salle de la Maison du Peuple

FÊTE DE NOËL

samedi 6 et dimanche 7 décembre
 4 séances

Au programme:

LES FRÈRES VUILLEMIN
 ouvrent les feux sur le spectacle

ED RONLOO le fameux jongleur

MR. LEG'S l'homme qui a 3 pieds

THREE FOR TWO
 Un sensationnel show !

LA VISITE DU PÈRE NOËL

L'orchestre **ALBANOS**
 accompagne le programme

ILLI & OLLI clowns parodistes et
 musicaux de classe internationale



Location des places: pour les membres de La Paternelle sur présentation des bons à la
grande salle de la Maison du Peuple, jeudi 27 novembre 1980 dès 18 h. 30 et les
 jours suivants, ainsi que pour le public en général au magasin Naville Abeille, rue de la
 Serre 81, tél. 039/22 30 02

SOIRÉE FAMILIÈRE

samedi 6 décembre

Entrée Fr. 12.-, danse comprise

Au Programme:

LES FRÈRES VUILLEMIN
 ouvrent le spectacle

ED RONLOO le fameux jongleur

**LA VISITE DU PÈRE NOËL
 DE LA PATERNELLE**

CLÉMENTINE chanteuse
 internationale

EZIO BEDIN le bruiteur-imitateur

THREE FOR TWO
 Un sensationnel show !!!

**Un programme
 à ne pas manquer !
 et à voir en famille...**

Après le spectacle **DANSE** avec
 le réputé orchestre **ALBANOS**

Succulent buffet campagnard

Amis de la Paternelle
 et cher public chaux-de-fonnier,
 réservez votre soirée du samedi
 6 décembre

**LUNETTERIE
 CENTRALE**
 Daniel-Jean Richard 15
 Tél. 039/22 11 00

UNIPHOT SA
Photo-Ciné
 Nicolet La Chaux-de-Fonds
 Curchod Le Locle
 Schneider Cernier
 Moret Saint-Imier
 Prix - Service - Qualité

**Garage
 Inter Auto**
 J. CASSI - A. IMHOF
 Tél. 039/26 88 44
 Charles-Naine 33
 La Chaux-de-Fonds

COIFFURE

Tyfelle
 Place Hôtel-de-Ville 5
 La Chaux-de-Fonds

**Pharmacie de
 la Fontaine**
 H. NAGEL
 La Chaux-de-Fonds
 Av. Léopold-Robert 13 b
 La pharmacie
 où l'on vous sert bien
 et consciencieusement

**Channe
 Valaisanne**
 Tél. 039/23 10 64
 Restaurant - Bar
 Brasserie
 La direction vous souhaite de bonnes
 fêtes

**RESTAURANT
 au britchon**
 Rue de la Serre 68, tél. 039/22 17 65
 Le service de la soirée est assuré par
 nos soins
**DÈS LA FIN DU SPECTACLE
 formidable
 buffet froid**

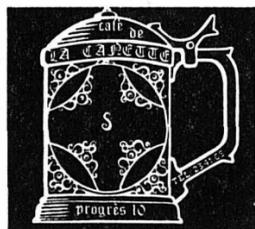
Tout votre linge lavé et repassé
**Blanchisserie
 « Le Muguet »**
 Livraison à domicile
 F. Kammer
 Jaquet-Droz 6
 Tél. 039/23 36 20

Voyages internationaux - Courses
 organisées - Sociétés et mariages
**Autocars
 Giger**
 Bureau:
 Cernil-Antoine 23
 Tél. 039/22 45 51
 La Chaux-de-Fonds

**Charles
 BERSET**
 Jardinière 87
 La Chaux-de-Fonds
 Pour votre appartement
 votre villa
 votre immeuble
 votre résidence secondaire

**meubles
 veuthey SA**
AU BÛCHERON
 Crédit immédiat - Un choix unique
 Salons, parois, meubles rustiques ainsi que
 des studios pour jeunes à des prix désor-
 mais sans concurrence.

JAGUAR
Garage Bering & Co
 Fritz-Courvoisier 34 - 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/22 24 80



LA CIGARETTE
 Restaurant et Bar-Club
 Progrès 10, tél. 039/23 41 65
 Cuisine française de tradition, cadre
 unique
 Au club le soir spécialités de cocktails

**Mario
 Martinelli**
 Plâtrerie-Peinture
 Bureaux:
 Rue du Doubs 13
 Tél. (039) 22 25 48

Yvo-Mode
 Confection dames
 classique
 Tailles 36-54
 Serre 11, Chs-Guillaume 16
 2e rue derrière L'Impartial

Claude Pilatti
 Nettoyages en tous genres
 Fabriques, appartements
 avec ou sans abonnement
 Shampooing de tapis.
 La Chaux-de-Fonds
 Rue du Bois-Noir 38
 Tél. 039/26 80 67

Nuding
 Matériaux de construction SA
 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/25 11 11
 Exposition de carrelages
 Stocks importants en bois divers et
 dérivés
 Tous les matériaux de construction à
 des prix compétitifs.

Café des Alpes
 Famille Røemer - Serre 7 bis
 Menu du jour: Fr. 8.-
 Spécialités:
 Fondue
 Croûtes au fromage
 Gratin dauphinois sur
 commande
 Salle pour société
 Local de la Paternelle

G. Zuccolotto
 électricité
 téléphone
 concession A
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 66 23

Poli-Bras
 Polissage bracelets et boîtes
 acier et métal
 Serge Røemer
 Tél. 039/23 52 59
 2300 La Chaux-de-Fonds

**Winkler &
 Grossniklaus**
 La maison spécialisée pour
 l'électricité-auto
 Diesel, carburateur, radio
 Service: Bosch - Lucas
 Numa-Droz 132
 Tél. 039/22 43 23-24

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Un nouveau succès des Neuchâtelois obtenu à l'énergie Langenthal - La Chaux-de-Fonds 2-4 (0-1, 2-0, 0-3)

LANGENTHAL: Chéhab, Snell, Meyer; Wyss, Zugler; Saegesser, Riess, Born; Ammann, Hutmacher, Hugli; Peverelli, Schneeberger J., Schneeberger D. - Absents: Wuthrich et Daehler, blessés. - LA CHAUX-DE-FONDS: Nagel; Gobat, Sgualdo; Amez-Droz, Valenti; Houriet, Trottier, Piller; Dubois J.-B., Sigouin, Leuenberger; Yerly, Mouche, Bauer. - Absents: Willmann, blessé, Stauffer et Tschanz au service militaire. - ARBITRES: MM. Ungemacht, Herzig et Jetzer, 1830 spectateurs. - PÉNALTIES: 1 X 2' contre Langenthal; 4 X 2' contre La Chaux-de-Fonds. - BUTS: 16' Trottier (Houriet) 0-1; 32' Riess 1-1; 34' Saegesser (Riess) 2-1; 44' Trottier (Sigouin) 2-2; 45' Trottier (Piller) 2-3; 58' Sigouin (Sgualdo) 2-4.



Trottier à la base de cette victoire. (photo AS)

BON DÉBUT DES NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds empoigna le match de belle manière et disputa un tiers-temps initial excellent, basé sur un fore-checking incessant, un jeu collectif très poussé et un engagement constant. Malgré ces bonnes dispositions, les joueurs de l'entraîneur Gratton ne parvinrent à prendre qu'un mince avantage d'un but à la 16e minute, Trottier marquant de près sur un service précis d'Houriet. Ce n'était que justice mais c'était aussi un minimum eu égard aux très nombreuses occasions que s'étaient créées les Chaux-de-Fonniers. Mouche, Leuenberger (2 X), Piller et Trottier avaient été bien près de marquer aussi. Mais un brillant Chéhab et un peu de malchance firent que les Montagnards ne furent pas payés au prorata de leurs efforts; Langenthal était même surclassé sur le plan physique, c'est tout dire.

TERRIBLE RÉACTION

Pressé encore durant dix bonnes minutes, Langenthal sut saisir sa chance au bon moment durant une seconde période fertile en émotions. A la 28e minute notamment, Sigouin s'échappait et se présentait seul contre Chéhab. Mais déporté légèrement sur la droite, il dut tirer dans un angle fermé et ne put conclure alors que les Chaux-de-Fonniers jouaient en infériorité numérique, à la suite d'une expulsion pour faute de Bauer totalement inutile.

Quelques secondes après, Riess, le nouveau Canadien de Langenthal ne trouvait pas grâce non plus face à Nagel. Mais ce n'était que partie remise, car à la 32e minute, il parvenait tout de même à égaliser contre le cours du jeu à la suite d'une échappée qui vit trois hommes se présenter face à Gobat, Sgualdo s'étant porté aux avants-postes. Encore sous le coup, La Chaux-de-Fonds

ne parvint pas à endiguer la furie de Langenthal désormais mis en confiance.

Et une deuxième réussite vint récompenser deux minutes plus tard la jougue des maîtres de céans. La Chaux-de-Fonds douta quelques minutes puis se reprit bien sur la fin, jouant avec deux lignes pour essayer de refaire son retard. Mais rien ne passa, Chéhab se montrant dans une forme éblouissante.

QUELLE SANTÉ!

On pouvait penser que les Chaux-de-Fonniers, menés à la marque dès l'abord du troisième tiers, allaient souffrir mille maux à Langenthal où il n'est jamais facile de s'imposer. C'était méconnaître les dispositions très positives dont toute l'équipe chaux-de-fonnaire était animée. Trottier sonna la charge. A la 44e minute déjà il obtenait l'égalisation à la suite d'une reprise fulgurante lors d'une passe en retrait. Moins d'une minute plus tard, échappé sur la gauche, le même diable d'homme feintait la passe à Yerly et marquait superbement dans le coin supérieur droit de Chéhab médusé. La grande classe: le match avait basculé à nouveau du côté des Chaux-de-Fonniers. Nagel sauva encore et souvent des situations désespérées et Langenthal appuya tant qu'il put! Mais ce ne fut pas suffisant et finalement, tranquillement, avec une technique plus affinée, la première ligne qui avait retrouvé Sigouin marqua encore le but de la sécurité à la 58e minute. A la suite d'une ultime pénalité infligée à Yerly à 36" de la fin, Langenthal sortit à nouveau son gardien mais ce furent Sgualdo et Trottier qui jaillirent encore marquer.

PROBANT POUR LA SUITE...

C'est une victoire très réconfortante que viennent de signer à l'extérieur les Chaux-de-Fonniers, par la manière surtout. Très concentrée, batailleuse, réjéchie et efficace, toute la formation fit plaisir à voir. Il y a longtemps qu'on ne l'avait pas vue dans d'aussi bonnes dispositions.

Dans les buts, Nagel, à nouveau, se battit comme un beau diable et fut à la base du succès. A croire que l'endroit lui convient. Mais on ne saurait passer sous silence la présente performance de Trottier, qui marqua trois buts et amena le quatrième. Par son exemple, il dynamisa tous ses coéquipiers et ce n'est pas un hasard non plus si une nouvelle fois la première ligne marqua tous les buts.

G. K.

Pluie de buts sur le stade de glace seelandais Bienne - Berne 11-5 (3-0, 5-2, 3-3)

9000 spectateurs, guichets fermés. Arbitres: MM. Baumgartner, Burri et Hugentobler. - Bienne: Anken; Zehhauesern, Koelliker; Dubuis, Zigerli; Bertschinger; Blaser, Loertscher, Widmer; Conte, Martel, Kohler; Baertschi, Gosselin, Niederer; Courvoisier. - Berne: Grubauer (35' Hirt); Pfeuti, Kaufmann; Weber, Leffley; Hofmann; Holzner, Wittwer, Dellsperger; Muller, Fuhrer, Schneider; Maeusli, Eggmann, Zahnd; Eicher. - Notes: Berne joue sans Mononen, Maeder et Bhend, tous blessés, alors que Bienne est au complet. - Pénalités: 7 fois 2' contre Bienne; 6 fois 2' contre Berne. - Buts: 1er tiers: 3' Baertschi (Koelliker) 1-0; 14' Conte (Martel) 2-0; 16' Niederer (Gosselin) 3-0. 2e tiers: 24' Eggmann (Maeusli) 3-1; 25' Gosselin (Baertschi) 4-1; 25' Gosselin (Niederer) 5-1; 27' Conte (Loertscher) 6-1; 27' Zahnd 6-2; 28' Gosselin (Koelliker) 7-2; 34' Niederer (Gosselin) 8-2. 3e tiers: 46' Hofmann (Leffley) 8-3; 46' Schneider (Wittwer) 8-4; 50' Gosselin (Zehhauesern) 9-4; 53' Blaser (Widmer) 10-4; 55'

Conte (Kohler) 11-4; 55' Fuhrer (Zahnd) 11-5.

BIENNE EN DÉMONSTRATION

Bienne a fait cavalier seul au cours du premier tiers et a mis vraiment les Bernois dans une position difficile. Des buts de Baertschi, Conte et Niederer furent des fruits mûrs qui tombèrent dans le panier bernois. Et ce résultat aurait pu être plus sévère tant Bienne domina son adversaire. Il fallut attendre la 21e minute pour voir une véritable chance de but des Bernois. Les affaires se précipitèrent dès la 24e minute. Le premier but bernois mit le feu aux poudres. En effet, Bienne répliqua par trois réussites en 90 secondes et lorsque Berne revint à 6 à 2 et que le Biennois Niederer se trouvait sur le banc des pénalités, Gosselin, toujours lui, médusa les arrières une nouvelle fois et porta l'estocade finale dans un sprint extraordinaire. A 8 à 2 au terme des 40 premières minutes, tout le monde attendait le réveil de Berne.

GOSSELIN, NIEDERER, BAERTSCHI

La troisième ligne biennoise fut une fois encore au centre du débat avec sept buts. Cette tripléte s'avéra et de loin la plus efficace de la soirée, alors que la ligne Martel fut moins en évidence mais très travailleuse. A Berne il n'y avait que la première ligne qui se montra dange-

reuse. L'absence de Mononen se fit terriblement sentir.

Pourtant, l'équipe de la capitale eut une saine réaction au cours de la dernière période et se mit à jouer avec force et engagement marquant deux buts à la 46e minute, mais la supériorité biennoise était trop évidente sur l'ensemble et le spectacle présenté valut le déplacement par son intensité et les nombreux buts marqués.

J. L.



06708

Basketball

SMB III - St-Imier II 48-76

La seconde garniture imérienne a remporté une nouvelle victoire vendredi dernier en s'imposant, à Berne, face à SMB III.

Toutefois, la victoire des visiteurs ne fut pas aussi aisée que l'on aurait pu s'y attendre. En effet, en raison de nombreuses absences, les Erguéliens avaient dû se déplacer à six joueurs seulement, dont trois «nouveaux», ce qui n'arrangea pas les automatismes.

Voir autres informations sportives en page 19

Football

Finale de la Super-Coupe Nottingham Forest bat Valencia 2 à 1

Le match aller de la Super-Coupe des champions s'est déroulée au City Ground devant 12.463 spectateurs seulement. L'équipe locale s'est imposée par 2-1 (0-0) au dépens du FC Valencia.

Détenteur du trophée, Nottingham Forest a obtenu ses deux buts par l'intermédiaire de Ian Bowyer (58' et 89'). Privés de Mario Kempes blessé, les Espagnols avaient ouvert le score à la 47e minute, grâce à une action d'un autre joueur d'origine argentine, Dario Luis Felman.

Le match retour aura lieu le 17 décembre à Valencia.

Andrey au FC Sion

Les événements se sont précipités pour Claude Andrey. Mardi matin, l'international suisse signait un contrat au FC Sion qui porte jusqu'au terme de cette saison 80-81. Le club valaisan rembourse au FC Grenoble une part du prêt que celui-ci avait négocié au FC Servette.

On sait qu'un différend opposait «Didi» à l'entraîneur grenoblois Michel Lafranceschina depuis quelques semaines. Andrey sera qualifié avec la formation séduisante pour le match de championnat de LN A du 7 décembre prochain à Bellinzone.

En championnat suisse de hockey sur glace Bienne et Arosa font le trou

Au cours de la 18e journée du championnat de ligue A, le néo-promu Gottéron Fribourg a concédé sa quatrième défaite consécutive. Bienne a gagné le derby qui l'opposait à Berne (11-5). Le duel entre les deux clubs grisons s'est terminé à l'avantage d'Arosa. Mais cette confrontation fut extrêmement heurtée: 54 minutes de pénalités ont été prononcées.

Avec 27 points, Bienne possède trois points d'avance sur le tenant du titre, Arosa, et sept sur le troisième, Fribourg. A la suite de sa défaite à Arosa, Davos tombe à la septième place et se trouve remplacé parmi les six premiers classés par Langnau, qui a battu Fribourg 6-4.

A la faveur de sa courte victoire sur Lausanne (4-3) à Montchoisi, Kloten se hisse au quatrième rang. La rentrée du Canadien Gagnon, indisponible depuis le 14 octobre, a été bénéfique: il a marqué l'un des 36 buts enregistrés au cours de cette journée qui attira environ 26.000 spectateurs.

Résultats

AROSA - DAVOS 4-1 (1-0, 0-0, 3-1)

Patinoire Obersee, 5969 spectateurs. - ARBITRES, MM. Rickenbach, Bucher et Odermatt. - MARQUEURS: 12e Markus Lindemann 1-0; 42e De Heer 2-0; 44e Markus Lindemann 3-0; 49e Schranz 4-0; 52e Walter Durst 4-1. - PÉNALTIES: 9 fois 2 plus une fois 5 minutes (Claude Soguel pour attaque du corps incorrècle), plus 10 minutes de pénalité disciplinaire pour Jacques et Claude Soguel contre Davos; 4 fois 2 plus 5 minutes (De Heer) contre Arosa.

LANGNAU - FRIBOURG 6-4 (1-0, 2-1, 3-3)

Ilfishalle, 5939 spectateurs. - ARBITRES, MM. Frey, Eyer et Voegtlin. - MARQUEURS: 13e West 1-0; 21e Horisberger 2-0; 31e Fasel 2-1; 38e Ernst Luthi 3-1; 42e Luthy 3-2; 46e Ernest Luthi 4-2; 48e Peter Wuthrich 5-2; 50e Stoll 5-3; 55e Lussier 5-4; 60e Graf 6-4. - PÉNALTIES: 6 fois 2 minutes contre Langnau; 5 fois 2 minutes contre Fribourg.

LAUSANNE - KLOTEN 3-4 (1-1, 0-1, 2-2)

Montchoisi, 5100 spectateurs. - ARBITRES, MM. Fasel, Ledermann et Spiess. - MARQUEURS: 9e Andreas Schlagenhaut 0-1; 18e Friedrich 1-1; 28e Gagnon 1-2; 47e Reeves 2-2; 49e Wick 2-3; 58e Wilson 2-4; 59e Vincent 3-4. - PÉNALTIES: 6 fois 2 minutes contre Lausanne; 5 fois 2 plus 5 (Wilson) et 10 minutes (Wetenschwiler) contre Kloten. - Kloten pour la première fois avec Gagnon depuis le 14 octobre. Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bienne	18	13	1	4	98-67	27
2. Arosa	18	11	2	5	86-62	24
3. Gottéron	18	8	4	6	72-63	20
4. Kloten	18	8	2	8	77-72	18
5. Langnau	18	8	1	9	74-77	17
6. CP Berne	18	8	1	9	69-82	17
7. Davos	18	8	0	10	64-70	16
8. Lausanne	18	1	3	14	53-100	5

Ligue nationale B

Dans le groupe Ouest, deux résultats surprenants avec les succès de La Chaux-de-Fonds à Langenthal et de Genève Servette face à Viège. Les Chaux-de-Fonniers gardent ainsi encore un petit espoir de «passer» au tour final; mais pour cela, il faudra déjà signer un autre succès, samedi à Viège! Au bas du tableau, Young Sprinters continue sa série noire et il a encore été battu sur sa patinoire par Olten. Dans le groupe Est, les deux leaders se sont imposés et ils gardent ainsi le même écart (8 points) sur Lugano, également vainqueur. Zoug et Coire ferment la marche avec un retard de deux points sur Wetzikon. Résultats et classements:

GROUPE OUEST

Genève Servette - Viège 7-0 (2-0, 3-0, 2-0); Langenthal - La Chaux-de-Fonds 2-4 (0-1, 2-0, 0-3); Young Sprinters - Olten 2-10 (0-1, 0-5, 2-4); Sierre - Villars 4-3 (1-2, 2-1, 1-0. - Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Olten	18	11	3	4	106-61	25
2. Sierre	18	12	1	5	94-51	25
3. Viège	18	12	1	5	82-61	25
4. Chx-Fds	18	9	3	6	107-85	21
5. Villars	18	9	3	6	94-80	21
6. Langenthal	18	6	3	9	70-77	15
7. Servette	18	5	2	11	71-90	12
8. Y. Sprint.	18	0	0	18	46-175	0

GROUPE EST

Lugano - Coire 4-2 (2-0, 1-1, 1-1); Wetzikon - Dubendorf 7-11 (4-1, 1-5, 2-5); Zoug - Ambri-Piotta 4-5 (3-2, 1-1, 0-2); CP Zurich - Rapperswil Jona 7-1 (2-0, 1-0, 4-1). Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Zurich	18	14	3	1	121-61	31
2. Ambri-P.	18	15	1	2	111-57	31
3. Lugano	18	10	3	5	95-76	23
4. Rappers.	18	8	1	9	68-85	17
5. Dubend.	18	6	1	11	101-112	13
6. Wetzikon	18	5	1	12	89-121	11
7. Coire	18	3	3	12	71-103	9
8. Zoug	18	4	1	13	65-106	9

Prochains matchs

■ Championnat de ligue A, samedi: Arosa - Langnau, Berne - Lausanne, Gottéron - Bienne, Kloten - Davos.

■ Championnat de ligue B, groupe Ouest, samedi: Young Sprinters - Sierre, Olten - Genève Servette, Viège - La Chaux-de-Fonds, Villars - Langenthal. - Groupe Est, samedi: Ambri-Piotta - Wetzikon, Dubendorf - Coire, Rapperswil Jona - Lugano, Zoug - Zurich.

En championnat de ligue nationale B Young Sprinters - Olten 2-10

(0-1, 0-5, 2-4). - ARBITRES: MM. Wenger, Schiau et Zeller, 300 spectateurs. - BUTS: 16' Thierstein 0-1; 22' Sutter 0-2; 24' Koleff 0-3; 33' Ronner 0-4; 38' Alther 0-5; 38' Sutter 0-6; 41' Alther 0-7; 43' Muller 0-8; 44' Locas 1-8; 50' Koleff 1-9; 55' Batt 1-10; 58' Péruffe 2-10. - YOUNG SPRINTERS: Amez-Droz; Bucher, Purro; Rieder, Zbinden; Steiner, Péruffe, Locas; Bader, Marti, Henrioud; Stampfen, Robert, Montandon; Sommer, Ryser, Yerly. - OLTEN: Grieder; Pliess, Schmitter; Wyss, Thierstein; Ronner, Alther, Batt; Sutter, Koleff, Kiefer; Eugster, Muller, Meister.

Olten, actuel troisième au classement général, n'a laissé aucune chance aux joueurs de Hubscher. Et pourtant, une

fois de plus, ce ne sont pas les occasions qui ont manqué aux joueurs du chef-lieu, mais chaque fois ce fut l'échec. Une bonne dizaine de fois en tout, c'est beaucoup pour un seul match, surtout si l'on songe aux échéances difficiles d'un mois de janvier puisque tout se jouera sur quelques matchs de relégation.

L'entraîneur Hubscher avait d'ailleurs choisi hier soir à Monruz, un Monruz noyé dans le brouillard, de ne point jouer et de se réserver et de s'entraîner pour des jours meilleurs. Cela est-il la bonne solution? On ne sait plus car à Neuchâtel actuellement, beaucoup se posent des questions et il reste à espérer que la situation s'éclaircira.

E. N.

Hippisme

Encore un succès suisse

Les trois plus importantes épreuves organisées dans le cadre du CHI de Berlin ont donné lieu à des succès helvétiques. Après son affirmation dans le Grand Prix d'Allemagne, Thomas Fuchs a gagné le championnat de Berlin. Walter Gabathuler a triomphé dans l'épreuve de la Coupe du monde.

1. Thomas Fuchs (S) Tullis Lass 0 point, 30"9; 2. Thomas Fruhmann (Aut) Donau 0-31"6; 3. John Whitaker (GB) Ryan's Sun 0-32"5; 4. Julius Schulze-Hesselmann (RFA) Sir 0-33"8; 5. Hervé Godignon (Fr) Gitan 0-33"9;

À LA POINTE DU PROGRÈS EN OPTIQUE OCULAIRE

Nos trois ordinateurs (avec cartes imprimantes) exécuteront votre prochaine lunette vite et bien supervisée par nos opticiens spécialisés



von gunten

Maitre opticien diplômé fédéral
Certificat fédéral d'adaptateur pour verres de contact
Avenue Léopold-Robert 23
Téléphone 039/22 38 03

- Pour le contrôle de votre lunette ou de vos verres de contact
- Pour la mesure de vos verres
- Pour l'exécution de votre lunette

Regardez!

La composition est mentionnée sur l'étiquette. **12% de pur jus d'oranges.** De la pulpe! Aucun colorant. Aucun additif. **100% naturel.**



acqua gasata, succo d'arancia (12%), zucchero, acido citrico, aromi naturali, ed amaricanti.

SANPELLEGRINO
Bitter Orange
Amara
Soda
PRODOTTO NATURALE

Buvez!

La nouvelle boisson à l'orange amère
Amara SANPELLEGRINO

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de terminage boîtes cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
POLISSEURS - PRÉPAREURS qualifiés

PERSONNEL MASCULIN à former

DAME ou DEMOISELLE à former sur visitage à plein temps ou à temps partiel.

S'adresser: E. H. WIRZ, terminage de boîtes, 2610 Saint-Imier, tél. 039/41 16 05 ou 039/41 13 65. 06-460185

TRAVAIL À DOMICILE

intéressant, très bien payé, âge minimal 20 ans, préférence sera donnée à ménagères pour participer régulièrement deux à trois heures par jour à des ventes par téléphone.

Si vous avez le téléphone et que vous aimez vous en servir, nous attendons votre appel entre 9 h. et 11 h. 30 et 13 h. 30 et 18 h.

SILTAR SA, 8050 ZURICH - Tél. (032) 93 42 80 06-166701

CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES

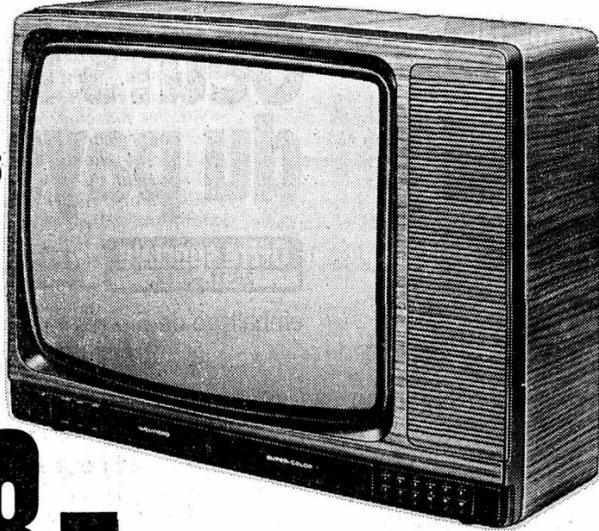
expert

La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

GRANDE CAMPAGNE D'ÉCHANGES

Ce splendide TV couleur
GRUNDIG 8215

Pal + Secam, grand écran 66 cm, tube image «in Line», châssis modulaire. Élégant boîtier d'encombrement réduit, haut-parleur frontal. Sélecteur 12 programmes. Du plus gros producteur allemand de téléviseurs.



Notre **1998.-** location **Fr. 63.-/mois**

Jamais les TV couleur n'ont été si avantageux **Demandez une offre d'échange!**

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
biuggeri
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12

REBOR

Fabrique de boîte or
Rue du Nord 152,
La Chaux-de-Fonds

engage

polisseur(euse) ou jeune homme à former acheveur-soudeur

pour pièces soignées

Avantages sociaux.

Bonne rétribution à personnes capables.

Tél. 039/22 58 35 ou se présenter. 29078

MANUFACTURE DE BOÎTES DE MONTRES ACIER ET OR DU CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

chef de fabrication

capable d'assumer la fabrication complète de boîtes de montres de haute qualité.

Il devra s'occuper principalement de mettre en œuvre, de suivre et de contrôler la production tant sur le plan technique que sur celui de la rentabilité.

Formation de base souhaitée

Technicien ou mécanicien connaissant la fabrication de la boîte de montre ou «Boîtier» avec formation technique approfondie, et ayant l'expérience du contact avec les tiers et de la conduite du personnel.

Faire offre écrite avec curriculum vitae, sous chiffre AN 29269 au bureau de L'Impartial.

Chez vous, à votre compte

bons gains potentiels

par nos ouvrages. Facile. Sérieux. Renseignements gratuits contre enveloppe timbrée. Ecrire sous chiffre GT 29166 au bureau de L'Impartial.

Chez Berthoud, le sourire c'est important



Olivier Berthoud, œnologue diplômé, Roger Sansonnens, responsable des chais et Philippe Berthoud

Fondée à Corcelles en 1926, la maison Berthoud s'adjoint, en 1935, un département comprenant l'encavage des vins du pays et l'achat de vins étrangers.

Depuis 3 générations, elle n'a cessé de développer ses relations commerciales tant en Suisse qu'à l'étranger, afin de toujours mieux satisfaire aux besoins de sa clientèle.

Grâce à ses contingents, elle importe directement en vrac et en bouteilles; elle déguste, sélectionne les meilleurs crus sur les lieux mêmes de production.

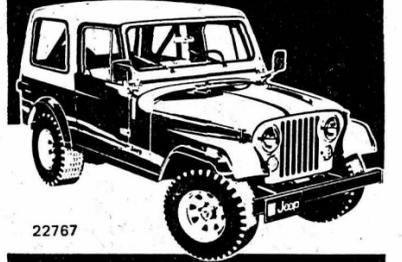
Un soin tout particulier est apporté également au choix des millésimes, des mises aux Châteaux et des mises aux Domaines.

L'assortiment est vaste, qui va de la chopine 35 cl. au salmanazar 9,6 lit.

Une attention vigilante et une surveillance constante des marchés lui permettent de maintenir un rapport qualité-prix des plus attractifs, séduisants et compétitifs.

Jeep

CJ-5/6/7
4-wheel-drive



22767

Garage Métropole

64, Rue du Locle
2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 95 95

Nouveau: livrable aussi avec moteur 4 cylindres 12 CV



ECOLE SECONDAIRE RÉGIONALE NEUCHÂTEL
Collège du Mail

MISE AU CONCOURS

Pour compléter son équipe de conciergerie, un poste de

CONCIERGE (NON LOGÉ)

est à pourvoir au Collège du Mail.

Obligations: selon le statut du personnel de la ville de Neuchâtel.

Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel de la ville de Neuchâtel.

Entrée en fonction: dès que possible.

Adresser les offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats à la Direction du Collège du Mail, avenue de Bellevaux 52, Neuchâtel, jusqu'au 10 décembre 1980. 29245

Jus de raisin «Fruidor»

rouge ou blanc

Jus de raisin revigorant à base de raisin étranger, sans alcool. **2 bouteilles**
bouteille de 1 litre, 1.90

Multipack
26.11.-2.12.

3.- au lieu de 3.80
(+ dépôt)

Petits pois fins

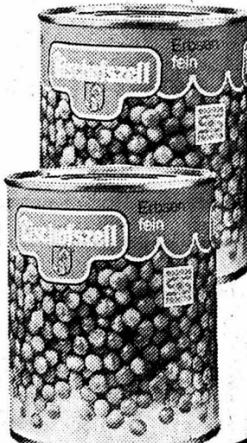
MIGROS PRODUCTION

boîte de 870 g, 1.90
(poids égoutté 550 g)

2 boîtes

3.- au lieu de 3.80
Eg (100 g = -27,3)

Multipack
26.11.-2.12.



Filets de dorsch

«Pelican»
surgelés, sans arêtes

Offre spéciale
26.11.-2.12.

paquet de 300 g
(3 à 5 filets)

2.60
(100 g = -86,7)
au lieu de 3.10



Mmmm... les petits biscuits faits maison! Une odeur délicate se répand dans toute la maison et annonce les Fêtes.

Beurre de cuisine

Offre spéciale
26.11.-29.11.

MIGROS data

emballage de 250 g

2.10 au lieu de 2.35
(100 g = -84)



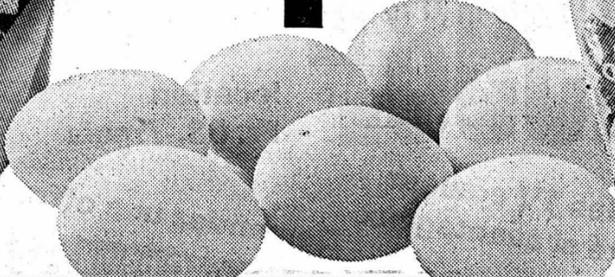
Oeufs frais du pays

Offre spéciale
26.11.-9.12.



emballage de 6 oeufs

1.60 au lieu de 2.-

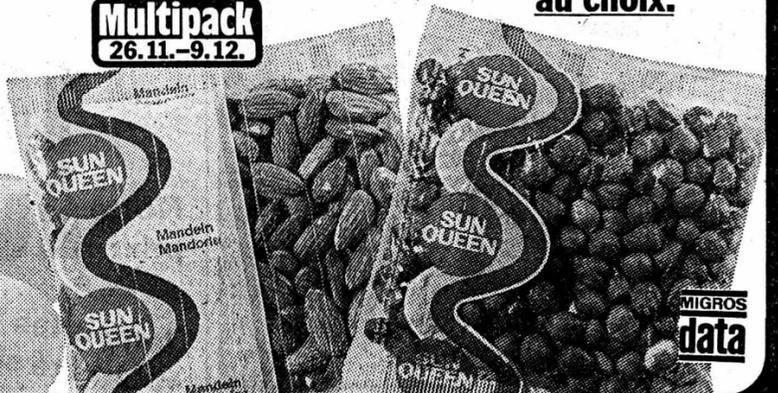


Noisettes et amandes

entières ou moulues

-.30 de réduction
par sachet
dès l'achat de deux sachets
au choix.

Multipack
26.11.-9.12.



«Café de fête»

café aromatique en grains
de qualité sélectionnée

MIGROS data
fraîchement torréfié
chaque jour

Offre spéciale
26.11.-2.12.

paquet de 250 g

2.90
(100 g = 1.16)
au lieu de 3.40

paquet de 500 g

5.80
(100 g = 1.16)
au lieu de 6.60



En exclusivité à Migros

Moitiés de pêches

«Del Monte» au sirop

boîte de 825 g, 2.-
(poids égoutté 510 g)

2 boîtes

3.- au lieu de 4.-
Eg (100 g = -29.4)

Multipack
26.11.-31.12.



Etoile de Noël (Poinsettia)

Originnaire du Mexique, cette plante est très appréciée à l'époque des fêtes de fin d'année. Placez-la en pleine lumière et arrosez-la souvent pour que la terre ne se dessèche pas.

Offre spéciale
26.11.-29.11.

la plante **5.50**



MIGROS

Offre spéciale
26.11.-2.12.



handy matic

Le produit épatant pour laver la vaisselle.
Puissance de nettoyage renforcée. Hygiénique, il lave à fond tout en ménageant vaisselle et lave-vaisselle.

le carton de 4 kg **9.80**
(1 kg = 2.45)
au lieu de 11.80
(8 sachets refermables de 500 g chacun)

Classe de toxicité 5S. Observer la mise en garde figurant sur l'emballage.



Multipack
26.11.-9.12.

Laques Jana POUR CHEVEUX

jaune, SOFT – pour cheveux normaux
bleu, FORTE – pour cheveux normaux, fixation plus forte
orange – pour cheveux secs et rêches
vert – pour cheveux gras
la bombe de 355 g 3.80

2 bombes 6.40
(100 g = -90')

au lieu de 7.60

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football Mauvaise affaire pour Floria en deuxième ligue!

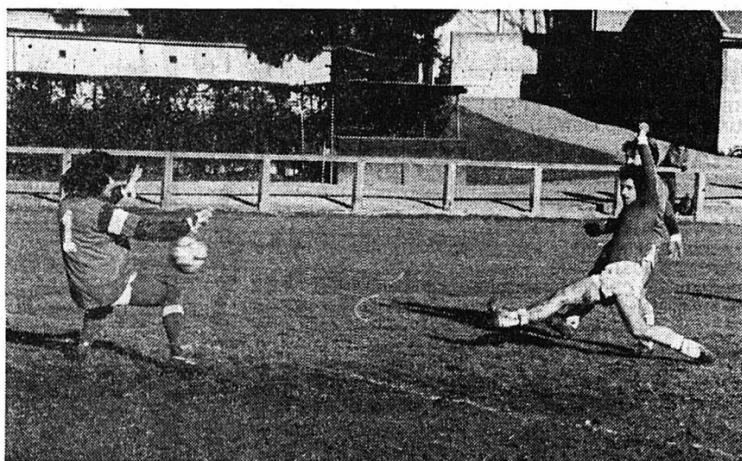
Un seul match de cette catégorie de jeu figurait au programme de ce week-end, celui opposant Cortaillod à Floria, dans le bas du canton. Les Chaux-de-Fonniers ont manqué l'occasion de s'éloigner quelque peu de la zone dangereuse car ils ont concédé une défaite. Certes le résultat a été très serré (2-1), mais les deux points se sont envolés et Floria reste ainsi en périlleuse position à

égalité de matchs avec Saint-Blaise et un de retard sur la lanterne rouge Béroche. Ces trois équipes ont six points à leur actif.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Saint-Imier	13	9	4	0	27-10	22
2. Le Locle	13	9	2	2	32-12	20
3. Les Gen. s/C.	13	8	3	2	28-16	19

4. Bôle	13	7	2	4	24-15	16
5. Cortaillod	13	7	1	5	20-13	15
6. Serrières	13	5	4	4	20-20	14
7. Hauterive	12	3	4	5	12-13	10
8. Etoile	12	2	5	5	17-24	9
9. Marin	13	2	5	6	17-30	9
10. Saint-Blaise	12	2	2	8	9-20	6
11. Floria	12	1	4	7	14-30	6
12. La Béroche	13	1	4	8	8-25	6



Sur cette action de Floria, le gardien de Cortaillod est battu, mais son équipe finira par enlever l'enjeu de ce match de deuxième ligue (photo Schneider)

Moutier: vivante assemblée de l'Association jurassienne d'athlétisme à l'occasion du cinquantenaire

Quarante-deux délégués des clubs d'athlétisme du Jura et du Jura bernois ont participé samedi en fin d'après-midi à Moutier à l'assemblée générale annuelle de l'AJA qui fête cette année son cinquantenaire. C'est M. Michel Bourquin de Reconvilier qui mena rondement les débats et qui salua tout spécialement le président d'honneur Gino Ciampi de Tramelan, le président de la Société jurassienne de gymnastique Paul-Emile Bonjour ainsi que le vice-maire de Moutier M. Max Winistörfer.

BREF HISTORIQUE

L'assemblée constitutive de l'AJA eut lieu le 8 février 1930 à Moutier sous la présidence de Marcel Hodel de Tavannes. Dans le courant de novembre 1978 les athlètes jurassiens confirmaient leur attachement à une association jurassienne d'athlétisme par-dessus les frontières cantonales, décision entérinée par un accord survenu entre les comités de l'Association bernoise d'athlétisme (ABA) et de l'AJA Association jurassienne d'athlétisme, ceci le 13 février dernier. Quant à l'activité de l'association elle a suivi une évolution réjouissante.

NOUVEAUX MEMBRES D'HONNEUR ET HONORAIRES

Un nouveau membre d'honneur a été élu en la personne de Walter Gygax, de Birsfelden, à qui on doit la plaquette du cinquantenaire de l'AJA; alors que les

membres sortant du comité Jean-Pierre Marti et Denis Flück dont le président fit l'éloge, étaient proclamés membres honoraires

Au chapitre des récompenses, les différents challenges furent remis aux titulaires.

L'année du cinquantenaire a été véritablement une période marathon avec notamment l'organisation des championnats suisses de décathlon qui ont laissé un bénéfice appréciable et qui furent une entreprise à la fois difficile et enthousiasmante.

RÉORGANISATION DES CHAMPIONNATS JURASSIENS DE CROSS

Ces championnats jurassiens ont toujours lieu en fin de saison. Il a été décidé de revoir ce problème et une commission spéciale a été mise sur pied avec le président Michel Bourquin et MM. Paul-André Schwab, membre du comité; Fran-

çois Turruvani, La Neuveville; Jean-Jacques Zuber, Delémont; Jean-Pierre Froidevaux, Saignelégier et Pierre Vallat, de Porrentruy.

PROGRAMME 1981

Le programme 1981 est déjà ébauché. Nous en relèverons les dates principales, soit les championnats suisses de cross le 29 mars à Bulle; 30 et 31 mai les championnats cantonaux; 28 mai match des six associations; 16 mai championnat jurassien; 8 juin meeting de Bâle et Zofingue; 29 et 30 août championnats suisses juniors et cadets à Bâle; 26 et 27 septembre championnat de concours multiples et 17 octobre championnat suisse de marathon à Bâle. (kr)

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE 2^e LIGUE

Moutier II - Court 4-2 (1-0, 1-1, 2-1).

CHAMPIONNAT DE 3^e LIGUE

Court II - Courrendlin II 10-6 (3-3, 6-1, 1-2).

CHAMPIONNAT DES JUNIORS

Thoune - Moutier 12-0 (3-0, 5-0, 4-0).

Troisième ligue

TICINO REVIENT

DANS LE GROUPE I

Trois rencontres seulement ont été jouées, Ticino ayant battu Boudry II dans le bas du canton s'est ainsi hissé à la hauteur de son rival Le Locle II, mais avec un match joué en plus. A signaler également le succès de La Sagne Ib qui, chez lui, a battu L'Areuse par 5-3. Les vainqueurs ont ainsi rejoint Châtelard... qui est co-détenteur de la lanterne rouge.

Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Colombier	13	10	1	2	52-15	21
2. Le Locle II	12	8	3	1	29-11	19
3. Ticino	13	8	3	2	53-21	19
4. Fleurier	13	7	3	3	30-16	17
5. Auvernier	13	6	0	7	25-37	12
6. Corcelles	13	4	4	5	17-36	12
7. Travers	12	4	3	5	19-27	11
8. Boudry II	13	4	2	7	24-25	10
9. L'Areuse	13	4	2	7	21-40	10
10. Couvet	13	3	3	7	28-32	9
11. Châtelard	13	2	3	8	20-39	7
12. La Sagne I b	13	2	3	8	18-37	7

LE PARC PERD UN POINT DANS LE GROUPE II

Les Chaux-de-Fonniers ont connu une journée difficile face à Audax et ils ont concédé le match nul. Le Parc reste en tête, mais désormais Deportivo, vainqueur de Sonvilier par 6-1, est à même de se hisser à sa hauteur par le jeu d'un match de retard. Une autre menace se précise avec le succès de La Chaux-de-Fonds II face à Cressier. En effet, les vainqueurs ne sont plus qu'à deux longueurs du leader, Fontainemelon étant lui aussi encore en lice pour le titre.

Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Le Parc	12	8	2	2	31-18	18
2. Fontainemelon	13	7	3	3	34-15	17
3. Deportivo	11	7	2	2	24-10	16
4. Chx-de-Fds II	12	6	4	2	28-19	16
5. Sonvilier	13	6	1	6	31-29	13
6. NE Xamax II	12	5	3	4	21-22	13
7. Helvetia	13	6	1	6	21-24	13
8. Audax	12	5	2	5	19-13	12
9. La Sagne I A	12	4	1	7	18-21	9
10. Marin II	12	3	2	7	11-22	8
11. Le Landeron	13	3	2	8	19-37	8
12. Cressier	13	1	3	9	13-40	5

A. W.

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81

Le Locle
Tél. (039) 31 24 31

Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

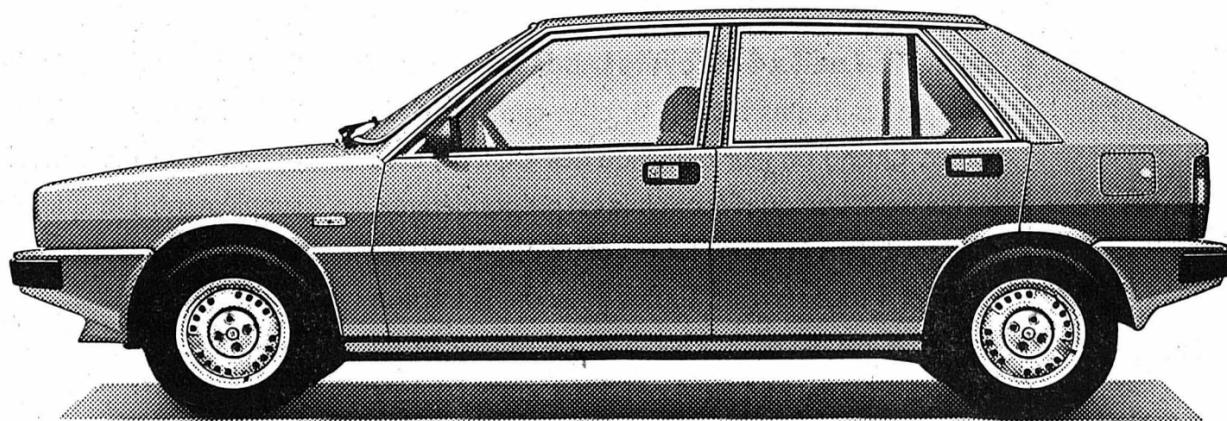
12145

SCHUMACHER, GLATTFELDER DS/80R

La catégorie des moyennes cylindrées manquant encore d'une Lancia digne de ce nom, nous en avons construit une. Elle a été élue voiture de l'année 1980. A la célébrité de l'Aprilia, de l'Appia et de la Fulvia s'ajoute à présent celle de la Delta. En plus de tous les avantages de la catégorie moyenne, elle présente, elle aussi, une caractéristique Lancia exclusive: celle de préférer le meilleur au bon. C'est ainsi que cette voiture par sa classe, sa finition et son tempérament devient l'expression d'une conception de la vie. Et une fois que vous l'aurez essayée, elle sera pour vous aussi la voiture de l'année. Votre concessionnaire Lancia vous propose la Delta 5 portes en trois versions: Delta 1300, 4 vitesses (75 ch), Fr. 14'350.- ou 5 vitesses, Fr. 15'000.-. Delta 1500, 5 vitesses (85 ch), Fr. 15'800.-.



LANCIA DELTA



18-5866



VOITURE DE L'ANNÉE 1980

Propriétaires, gérances
et particuliers

ATELIER DE SERRURERIE ET
CONSTRUCTIONS METALLIQUES 27785
CHARLES OCHSNER 22 16 67
Ronde 27a et 27b

Giovannini & Rössli 27778
PLATRERIE-PEINTURE
PLAFONDS SUSPENDUS
SPÉCIALITÉS: CRÉPIS RUSTIQUES
Rue Arthur-Munger 12 **22 38 39**

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONE
Edouard SCHNEIDER & Cie 27786
Temple-Allemand 111 **22 20 40**

MAÇONNERIE - CARRELAGE
Transformations 27779
J.-M. RONDEZ 22 38 92
Ruelle de la Retraite 14

INSTALLATIONS SANITAIRES
MOJER Grenier 31 27788
Sanitaire
Férolantier
Carthey & Girard **22 11 95**

COUVERTURE EN BÂTIMENT
ISOLATION - ÉTANCHÉITÉ 27787
WENGER 23 63 78

CHARPENTE - MENUISERIE - SCIERIE 27780
**USINE DE
LA CHARRIÈRE 22 49 51**
Charrière 59

noël forney 27784
Chauffages centraux
Paix 111 **23 05 05**

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS - PARQUETS
ducommun sa 27781
Serre 32 **23 11 04**

Un
coup de téléphone suffit

OFFRES D'EMPLOIS

UNIGROS SA
Denrées alimentaires et vins en gros
Rue du Parc 141 2300 La Chaux-de-Fonds
engage

CHAUFFEUR poids lourds
sérieux dans son travail, aimable avec la clientèle, soigneux avec les véhicules.

Horaire intéressant et régulier.
Frais de repas remboursés.
Semaine de 5 jours.
Place stable pour personne sérieuse.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 039/22 23 04.

29156

**Ville de La Chaux-de-Fonds
SERVICES INDUSTRIELS**

Mise au concours

Afin de compléter son personnel, les Services Industriels mettent au concours le poste suivant

secrétaire-adjoint(e) de direction

Exigences:
Certificat fédéral de capacité, diplôme de l'École de commerce, certificat de maturité ou titre équivalent.

Traitement:
Classes au départ 10-9-8, éventuellement 9-8-7 selon qualification et expériences professionnelles.

Entrée en fonction:
5 janvier 1981 ou date à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Marie Boichat, chef de l'administration, tél. 039/21 11 05 interne 18.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, 30 rue du Collège, jusqu'au 30 novembre 1980.

28921

OFFRE D'EMPLOI

- ** Si vous êtes un vendeur professionnel, capable.
- ** Si vous avez des connaissances dans les secteurs peinture en bâtiment, en industrie, en carrosserie, en beaux-arts, en décoration, ou désirez apprendre à les connaître.
- ** Si vous aimez prendre des responsabilités.
- ** Si vous êtes dynamique et que vous cherchez de l'avancement.
- ** Si tel est votre personnalité,

**vous êtes la personne
que nous cherchons**

Faire offre écrite avec prétentions de salaire et curriculum vitae à:

ARA-COLOR

Couleurs et vernis
Balance 6 - 2300 La Chaux-de-Fonds

29165



Section de La Chaux-de-Fonds
SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél.(039) 22 22 89

La Grande Loge féminine de France à Neuchâtel

a l'honneur de vous convier à la

CONFÉRENCE

donnée par Madame Gisèle FAIVRE de Paris ancienne Grande
Maîtresse sur le thème

**Pourquoi la
Franc-Maçonnerie
est une voie privilégiée
pour la femme**

Vendredi 28 novembre 1980 à 20 heures à l'EUROTEL,
Avenue de la Gare 15, Neuchâtel.

28-300 653

Les Toyota à passer partout.



① **Toyota Land Cruiser Vinyl Top**
6 places; fr. 19 980.-

① **Toyota Land Cruiser Hard Top**
6 places; fr. 21 990.-

① **Toyota Land Cruiser Hard Top long**
2/8/12 places; à partir de fr. 24 980.-

① **Toyota Land Cruiser chassis-cabine**
2 places; capacité de chargement 1285 kg;
fr. 21 750.-

① **Toyota Land Cruiser Pick-Up**
2 à 12 places; à partir de fr. 23 500.-

② **Toyota Hi-Lux 4x4 Pick-Up**
2 à 12 places; à partir de fr. 15 590.-

Toyota Hi-Lux 4x4 et Toyota Land Cruiser 4x4.

Lorsque les routes s'arrêtent, elles continuent de rouler. Quand on leur demande des exploits, elles les réalisent. Lorsque l'économie est prépondérante, elles sont dans le coup. Toutes deux ont 4 vitesses route et 4 tous-terrains. Toutes deux ont la traction sur les 4 roues, enclenchable et déclenchable en marche. Toyota Hi-Lux 4x4: 1968 cm³; 65 kW (89 CV-DIN); capacité de remorquage: 2 tonnes; capacité en côte plus de 100%. Toyota Land Cruiser 4x4: 6 cylindres; 4228 cm³; 96 kW (130 CV-DIN); capacité de remorquage: 6 tonnes; capacité en côte

100%; passe des gués de 50 cm; charge utile jusqu'à 1400 kg. Ces modèles sont livrables équipés en option d'un différentiel autobloquant, moyennant supplément. De quoi être encore plus à l'aise en dehors de la route et en sécurité sur la neige.

75-222

Veuillez m'envoyer de la documentation sur:

Toyota Lite-Ace Toyota Dyna Toyota Land Cruiser 4x4
 Toyota Hi-Ace Toyota Hi-Lux 4x4 Toyota élévateurs

Entreprise _____

Responsable _____

Adresse _____

NP, localité _____

A envoyer à Toyota SA, 5745 Safenwil

TOYOTA

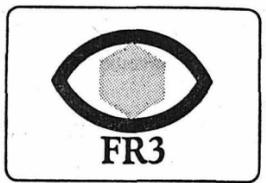
AVANTAGEUX MULTI-LEASING TOYOTA. TÉLÉPHONE 01 - 52 97 20. TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062 - 67 93 11. LE N° 1 JAPONAIS, EN SUISSE AUSSI.

Agence officielle: **Garage et Carrosserie des Montagnes S.A.** Michel Grandjean, av. L.-Robert 107

1033

Mercredi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	 romande		
12-14 h	 <i>TV romande à 20 h. 15: Le canard à l'orange</i>	12.10 Réponse à tout: Jeu 12.30 Midi première Avec Enrico Macias 13.00 Actualités 13.40 Les visiteurs du mercredi 13.45 Les contes à trembler debout	12.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard 12.29 Feuilleton: Les amours des années-folles 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses
14-16 h	15.20 Point de mire: Programmes radio 15.30 Vision 2: Reprises Regards: Les évêques du monde et les questions familiales	14.22 Scoubidou 15.09 La petite science: La Tour Eiffel 15.35 La Bataille des planètes	14.00 Les mercredis d'Aujourd'hui Madame Evocation de Gaston Couté 15.15 Série: Bonanza
16-19 h	16.00 A bon entendeur 16.15 La course autour du monde 17.05 Pour jouer en famille: Tangram 17.10 Série: La Flèche saxonne 17.30 Téléjournal 17.35 Au pays du Ratamiau: Jardin d'enfants 17.50 Objectif: Le magazine pour les jeunes 18.25 Pour les petits: Les Pilis 18.30 Série: Le temps d'aimer 18.50 Un jour, une heure: Informations	16.20 La parade des dessins animés 16.44 Les Fantômes du château 17.40 Auto Mag Enquête: Tombez en panne, nous ferons le reste - Faites-le vous-même - Le grand jury d'Auto Mag: La Renault 14 TS 17.58 1, Rue Sésame 18.45 Jeu: Avis de recherche	16.10 Récré A2: Enfants 16.12 Les voyages de Tortillard - 16.22 Félix le Chat - 16.38 Anagrammes - 16.53 Candy 18.10 English spoken: Cours d'anglais 18.30 C'est la vie 18.45 Les chef d'œuvre des musées nationaux 18.50 Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.15 Le canard à l'orange De W. D. Home 22.30 Téléjournal 22.40 Sport Football UEFA	19.10 Une minute pour les femmes Les nouvelles grand-mères 19.20 Actualités régionales 19.40 Jeu: Les paris de TF1 20.00 Actualités 20.30 Série: Les Chevaux du soleil 21.25 La rage de lire Thème: L'Afrique, continent déchiré 22.40 Récits d'Ellis Island 2. Mémoires 1978-1980 23.30 Actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Top club Hommage à Fernand Raynaud 20.00 Journal 20.35 Serge Lama Au Palais des Congrès 21.35 Alain Decaux raconte Moi, Claude Eatherly, j'ai détruit Hiroshima 22.25 Histoire courte Ultime rencontre de Mino Monti - Elle, de J.-F. Jonvelle 22.45 Journal

FR 3 à 18 h.
Dessinateur industriel
Sans le dessinateur industriel, l'ingénieur reste muet et ne peut transmettre ses idées aux techniciens chargés des réalisations concrètes.
Ce métier nécessite une formation pluridisciplinaire dans des domaines variés: mathématiques, métallurgie, sidérurgie et mécanique... auxquels doivent s'ajouter des connaissances de méthode d'usinage.
On peut devenir dessinateur industriel, également, à partir d'une formation professionnelle spécialisée, notamment dans la mécanique, le bâtiment et les travaux publics et dans les industries électriques et électroniques.



18.00 Travail manuel
18.30 FR 3 Jeunesse
Du truc en troc - Fred le Basset: Le lendemain de la veille
18.55 Tribune libre
Création théâtrale

19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Saturnin et Cie
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Celui par qui le scandale arrive: Film de Vincente Minnelli
Avec Robert Mitchum - Eleonor Parker - George Peppard - George Hamilton
22.55 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Ainsi va la vie
19.30 Téléjournal
20.00 A propos de la votation fédérale de dimanche prochain
21.05 La pomme des Mummenschanz
21.35 Hauts lieux de la littérature
22.20 Téléjournal
22.30 Sports

SUISSE ITALIENNE
18.00 Pour les tout-petits
18.05 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal
18.50 Star Blazers (8)

Antenne 2 à 21 h. 35
L'homme qui détruisit Hiroshima
Alain Decaux raconte, ce soir, la tragédie du major Claude Eatherly qui, à bord de son avion météo, signala, le 6 août 1945, à la forteresse volante Enola Gay que la ville d'Hiroshima se révélait une cible idéale. Eatherly, se considérant comme responsable de 200.000 morts, est devenu fou.
Le 6 août 1945, à 2 h. 20 du matin, la forteresse volante Enola Gay, chargée de la première bombe atomique de l'histoire, décolle de l'île de Tinian, dans le Pacifique. Sept heures plus tard, l'Enola Gay survole son objectif: le Japon.
Trois avions météo ont précédé l'Enola Gay. Comme cible éventuelle, le haut commandement américain a sélectionné trois villes: Nagasaki, Kokura et Hiroshima. Les avions météo doivent faire connaître pour chacune de ces villes les conditions qui se révéleront optima. Le major Claude Eatherly pilote l'avion qui doit survoler Hiroshima. Pas de nuages. Une ville étincelante au soleil. Eatherly expédie le message codé qui veut dire: «O.K.».
Ainsi Hiroshima, de préférence à Nagasaki - qui devait être la seconde cible, quelques jours plus tard - et Kokura, fut-elle choisie.

19.20 Agenda 80/81
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Arguments
21.30 In performance at Wolf Trap
22.30 Téléjournal
22.40 Mercredi-sports

ALLEMAGNE 1
16.10 Téléjournal
16.15 Les manèges du monde
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Le Paradis retrouvé (2)
22.30 Le fait du jour

ALLEMAGNE 2
16.15 Trickbonsbons
16.30 Neues aus Uhlenbusch
17.00 Téléjournal
17.10 Taxi
17.40 Plaque tournante
18.20 L'apprentissage commence tôt
19.00 Téléjournal
19.30 Hauts lieux de la littérature
20.15 Bilan
21.00 Téléjournal
21.20 Vegas
22.05 Descriptions
22.45 Sports
23.45 Conseils aux consommateurs
23.50 Téléjournal



TV romande à 17 h. 50: Objectif

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
12.05 Le Parlemensonge. 12.20 Un cheveu sur la soupe. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Sport et musique. 21.45 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Berlioz raconté par lui-même. 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Orchestre de la Suisse romande. 21.35 Musique de chambre. 22.00 Le temps de créer: poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE
14.00 Microcosmos. 18.02 Six-huit. 20.30 Musique de chambre. 22.30 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE
12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Magazine des Jeunesses musicales de France. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Anthologie de la mélodie russe. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. 22.30 Nuits magnétiques.

JEUDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.
SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'allemand. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

POINT DE VUE
La confession

Les fictions entièrement créées par la TV romande sont rares. Elle fait un assez grand battage autour d'elles. On les attend donc avec impatience. Et l'attente fait que la réaction de rejet risque d'être trop grande si déception il doit y avoir.
Déception, hélas, avec «La confession» dont Jaroslav Vizner, d'origine tchèque, collaborateur de la TV romande depuis 1974, est presque entièrement responsable, adaptateur, dialoguiste et metteur en scène (vendredi 21 novembre).
A l'origine, des nouvelles de Tchekhov, sur Piotr, inspecteur des écoles et officier, qui raconte pourquoi, à 45 ans, il est encore célibataire, malgré de multiples occasions de se marier, toutes ratées, à cause d'une gaffe, s'endormir sur les genoux de la belle accablé par la vodka, craindre que la dot soit trop grande pour accepter une vie de modeste pauvreté, tellement hocker qu'il en devient impossible de demander une main, et voir sa fiancée s'envoler avec un autre pendant le repas de fiançailles. Un auteur tchèque, Jaroslav Gilliar, en fit une pièce pour la scène, intitulée «La confession». Vizner part donc du texte de son compatriote.
Il se pourrait que ces différents auteurs finissent par effacer tout point de vue et sur les personnages et sur la société dans laquelle ils vivent. Vizner fait jouer Piotr d'âge mûr par Georges Wood et Piotr jeune par Jean-Pierre Malo. La diction de Wood est inimitable. Entre les deux, vingt ans au moins de différence, et rien de commun, des comportements fausement semblables. Peut-être Vizner a-t-il pris clairement ce parti, de deux personnages différents. Bien mauvaise idée.
Les personnages portent des noms russes, avec les rallonges habituelles, et les terminaisons différentes pour madame ou monsieur. Le décor semble vouloir évoquer un intérieur russe de la fin du siècle dernier. Mais bien sûr, la langue est la nôtre. Pourquoi cette volonté artificielle et partielle de transposition, ce faux réalisme russe qui n'est que du théâtre filmé dans un studio romand?
Tchekhov, ce pourrait être la dissection, une certaine lumière douce comme celle de bougies qui tremblent sur chandelier. L'éclairage, ainsi, serait complice de la tendresse, de l'ivresse, de la sensualité d'une nuit de confession, d'élan l'un vers l'autre d'un célibataire et d'une veuve. Cette dernière demande à son maître d'hôtel Mitrofan de la lumière. Il apporte un chandelier. Mais rien ne change dans l'ambiance lumineuse de la scène où les ombres restent dures et nettes, comme dans un studio au «tout-électrique». Et ce n'est pas là un détail, mais bien le reflet d'une absence de réflexion sur la mise en scène de la lumière.
Des regards un peu troubles sont échangés entre le maître d'hôtel Mitrofan et Varvara, la veuve. Presque par hasard. On devine ici aussi ce que la mise en scène plus rigoureuse aurait pu suggérer.
Bref, échec, presque sur toute la ligne. Et cet humour qui ne passe pas. Heureusement, il y avait Catherine Rouvel, sa poitrine tentante, sa splendeur éclatante, ses petites rides coquines, sa chair vivante, ses gestes élégants, ses rires frais. A se croire dans «Le déjeuner sur l'herbe», film de Renoir tellement plus proche de Tchekhov que cette adaptation sans point de vue sur les personnages ni regards sur une société.
Freddy LANDRY

L'oreille fine à la Radio Suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Mézières.



Section de La Chaux-de-Fonds
SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél.(039) 22 22 89

Salle de spectacle, Montfaucon

Vendredi 28 et samedi 29 novembre 1980 dès 20 heures

GRANDS MATCHS AU LOTO

Magnifiques prix: viande fumée, corbeilles garnies, sucre, vins, etc.

1 jambon à chaque passe, 1re passe gratuite.
Chaque soir un carton avec un demi-porc fumé.

14-81069

Fanfare et chant.

Restaurant Ticino

Parc 83 - Tél. (039) 23 80 29
La Chaux-de-Fonds

Menu à Fr. 7.-

Friture de carpes fraîches

Fr. 13.- - Et sa carte

M. Claude Perrenoud 26871

Chiromancie, lignes de la main

GRAPHOLOGIE, BIORYTHMES.
Consultations. Cours.

Tél. (038) 53 48 94 - Cernier

28-350 098



Ville de La Chaux-de-Fonds

Travaux publics - Service d'urbanisme

débats publics

avec projections audio-visuelles:

La Chaux-de-Fonds 1980, à propos de notre cité

à 20 heures

26 novembre Hôtel de la Croix d'Or (Balance 15)
2 décembre Collège de Bellevue
8 décembre Collège des Gentianes
16 décembre Collège des Foulets

27961

UNIQUE RÉCITAL EN SUISSE !

NICOLAS PEYRAC

Première partie avec le chanteur BOB JAMBÉ

Samedi 29 novembre 1980 à 20 h. 30

LA CHAUX-DE-FONDS
SALLE DE MUSIQUE

Prix des places: Fr. 14.-, 19.-, 24.-, 29.-

Location:

06-126577

La Chaux-de-Fonds:
Tabatière du Théâtre

Bienne
Radio TV Evard

Neuchâtel
Office du Tourisme ADEN

Delémont
Office du Tourisme

CANTON DU JURA

**Contingentement laitier en zone de montagne
Résolution de la Chambre d'agriculture du Jura**

«Un contingentement laitier, tel qu'il est envisagé dans le projet d'ordonnance, condamne les régions de montagne au déclin.» Tel est l'avis exprimé dans une résolution par le comité de la Chambre d'agriculture du Jura (CAJ), qui a pris connaissance du projet d'ordonnance «concernant des mesures contre les livraisons excédentaires de lait en zone de montagne II à IV» élaboré récemment par l'Office fédéral de l'agriculture et d'une résolution votée par les producteurs de lait des Franches-Montagnes.

La CAJ constate que «des fonctionnaires tentent avec une obstination rare d'appliquer aux régions de montagne des dispositions dont les effets

seront catastrophiques au plan économique et social, contre l'avis des politiciens maintes fois exprimé». Pour elle, le contenu du projet démontre que ses auteurs méconnaissent la condition du montagnard.

La CAJ affirme que le maintien d'une population paysanne suffisante, notamment en région de montagne, est un des principaux objectifs de la politique agricole fédérale. La réglementation actuelle de la production laitière en zone de montagne est acceptable parce qu'elle est souple et propre à éviter les abus. Elle déclare enfin que le contingentement laitier, individuel ou collectif, basé sur la production des années antérieures, sera combattu. (ats)

**Importante réunion dans le Jura
Bilan de la coordination scolaire romande**

Chaque année, le Conseil de direction de l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) tient une séance décentralisée pour aborder un thème fondamental et approfondir ses contacts avec un canton. Cette année, après notamment le Valais et Fribourg, la réunion aura lieu dans le Jura. La rencontre avec les responsables de l'enseignement jurassien a lieu aujourd'hui alors que demain le Conseil de l'IRDP abordera le thème de la «coordination scolaire romande dans les années 1980».

Ainsi que son directeur, M. Jacques-André Tschoumy, l'a précisé hier au cours d'une conférence de presse, l'IRDP remplit une mission de coopération pédagogique et de coordination scolaire intercantonale. La mission de coopération intergouvernementale entre six cantons romands, la partie francophone du canton de Berne et le Tessin est unique en Suisse. Mais l'institut s'occupe aussi d'innovation pédagogique et a pour but d'ajuster les réformes introduites. La

coordination scolaire s'est manifestée dès 1973 par l'introduction de la mathématique moderne en première année primaire dans tous les cantons romands. Un ajustement a déjà été entrepris en automne 1979 au vu des expériences faites. L'enseignement du français renouvelé devrait être introduit en 1982, en première année primaire également. Une année plus tard devraient débiter des cours d'allemand en 4e année scolaire.

Lors de cette rencontre, les responsables jurassiens de l'enseignement se montreront tout particulièrement intéressés par les programmes d'enseignement romands et les problèmes posés par leur application dans les classes à degrés multiples. Ce phénomène concerne spécialement le nouveau canton où 52 % des classes comptent 48 % de l'ensemble des élèves sont à degrés multiples. Les autres cantons connaissent beaucoup moins cette situation, même si 25 % des classes du Jura bernois comptent également plusieurs degrés. (ats)

FRANCHES-MONTAGNES

Saignelégier: le Photo-Club des Franches-Montagnes expose



Pour la première fois, le tout jeune Photo-Club des Franches-Montagnes expose au chef-lieu, au café du Soleil. Sous le thème «Vues 80», ses membres présentent une centaine de photographies noir-blanc et couleur, réalisées par une dizaine de membres. Au cours du vernissage samedi soir, M. Dominique Henry du Noirmont, a fait l'éloge de l'art photographique. Il a demandé aux visiteurs de faire preuve d'indulgence car les exposants n'en sont généralement qu'à leurs débuts et ils sont bien conscients que leurs œuvres ne sont pas encore parfaites. Elles sont néanmoins très intéressantes car chaque photographe essaie de fixer sur la pellicule sa propre vision du monde.

Présentant essentiellement des paysages d'ici, mais aussi et surtout de lointains horizons, ainsi que des personnalités, l'exposition du Soleil est très variée. Elle l'est également au niveau de la qualité et l'on peut admirer quelques photographies remarquablement réussies. L'exposition est ouverte jusqu'au 14 décembre, chaque jour sauf le lundi soir.

Quant au Photo-Club des Franches-Montagnes, il regroupe une quinzaine d'amateurs placés sous la présidence de M. François Juillerat du Noirmont. Il dispose d'un laboratoire installé au Noirmont. (texte et photo y)

DISTRICT DE DELÉMONT

mémento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER
Police cantonale: tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

La dernière nouveauté
sobriété et distinction
pour Monsieur



HALSTON

dépositaire agréé
EN EXCLUSIVITÉ

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Demandez-nous un échantillon
avenue Léopold-Robert 57
secteur parfumerie
tél. (039) 22 11 33/22 11 34
La Chaux-de-Fonds

DOUBLE
chèque fidélité
en parfumerie exclusivement



**Tous les soirs
nos excellents**

FILETS DE PERCHES
meunière
Pommes persillées
Salade verte
Grande portion

Fr. 8.50

Petite portion

Fr. 5.-



**HÔTEL DU LAC
VEVEY**

Pour passer les Fêtes de fin d'année en toute tranquillité, nous vous proposons notre arrangement de 3 jours (Fr. 270.- par personne, chambre à deux lits, Fr. 300.- chambre à un lit, avec salle de bain, en pension complète. Pas de supplément pour les menus de Fêtes).

Profitez de cette occasion et venez quelques jours sur la Riviera Vaudoise, dans le cadre agréable et sympathique de l'Hôtel du Lac.

Demandez le prospectus et les menus au No (021) 51 10 41 22-16233



Misa Criolla

accompagnés par
LE CHOEUR MIXTE
LES 4 SAISONS
DE CORMINBOEUR

JEUDI 27 NOVEMBRE 1980 À 20 H. 30
Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039 - 22 53 53

• VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Présentation du budget 1981 à Couvet
Léger déficit malgré une compression des dépenses

Le projet de budget pour l'année 1981, budget qui sera soumis prochainement à l'approbation du législatif de Couvet, présente un petit déficit de 53.535 francs. Il est inférieur de 74.000 francs environ à celui de 1980. Cela ne signifie pas que la situation économique du village se soit améliorée, simplement le Conseil communal a comprimé les dépenses au maximum en attendant de trouver des recettes supplémentaires...

Regroupés au compte de pertes et profits, les revenus communaux se montent à 3.416.978 francs, alors que les dépenses budgétées sont de 3.470.513 francs. Au chapitre des impôts, des rentrées supplémentaires (160.000 francs) sont espérées, compte tenu du fait que les salaires ont été augmentés de 4 à 7 % depuis le début de l'année. En outre, l'exécutif a constaté avec plaisir une stabilisation de la population durant cette même période. En ce qui concerne les livraisons d'électricité, le budget présenté reflète un certain optimisme car il apparaît que les industries covassonnes ont tendance à augmenter leur consommation; par contre, le nombre des logements vides semble s'accroître. Mais les immeubles productifs de la commune, sis à la rue de la Flamme 22, 24 et 26 se louent bien. Actuellement, seuls quatre appartements sont inoccupés.

Au chapitre des forêts, la recette prévue (55.159 francs) a été légèrement diminuée par rapport à celle de l'an dernier. L'explication en est simple: les grumes sont maintenant livrées non écorchées à la Société coopérative des Eplatures, qui déduit alors neuf francs par mètre cube.

Si les impôts sont une importante source de revenu (2.417.000 francs), l'Instruction publique est une très lourde charge: 1.271.331 francs. Les autres chapitres des dépenses communales sont sensiblement moins élevés: Travaux publics 412.303 francs; Hygiène publique 392.600 francs; frais administratifs 363.419 francs; intérêts passifs 273.479 francs; Oeuvres sociales 268.500 francs; police 148.000 francs; sports - loisirs - culture 123.388 francs.

Quant aux revenus communaux, outre les impôts déjà cités, les taxes ne sont pas à négliger puisqu'elles se montent à 490.400 francs. Pour les autres chapitres, les rentrées sont les suivantes: recettes diverses 125.000 francs; Service de l'électricité 230.500 francs; immeubles productifs 84.725 francs; forêts 55.159 francs; intérêts 13.494 francs.

Basé sur des économies, comme ceux des années précédentes, le budget 1981 est un budget de fonctionnement. Mais, relève l'exécutif, il ne sera pas toujours possible de comprimer les dépenses, d'autant plus que de gros investissements se profilent à l'horizon pour les prochains exercices (création d'une zone

industrielle, notamment). C'est pourquoi, d'ici 1982 il faudra que la commune de Couvet enregistre des recettes supplémentaires si elle veut pouvoir équilibrer ses comptes. Comme il ne semble pas être question de modifier l'échelle fiscale, on espère pouvoir accueillir de nouveaux contribuables attirés par la création de postes de travail. A ce propos, comme à Fleurier, le Conseil communal met tout en œuvre pour faciliter l'implantation de nouvelles industries. (jjc)

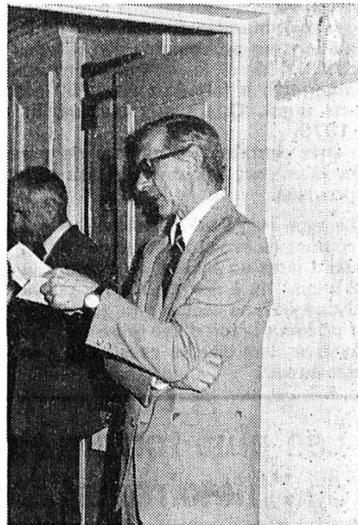
SAINT-SULPICE
Un grand champion

L'ancien champion du monde et olympique de ski, Zeno Colo, se trouvait hier soir à Saint-Sulpice où Valerio Colo, tennancier d'un établissement public du village, avait organisé une grande réception en son honneur.

Un repas fut servi aux invités parmi lesquels on reconnaissait notamment le conseiller d'Etat Pierre Dubois, le député Claude Montandon, le président du FC Xamax, Gilbert Fachinetti, ainsi que le président d'honneur du même club, M. Gabriel Monachon.

Ce dernier, après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire des disparus du tremblement de terre qui vient de dévaster l'Italie, a rendu hommage au grand champion que fut Zeno Colo durant les années 1950. (jjc)

Môtiers: inauguration du Musée de la forêt



M. François Matthey pendant son allocution (photo Impar-Charrière)

Rousseau. Dans son message de bienvenue, M. François Matthey avouait que pour lui la place de la forêt dans son existence était très grande.

Après l'ouverture du Musée Rousseau en 1969 et du transfert à la Maison des Mascarens du Musée régional ainsi que sa transformation en musée d'artisanat, l'ouverture de ce Musée de la forêt renforce le lien culturel à Môtiers. La réunion de ces trois lieux culturels annonce la rupture d'un certain esprit de clocher valloisier.

Prenant la parole, M. Louis-André Favre présenta la première exposition. Exposition consacrée à l'œuvre du forestier Henri Biolley (1858-1939). Elle rend hommage au maître incontesté de la sylviculture neuchâteloise, en même temps qu'elle célèbre le centième anniversaire de son entrée en fonction en tant qu'inspecteur forestier de l'arrondissement du Val-de-Travers. Partisan d'une sylviculture respectueuse des lois naturelles, Henri Biolley répudia la pratique de la coupe rase que le service forestier créé en 1869 avait introduite dans les forêts de l'Etat et des communes.

Samedi un nombreux public, parmi lequel M. Louis-André Favre inspecteur cantonal des forêts, François Matthey, professeur et conservateur du Musée J.-J. Rousseau et des représentants des communes, était réuni au Musée J.-J.

Grâce à Henri Biolley, le Val-de-Travers est considéré à juste titre comme le berceau du jardinage culturel contrôlé.

L'œuvre qu'il a réalisée a suscité et continue de susciter l'intérêt des spécialistes forestiers du monde entier. (fc)

• DISTRICT DE BOUDRY •

Tribunal correctionnel du district de Boudry
De la prison ferme pour un jeune conducteur reconnu coupable d'homicide

- Le temps de la clémence est passé, c'est maintenant l'heure de la justice et je requiers contre P. B. une peine ferme d'emprisonnement de 12 mois.

P. B. est né en 1957 et, malgré son jeune âge, c'est la troisième fois qu'il se présente devant un tribunal: en septembre 1977 il a provoqué un accident alors qu'il conduisait avec un alcoolémie de 2,77 ‰, le 9 juillet 1978 il récidiva et prit le volant de nouveau en état d'ébriété: 3,03 ‰... Les peines de cinq et de 12 jours d'emprisonnement, accompagnées d'amendes, auraient dû le faire réfléchir et renoncer ou à l'alcool, ou à l'automobile.

La leçon n'avait pas été assez sévère semble-t-il puisque cette fois-ci c'est devant un Tribunal correctionnel qu'il est cité pour homicide par négligence et ivresse au volant.

Le 10 mai 1980, après une nuit passée dans les cafés et les cercles, il retrouve des amis au début de l'après-midi: deux copains âgés de 20 ans, une jeune fille, I. H., de 23 ans. Le quatuor se fit remarquer dans différents établissements par un comportement bruyant, tous paraissaient être «entamés» par l'alcool.

Décision fut prise d'aller boire un verre à Montmolin. C'est sur la route entre Corcelles et cette localité que le drame est survenu: P. B. perdit la maîtrise de son véhicule qui dérapa sur une distance de 50 mètres avant de s'embourner contre un arbre. La jeune fille, assise à côté du conducteur devait céder de ses blessures alors que les trois garçons souffraient de blessures plus ou moins graves.

Les faits ne sont pas contestés, bien que l'accident ait été «établi» par la police d'après les traces relevées. P. B. a été victime d'une amnésie, il ne se souvient de rien, ses deux compagnons, entendus comme témoins, n'ont aucun souvenir précis, sinon qu'ils étaient ivres...

Le procureur général, M. Thierry Béguin, souligne que les faits sont tragiquement simples: un conducteur pris de boisson, trois passagers, ivres aussi, qui prennent le risque de monter dans la voiture. Les deux condamnations précédentes n'ont eu aucun effet sur l'accusé, ni l'emprisonnement, ni les amendes, ni le retrait du permis de conduire pour une durée totale de 19 mois. La perche lui a été tendue, il n'a pas su la saisir, la clémence n'est plus de mise, si l'on veut éviter d'autres drames.

Quant à la défense, elle ne peut demander au tribunal que de tenir compte du jeune âge de P. B. qui, s'il doit subir une peine d'emprisonnement, risque de perdre son emploi.

Le Tribunal correctionnel se retire pour délibérer. Il se compose de M. François Buschini président, MM. Willy Ribaux et Pierre Ingold jurés, le poste de greffier étant occupé par Mme Jacqueline Freiburghaus.

Le jugement est rendu avant midi: reconnu coupable d'homicide par négligence, de perte de maîtrise de son véhicule, d'ivresse au volant, P. B. est condamné à une peine ferme d'emprisonnement de huit mois et à 850 francs de frais judiciaires. Son arrestation immédiate est prononcée.

RWS

Collision

Hier à 12 h. 55, M. M. S., de Cortailod, quittait en auto le parc de l'Hôtel des Vieux-Toits pour s'engager sur la route de Grandson. Lors de cette manœuvre, une collision s'est produite avec l'auto de M. C. A. G., de Cortailod, qui circulait sur cette dernière route. Dégâts matériels.

PAYS NEUCHÂTELOIS

Blocage-financement des vins de Neuchâtel de la récolte 1980

Le Service de la viticulture à Auvier communique:

Par arrêté du 17 novembre 1980, le Conseil d'Etat a décidé que le blocage-financement des vins blancs et rouges de Neuchâtel de la récolte 1980 sera organisé dans le canton.

Les encaveurs de vins blancs et rouges de Neuchâtel qui désirent obtenir un crédit bancaire à taux réduit avec la garantie de l'Etat, et sous certaines conditions, sont priés de s'annoncer au Service de la viticulture, 2012 Auvier, qui leur fera parvenir les prescriptions et un bulletin d'inscription.

Le délai pour l'inscription est fixé au 5 décembre 1980.

Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs
Un Neuchâtelois au comité central

Lors de l'assemblée de délégués de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs (ASMFA), laquelle compte quelque 3000 entreprises des branches ferblanterie, installations sanitaires et chauffage, M. André Bauermeister, installateur sanitaire diplômé de Neuchâtel, a été élu membre de son comité central. M. André Bauermeister a été soutenu dans son élection par toutes les sections romandes de l'ASMFA, car son engagement professionnel et en faveur de la profession l'on fait connaître bien au-delà des limites de son canton.

En tant que membre du comité central de l'ASMFA, il aura l'occasion de mettre ses connaissances et son expérience au service de toute la communauté professionnelle pour le bien de l'association et de l'industrie du bâtiment en général. (comm.)

France frontière

Douanes: grève du zèle en Franche-Comté

Les sections de Franche-Comté des syndicats CGT, CFDT, CGT-FO, CFTC et CGC des douanes ont annoncé lundi soir que leurs adhérents avaient décidé de faire la grève du zèle.

«Une action devant permettre l'aboutissement des revendications des agents des douanes en matière d'effectifs, de moyens matériels, de conditions de travail et de débouchés de carrière est actuellement en cours», ont-elles déclaré dans un communiqué.

«Elle consiste en un premier temps dans l'application stricte des règlements... et elle pourra revêtir une forme beaucoup plus dure si nécessaire». (ap)

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

LE CHAUFFAUD

Mademoiselle Hélène Taillard;
Monsieur et Madame Marcel Moysse, leurs enfants et petits-enfants;
Les familles Taillard-Morel,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mademoiselle
Simone TAILLARD**

survenu le 25 novembre 1980 dans sa 78e année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 novembre à 14 h. 30 en l'église du Chauffaud.

Domicile: Le Prélôt, F. 25130 Villers-le-Lac.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 41988

La famille de

Monsieur Oswald RITTER

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil. 29169

MADAME ET MONSIEUR CLAUDE VAUCHER-MÜHLEHALER ET LEUR FILS,
MADAME ALICE HOCHNER-GROSVERNIER ET FAMILLE,
remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin.
Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.
DOMBRESSON, novembre 1980. 29168

Semaine campagnarde des Geneveys-sur-Coffrane

Deux mille visiteurs et un cambrioleur...

La «Semaine campagnarde» des Geneveys-sur-Coffrane organisée par un comité que préside M. Laurent Bailloids, s'est terminée dimanche soir. Elle a connu comme d'habitude un joli succès puisque près de 2000 visiteurs ont parcouru les stands d'une quinzaine d'exposants, montés à l'intérieur de la salle de l'Annexe. Malheureusement, un cambriolage a été enregistré durant la nuit de samedi à dimanche: des radios, télévisions et autres enregistreurs - représentant un montant de plusieurs milliers de francs - ont disparu.

Malgré ce larcin, le bilan de cette mini-foire commerciale peut être qualifié de très satisfaisant. Les affaires ont été bonnes et les visiteurs ont eu du plaisir à se rendre à l'Annexe dont les stands étaient très bien aménagés. La loterie des commerçants a également remporté un joli succès puisque plus de 1500 billets ont pu être distribués. En outre, un grand coup de chapeau doit être tiré aux sociétés villageoises (L'Harmonie, L'Espérance, L'Eglantine et le Chœur d'hommes) qui ont agencé de plaisante manière l'une ou l'autre des cinq soirées.

En outre, M. Laurent Bailloids n'a pas hésité à sortir sa trompette et son saxophone pour apporter, en compagnie de

son compère Alain Ribaux, une touche musicale et champêtre fort appréciée.

La «Semaine campagnarde» s'est déroulée dans d'excellentes conditions, elle a connu une affluence réjouissante; rendez-vous est pris pour l'année prochaine. (jjc)

† Repose en paix chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman.

Monsieur et Madame Charles de la Reussille-Leschot, leurs enfants et petits-enfants;
Les descendants de feu Henri Laurent,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Julia LAURENT**

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, samedi, dans sa 86e année, après quelques jours de maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 novembre 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille:
M. et Mme C. de la Reussille, Rocher 21.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 29170

LA SAGNE

Repose en paix

La famille de

**Monsieur
Charles JACOT**

a le pénible devoir de faire part de son décès survenu mardi, dans sa 87e année.

La Sagne, le 25 novembre.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, vendredi 28 novembre.

Culte au crématoire à 10 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 29159

Dans une agence de voyage parisienne FUSILLADE

Un inconnu armé d'un pistolet a ouvert le feu hier dans une agence parisienne spécialisée dans les voyages, tuant une jeune femme et blessant le directeur de l'agence et une autre employée.

L'agence internationale Travel Tour, organisait, selon les professionnels de ce secteur, des voyages intitulés voyages de l'espoir via Tel Aviv ou Le Caire. Ceux-ci étaient destinés à promouvoir l'idée de paix au Proche-Orient.

Le meurtrier a réussi à s'enfuir aussitôt après avoir tiré. L'une des deux femmes présentes dans l'agence, a succombé dès son admission à l'hôpital. Le directeur de l'agence est lui-même dans un état jugé très grave. La troisième victime, une employée, paraît moins sérieusement atteinte. (afp)

A Paris Acteur violent

L'acteur français Patrick Dewaere a été inculpé hier soir de coups et blessures volontaires par le doyen des juges d'instruction du Tribunal de Paris.

Cette inculpation suit la plainte déposée par Patrice de Nussac, journaliste au Journal du Dimanche, qui le 12 octobre, avait été frappé à son domicile par le comédien et deux de ses amis. Dewaere était mécontent d'un article qui évoquait son futur mariage, sujet tabou à ses yeux. (reuter)

En Italie Radio 24 cesse d'émettre

La station commerciale de Roger Schawinski «Radio 24» a dû cesser ses émissions mardi à 13 heures. Protégés par la police, les employés des postes italiennes ont forcé la porte de l'émetteur du Pizzo Groppera et l'ont réduit au silence. Quelque 200 «fans» de «Radio 24» ont assisté impuissants à l'opération. Schawinski a annoncé qu'il allait déposer une plainte pénale pour violation de domicile. Dans son jugement d'il y a une semaine, le Tribunal administratif de Milan avait décidé que l'émetteur devait être mis sous scellés. (ats)

Dans un village à une centaine de kilomètres d'Ankara Fiançailles tragiques

Quelque 97 personnes, surtout des femmes et des enfants, ont été tuées lundi soir par l'explosion de bouteilles de gaz, au cours d'une réception de fiançailles dans le village de Danaciobasi, à une centaine de kilomètres au sud-est d'Ankara, ont annoncé les autorités.

Un porte-parole a précisé hier que 87 corps avaient été identifiés, mais que d'autres victimes étaient trop grièvement brûlées. Parmi les morts figure la fiancée, Dondou Daggelen. Les sauveteurs ont également retrouvé un garçon de six ans grièvement brûlé et souffrant de multiples contusions.

D'après les premiers témoignages, plusieurs victimes ont été piétinées dans la panique des invités qui cherchaient à fuir l'incendie.

Celui-ci aurait été provoqué par l'explosion en chaîne de petits réchauds à gaz. Le feu a ensuite embrasé la salle où les femmes et les enfants — qui étaient séparés des hommes — avaient pris place pour le dîner. (ap)

Pékin: les aveux de la clique Lin Piao

Trois ex-généraux de la clique Lin Piao ont donné des détails hier sur leur participation à un complot sensationnel ourdi en 1971 contre l'ancien président Mao Tse-toung.

La radio de Pékin a annoncé que l'un des accusés, l'ex-général Jiang Tengjiao, 61 ans, ancien commissaire politique des forces aériennes de Nankin, a avoué avoir participé à une réunion secrète pour préparer l'assassinat du président et organiser un coup d'Etat.

Deux des quatre autres accusés, Huang Yungsheng, 70 ans, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, et l'ancien commissaire politique de la marine Li-zuopeng, 66 ans, ont avoué avoir

Naples: la terre continue de trembler

La terre continue de trembler dans le sud de l'Italie où, dans la désorganisation qui persiste malgré l'afflux des secours, des bilans contradictoires sont rendus publics.

Le commandement militaire de Naples a annoncé hier, en tenant compte des bilans en provenance des villages isolés, que le total des morts s'élevait à 3132. Mais le commissaire spécial pour les zones sinistrées, M. Zamberletti, a fait état de 1750 morts et de 570 disparus, probablement morts aussi. Quant aux blessés, ils seraient selon ce dernier au nombre de 1879.

Une centaine de milliers de personnes sont sans-abri et s'approprient pour la plupart à passer hier soir une troisième nuit dehors, autour de foyers improvisés.

Le pape Jean-Paul II s'est rendu dans le courant de la journée dans la région, d'abord dans un hôpital de Potenza, à 160 kilomètres à l'est de Naples, puis à Balvano où une centaine de personnes ont péri sous le toit d'une église qui s'est effondrée alors qu'elles assistaient à la messe du soir.

MANQUE DE MOYENS

Si les chances de retrouver des survivants sont désormais faibles, les sauveteurs de Balvano, l'une des localités les plus touchées, ont réussi hier à sortir des décombres deux «miraculés»: une femme qui a été transportée en ambulance et un bébé de deux ans qui n'avait que de légè-

res égratignures à la tempe. Il doit la vie à une plaque de marbre qui a résisté au séisme et qui l'a protégé en arrêtant la chute des briques de sa maison.

Il n'empêche que les secouristes manquent toujours de moyens. Ainsi, dans les localités de montagne difficiles d'accès telles que Laviano, San Mango et Bella, presque totalement détruites, on fouillait les décombres à mains nues.

A Naples par ailleurs, des renforts de police ont été envoyés à la prison de Poggioreale où une révolte de détenus consécutive au tremblement de terre a fait trois morts.

UN EXODE ORGANISÉ

M. Zamberletti, le commissaire chargé par le gouvernement d'organiser les secours, a rendu publique la manière dont il comptait organiser les secours. Il va mettre sur pied un «exode bien organisé» vers les hôtels inutilisés pendant l'hiver. Ce sera une réédition de l'opération qu'il avait menée en 1976 lors du séisme du Frioul, qui avait fait un millier de morts.

Mais la presse italienne rappelle que 35.000 sinistrés du Frioul vivent toujours dans des baraquements, que sur les 100.000 sans-abri du séisme de Sicile de 1968, 35.000 aussi sont logés dans des bidonvilles et que les bâtiments «temporaires» qui avaient été installés en 1915 à Avezzano, dans le centre de l'Italie, lors d'un autre tremblement de terre dévastateur, sont encore occupés par les descendants de victimes.

VILLAGE DÉTRUIT

Par ailleurs, le village de Brienza, dans le sud de l'Italie, a été pratiquement entièrement détruit hier par une nouvelle secousse tellurique, la seconde en moins de deux heures.

La première secousse, enregistrée à 18 h. 08, avait causé la mort de trois personnes. La seconde est, selon les spécialistes de l'Observatoire de Florence, la plus violente de toute la série de secousses qui a ravagé le sud de la péninsule depuis dimanche. (ats, reuter)

Les plus forts tremblements de terre de l'histoire italienne depuis 150 ans

L'Italie a subi de nombreux séismes d'intensités différentes au cours des derniers 150 ans, et celui de dimanche semble se ranger parmi les plus forts.

Voici une liste de quelques tremblements de terre en Italie avec le nombre de morts:

1908: Messine et Reggio de Calabre	123.000
1915: Avezzano	30.000
1857: Salerne	12.300
1805: Province de Molise	5.600
1883: Casamicciola	2.300
1930: Irpinia	1.400
1976: Province de Frioul	1.000
1887: Province de Ligurie	640
1836: Rossano de Calabre	590
1905: Nicastro	560
1954: Cosenza	470
1968: Belice en Sicile	300

Le très meurtrier séisme de Messine en 1908 mesurait 7,5 sur l'échelle de Richter. (ap)

Putsch en Haute-Volta

La Haute-Volta a été, dans la nuit de lundi à mardi, le théâtre d'un coup d'Etat militaire, dirigé contre le président Sangoulé Lamizana.

Le chef des putschistes est le colonel Sayé Zerbo, un ancien ministre des Affaires étrangères et qui commandait un régiment stationné à Ouagadougou à la veille des événements.

Le coup d'Etat s'est apparemment produit sans effusion de sang. L'ancien chef de l'Etat se trouve toujours à sa ré-

sidence. Pas un seul coup de feu n'a été tiré, assure-t-on de source diplomatique voltaïque. Selon la radio, le nouveau régime a dissous le Parlement, suspendu la Constitution, démis le gouvernement de ses fonctions.

Le général Lamizana avait accédé au pouvoir le 8 janvier 1966.

Les putschistes ont mis en place un «comité militaire de redressement pour le progrès national».

Les aéroports internationaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont été fermés par les militaires, qui ont également interrompu toutes les communications par téléphone et télex, et décrété un couvre-feu de 19 heures à 6 heures du matin.

Ce coup d'Etat — le troisième à survenir en Haute-Volta — fait suite à une grève de deux mois dans l'enseignement. Celle-ci avait entraîné un affrontement majeur entre les partis d'opposition (qui soutenaient les enseignants) et le gouvernement.

Le climat politique devait rester tendu après l'échec de la motion de censure soumise le 11 novembre dernier au Parlement par l'opposition; au cours des dernières semaines, l'équipe du président Lamizana avait imposé une censure aux correspondants de la presse étrangère dans le pays. (ats, afp, reuter)

Au Guatemala Explosions

Deux bombes ont explosé dans la nuit de dimanche à lundi dans la résidence de l'ambassadeur d'Argentine et au consulat de l'Uruguay dans la ville de Guatemala, ne causant que des dégâts matériels, apprend-on de source policière.

Personne n'a encore revendiqué les deux attentats. (ap)

New York sous l'emprise de la drogue

Même les guetteurs se font près de 1000 dollars (1680 francs) par semaine. «Cela montre ce que rapporte le marché de l'héroïne», a déclaré un détective du Bureau des narcotiques à New York, le capitaine Wallace.

Parallèlement à des bénéfices considérables, une nouvelle génération de traf-

Prévisions météorologiques

Très nuageux. Précipitations à partir du nord-ouest. Limite des chutes de neige d'abord vers 1500 puis vers 1000 mètres. Température en plaine comprise entre 3 et 7 degrés. Vents du sud-ouest modérés en plaine, assez forts en montagne.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 428 m. 95.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Lundi à 17 h.: 750 m. 28.
Hier mardi à 17 h.: 750 m. 23.

Dans un hôpital de Los Angeles Mort de George Raft

◆ Suite de la première page

Il devait changer de style après la Seconde Guerre mondiale en participant à des films tels que «Le tour du monde en 80 jours» et «Certains l'aiment chaud», production dans laquelle il partageait la vedette avec Marilyn Monroe, Jack Lemmon et Tony Curtiss.

Simultanément le vétérinaire des «durs» de l'écran avait des démêlés avec le fisc faisant en 1966 les titres de la presse américaine après avoir été inculpé pour évasion fiscale.

En 1967 il avait été expulsé de Grande-Bretagne comme indésirable après avoir été employé par une salle de jeux londonienne: son dernier emploi.

Il avait récemment été hospitalisé à Los Angeles à la suite d'une pneumonie mais était sorti de l'hôpital apparemment en bonne santé. (ap)

Tension en Pologne

Vingt-quatre heures après l'avertissement voilé des Soviétiques, la section syndicale de «Solidarité» pour la région de Varsovie a menacé d'organiser un mouvement de grèves si les autorités ne libéraient pas un membre du syndicat et des dissidents incarcérés pour activités anti-socialistes.

Cette tension survient alors que les cheministes polonais ont pour la seconde journée consécutive observé un arrêt de travail à Varsovie et à Gdansk et que les mineurs de charbon à Katowice ont déclenché une grève d'avertissement de deux heures. (ap)

quants est apparu. Quant au trafic, il se fait dans des maisons barricadées où l'on vend la drogue à travers des judas; il passe ensuite par différentes sociétés bidons, dont les bénéfices illégaux sont réinvestis dans des affaires régulières.

«Nous dispersons au moins les revendeurs», a dit le capitaine Wallace, qui travaille dans le quartier sud de Manhattan, le même territoire que le héros du feuilleton télévisé «Kojak».

Mais, selon des fonctionnaires plus hauts placés, la situation est bien plus complexe. «Notre situation est plus sérieuse que jamais», a déclaré M. Michael Costello, le responsable du quartier général du Bureau de répression de la drogue du nord-est de la ville.

● JOHANNESBURG. — Une somme d'environ 157,5 millions de dollars aurait été versée par un banquier suisse à l'ancien président et ministre des Finances d'Afrique du Sud, M. Diederichs, comme commission pour une transaction d'or effectuée en 1969 entre Londres et Zurich.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Expérience canadienne

Quand on parle du séparatisme canadien, on a généralement tendance à penser au Québec. Mais depuis que le mouvement lancé par M. René Lévesque a échoué à obtenir une majorité dans la grande province de langue française, le vrai problème séparatiste canadien a changé de côté. De l'Est, il a poussé à l'Ouest. Et ce sont dans les provinces du Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie britannique que l'on commence à pousser des soupirs lourds de désirs d'indépendance.

Le leader de cette renaissance séparatiste est M. Peter Lougheed, le premier ministre de l'Alberta.

Celui que l'on appelle le cheik aux yeux bleus était jusqu'il y a peu un conservateur assez bon teint. Mais en s'intéressant à la politique, il s'aperçut que son Etat qui fournit les 85 pour cent de la production du pétrole canadien est nettement défavorisé par rapport aux Etats de l'est et du centre du pays.

Dès lors, il décida de transformer peu à peu sa province qui était, grosso modo, une espèce de vaste pâturage en une puissante région économique et industrielle.

Cependant, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, centralisateur né, et défenseur des provinces centrales et orientales, ne l'entendit pas de cette oreille.

Soudain, au mois d'octobre, il décida de frapper l'énergie fournie par l'Alberta d'un impôt fédéral.

En guise de représailles, M. Lougheed rétorqua: «Très bien, dès le début du printemps prochain, je diminuerai la production de pétrole brut de mon Etat de 15 pour cent».

Pour l'instant, même si l'on négocie toujours, c'est l'épreuve de force.

Juridiquement, la situation est peu claire. La fédération qui constitue le Canada a une constitution vieille de 113 ans, qui dépend plus ou moins du Parlement britannique. Ottawa semble avoir les moyens constitutionnels d'obliger l'Alberta à ne pas diminuer sa production, mais la loi qui établit que les provinces possèdent les ressources naturelles sises dans leurs frontières est rédigée de façon discutable.

De toute façon, il est peu probable que M. Lougheed désire toutefois une véritable indépendance, mais il témoigne d'un esprit fédéraliste que, nous autres Suisses, n'avons pas de peine à comprendre.

Car c'est en se laissant grignoter par l'Etat central qu'on assure le triomphe du centralisme bureaucratique.

Or l'effort de M. Lougheed d'amener sa province et les deux provinces sœurs de la Colombie britannique et du Saskatchewan au même niveau que les autres régions canadiennes témoignait d'une intelligente politique pétrolière et de projections d'une perspicacité rare sur l'avenir. Car, c'est certainement en diminuant les disparités économiques intérieures, puis extérieures trop fortes, qu'on parvient à faire régner la paix sociale et la paix tout court.

A cet effet, M. Lougheed a créé une espèce de «capitalisme» ouest canadien, qui se base sur des entreprises publiques travaillant pour le bien de l'Alberta. Certains y ont vu des tendances socialistes. Il se peut. En tout cas, dans un pays conformiste, avec un premier ministre sans beaucoup d'idées, ce «capitalisme» constituait une expérience captivante. Il serait fâcheux que, en raison de l'étroussure d'esprit de M. Trudeau, elle échouât.

Willy BRANDT

A Besançon Dangereux adolescent

Pour la quatrième fois en moins d'un an, le bureau de poste de la rue de l'Épitahe à Besançon a été la cible, lundi à 18 h., d'un malfaiteur.

Selon la postière, un adolescent âgé de 16 ans au plus, est entré dans le bureau la tête recouverte d'un bas, et a demandé l'argent de la caisse. Après avoir tenté vainement de le raisonner, la fonctionnaire lui a remis 4000 ff environ et le jeune homme a aussitôt pris la fuite. (ap)